

vivre bien vivre pleinement

Les Compagnies
Loblaw
Limitée

Rapport du troisième trimestre aux actionnaires
Période de 40 semaines close le 8 octobre 2022

Rapport du troisième trimestre de 2022 à l'intention des actionnaires

| | |
|---|----|
| Rapport de gestion | 1 |
| Résultats financiers | 43 |
| Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités | 50 |
| Sommaire financier | 75 |

Rapport de gestion

| | |
|---|----|
| 1. Énoncés prospectifs | 2 |
| 2. Indicateurs de performance financière clés | 4 |
| 3. Résultats d'exploitation consolidés | 5 |
| 4. Résultats d'exploitation des secteurs d'exploitation à présenter | 12 |
| 4.1 Secteur Vente au détail | 12 |
| 4.2 Secteur Services financiers | 16 |
| 5. Situation de trésorerie et sources de financement | 18 |
| 5.1 Flux de trésorerie | 18 |
| 5.2 Situation de trésorerie et structure du capital | 21 |
| 5.3 Composantes de la dette totale | 22 |
| 5.4 Situation financière | 24 |
| 5.5 Notations | 24 |
| 5.6 Capital social | 25 |
| 5.7 Arrangements hors bilan | 27 |
| 6. Instruments financiers dérivés | 27 |
| 7. Résultats par trimestre | 28 |
| 8. Contrôle interne à l'égard de l'information financière | 29 |
| 9. Risques d'entreprise et gestion des risques | 30 |
| 10. Perspectives | 30 |
| 11. Mesures financières non conformes aux PCGR | 30 |
| 12. Informations supplémentaires | 42 |

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de Les Compagnies Loblaw Limitée et ses filiales (collectivement, la « société » ou « Loblaw ») doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du troisième trimestre de 2022 et les notes y afférentes inclus dans le présent rapport trimestriel, ainsi qu'avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes y afférentes de l'exercice clos le 1^{er} janvier 2022 et le rapport de gestion annuel connexe inclus dans le Rapport annuel 2021 – Revue financière de la société (le « Rapport annuel de 2021 »).

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du troisième trimestre de 2022 de la société et les notes y afférentes ont été établis selon la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board. Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités comprennent les comptes de la société et ceux des autres entités que la société contrôle et sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

La direction a recours à des mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société ajuste ces éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents. Voir la rubrique 11, « Mesures financières non conformes aux PCGR », pour plus de précisions sur les mesures financières non conformes aux PCGR utilisées par la société.

Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure à la fin du Rapport annuel de 2021 de la société.

À moins d'indication contraire, les renseignements figurant dans le présent rapport de gestion sont à jour au 15 novembre 2022.

1. Énoncés prospectifs

Le présent rapport trimestriel, y compris le présent rapport de gestion, renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent rapport trimestriel renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires et la conjoncture économique. Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent rapport trimestriel, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique 5, « Situation de trésorerie et sources de financement », à la rubrique 10, « Perspectives », et à la rubrique 11, « Mesures financières non conformes aux PCGR ». Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits dans le rapport de gestion de la société inclus dans le Rapport annuel de 2021 et dans la notice annuelle 2021 de la société pour l'exercice clos le 1^{er} janvier 2022. Ces risques et incertitudes comprennent les suivants :

- l'incapacité de l'infrastructure de technologies de l'information (« TI ») de la société de soutenir les besoins de celle-ci ou l'occurrence d'atteintes à la sécurité de renseignements internes ou externes, d'attaques par déni

de service, de virus, de vers informatiques ou d'autres atteintes connues ou inconnues à la cybersécurité ou à la protection des données;

- l'incapacité de maintenir une chaîne d'approvisionnement efficace et, par le fait même, un assortiment approprié de produits offerts en magasin et en ligne;
- l'incapacité d'attirer et de conserver à son service du personnel qualifié pour les principaux postes, ce qui pourrait avoir une incidence sur la capacité de la société d'exercer efficacement ses activités d'exploitation et de réaliser ses objectifs de rendement financier;
- l'incapacité de mettre en œuvre les initiatives de commerce électronique de la société ou d'adapter son modèle économique à l'évolution du marché de la vente au détail résultant des progrès numériques;
- l'incapacité de tirer parti des investissements dans les nouveaux systèmes de TI de la société et les processus connexes;
- les changements apportés à la réglementation concernant le prix des médicaments génériques sur ordonnance, la diminution des remboursements accordés en vertu des régimes d'assurance médicaments publics et l'élimination ou la diminution des indemnités professionnelles pharmaceutiques versées par les fabricants de médicaments;
- l'incapacité de s'adapter efficacement aux tendances de consommation ou à une intensification de la concurrence exercée par les concurrents actuels ou les nouveaux venus sur le marché;
- les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité des aliments et des médicaments;
- les erreurs commises lors de la remise de médicaments, de la prestation de services aux patients ou de consultations;
- l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives;
- les dénouements défavorables d'actions en justice ou de procédures réglementaires et questions connexes;
- l'évolution de la conjoncture économique, notamment une récession économique ou des fluctuations des taux d'inflation ou de déflation, des taux d'emploi et d'endettement des ménages, l'incertitude politique, et les fluctuations des taux d'intérêt, des cours de change ou des cours des dérivés ainsi que des marchandises;
- la durée de la pandémie de COVID-19 et son incidence sur les affaires, les activités et la situation financière de la société, ainsi que sur les activités des fournisseurs, le comportement des consommateurs et l'économie en général;
- l'incapacité de s'adapter aux risques environnementaux et sociaux, notamment l'incapacité de mettre en œuvre les initiatives de la société en matière de changement climatique et d'équité sociale;
- l'incapacité de la société de gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des stocks désuets ou excédentaires et à contrôler les pertes;
- la dépendance envers certains prestataires de services indépendants, notamment ceux fournissant des services liés à la chaîne d'approvisionnement et aux gammes de vêtements de la société, de même que leur fidélisation, tant sur les marchés bien établis que sur les marchés en développement;
- l'incapacité de réaliser les avantages prévus liés aux priorités stratégiques et aux importantes initiatives de la société, dont la croissance des produits, les économies de coûts prévues et les efficacités sur le plan de l'exploitation, ou de gérer les changements organisationnels qui pourraient avoir une incidence sur les relations avec les franchisés et les pharmaciens propriétaires;
- toute modification des lois, règles, règlements ou politiques régissant les activités de la société.

Cette liste de facteurs qui pourraient toucher les énoncés prospectifs de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou qu'elle juge actuellement sans importance pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs. Ces autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, à l'occasion, auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « autorités en valeurs mobilières », y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Risques » de la notice annuelle 2021 de la société (pour l'exercice clos le 1^{er} janvier 2022)). Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent rapport de gestion. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

2. Indicateurs de performance financière clés¹⁾

La société s'est donné des indicateurs de performance financière clés pour mesurer l'atteinte de ses objectifs à court terme et à long terme. Certains de ces indicateurs de performance financière clés sont présentés ci-dessous :

| Au 8 octobre 2022 et au 9 octobre 2021 et pour les périodes closes à ces dates (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | 2022 (16 semaines) | 2021 (16 semaines) |
|---|-------------------------------------|-----------------------|
| Chiffres consolidés : | | |
| Augmentation des produits | 8,3 % | 2,4 % |
| Résultat d'exploitation | 991 \$ | 863 \$ |
| Montant ajusté du BAIIA ²⁾ | 1 846 | 1 674 |
| Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾ | 10,6 % | 10,4 % |
| Bénéfice net | 575 \$ | 488 \$ |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société | 559 | 434 |
| Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ¹⁾ | 556 | 431 |
| Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾ | 663 | 540 |
| Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars) | 1,69 \$ | 1,27 \$ |
| Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars) | 2,01 \$ | 1,59 \$ |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements à court terme | 1 708 \$ | 2 373 \$ |
| Entrées nettes liées aux activités d'exploitation | 1 499 | 1 316 |
| Flux de trésorerie disponibles ²⁾ | 519 | 455 |
| Mesures financières : | | |
| Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA ²⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle | 2,4 x | 2,6 x |
| Montant ajusté du rendement des capitaux propres ²⁾ sur une base annuelle | 20,1 % | 16,7 % |
| Montant ajusté du rendement du capital ²⁾ sur une base annuelle | 10,6 % | 9,8 % |
| Secteur Vente au détail : | | |
| Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail | 6,9 % | 0,2 % |
| Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail | 7,7 % | 4,4 % |
| Résultat d'exploitation | 949 \$ | 816 \$ |
| Montant ajusté de la marge brute ²⁾ | 5 272 | 4 856 |
| Montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage ²⁾ | 30,8 % | 30,7 % |
| Montant ajusté du BAIIA ²⁾ | 1 791 \$ | 1 617 \$ |
| Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾ | 10,5 % | 10,2 % |
| Secteur Services financiers : | | |
| Bénéfice avant impôt sur le résultat | 19 \$ | 31 \$ |
| Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre | 13,0 % | 12,8 % |
| Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre | 2,6 % | 2,7 % |

i) Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société.

3. Résultats d'exploitation consolidés

Au 8 octobre 2022 et au 9 octobre 2021 et pour les périodes closes à ces dates (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

| | 2022 (16 semaines) | 2021 (16 semaines) | Variation (en \$) | Variation (en %) | 2022 (40 semaines) | 2021 (40 semaines) | Variation (en \$) | Variation (en %) |
|---|-----------------------|-----------------------|----------------------|---------------------|-----------------------|-----------------------|----------------------|---------------------|
| Produits | 17 388 \$ | 16 050 \$ | 1 338 \$ | 8,3 % | 42 497 \$ | 40 413 \$ | 2 084 \$ | 5,2 % |
| Résultat d'exploitation | 991 | 863 | 128 | 14,8 % | 2 471 | 2 232 | 239 | 10,7 % |
| Montant ajusté du BAIIA ²⁾ | 1 846 | 1 674 | 172 | 10,3 % | 4 688 | 4 263 | 425 | 10,0 % |
| Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾ | 10,6 % | 10,4 % | | | 11,0 % | 10,5 % | | |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles | 864 \$ | 817 \$ | 47 \$ | 5,8 % | 2 128 \$ | 2 041 \$ | 87 \$ | 4,3 % |
| Charges d'intérêts nettes et autres charges financières | 217 | 203 | 14 | 6,9 % | 511 | 524 | (13) | (2,5) % |
| Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ²⁾ | 217 | 203 | 14 | 6,9 % | 522 | 524 | (2) | (0,4) % |
| Impôt sur le résultat | 199 | 172 | 27 | 15,7 % | 484 | 451 | 33 | 7,3 % |
| Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ²⁾ | 234 | 212 | 22 | 10,4 % | 636 | 553 | 83 | 15,0 % |
| Montant ajusté du taux d'impôt effectif ²⁾ | 25,5 % | 26,2 % | | | 26,3 % | 26,5 % | | |
| Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle | 16 \$ | 54 \$ | (38) \$ | (70,4) % | 87 \$ | 129 \$ | (42) \$ | (32,6) % |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société | 559 \$ | 434 \$ | 125 \$ | 28,8 % | 1 389 \$ | 1 128 \$ | 261 \$ | 23,1 % |
| Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ | 556 | 431 | 125 | 29,0 % | 1 380 | 1 119 | 261 | 23,3 % |
| Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾ | 663 | 540 | 123 | 22,8 % | 1 688 | 1 396 | 292 | 20,9 % |
| Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars) | 1,69 \$ | 1,27 \$ | 0,42 \$ | 33,1 % | 4,17 \$ | 3,26 \$ | 0,91 \$ | 27,9 % |
| Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars) | 2,01 \$ | 1,59 \$ | 0,42 \$ | 26,4 % | 5,10 \$ | 4,07 \$ | 1,03 \$ | 25,3 % |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation - dilué (en millions) | 329,6 | 340,1 | | | 331,1 | 343,1 | | |

i) Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société.

Loblaw a affiché une performance financière et opérationnelle positive en continuant à faire preuve d'excellence en matière de vente au détail dans ses secteurs principaux tout en poursuivant ses initiatives de croissance et d'efficacités et en renforçant son leadership en matière d'enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Alors que l'inflation mondiale du prix des aliments se poursuit, l'inflation du prix de détail des aliments au Canada est restée parmi les plus faibles des pays du G7, les forces inflationnistes mondiales ayant toutefois continué à entraîner une augmentation du coût des aliments au cours du trimestre. Les efforts de Loblaw visant à modérer les augmentations de coûts et à offrir une valeur supérieure aux clients grâce à son programme PC Optimum^{MC} et à ses promotions se sont traduits par des ventes solides et des marges brutes stables dans le secteur de l'alimentation au détail. Les ventes ont été soutenues par la forte performance des bannières à escompte, telles que No Frills^{MD} et Real Canadian Superstore^{MD}, et par la tendance continue à opter pour les marques contrôlées, notamment le Choix du Président^{MD} et sans nom^{MD}. Dans le secteur des pharmacies au détail, les produits ont bénéficié de la hausse des ventes dans les catégories dont les marges sont plus élevées, comme les produits de beauté ainsi que les produits pour la toux et le rhume.

Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et bénéfice net dilué par action ordinaire

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 556 millions de dollars (1,69 \$ par action ordinaire) au troisième trimestre de 2022, en hausse de 125 millions de dollars (0,42 \$ par action ordinaire) comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2021. Cette augmentation tient compte de l'amélioration de 123 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et de la variation favorable de 2 millions de dollars d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 123 millions de dollars (0,36 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation découle essentiellement de ce qui suit :
 - l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail par suite d'une hausse du montant ajusté de la marge brute²⁾, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives, ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
 - l'incidence favorable des participations ne donnant pas le contrôle;
 - l'incidence défavorable de l'augmentation des charges d'intérêts.
- la variation favorable de 2 millions de dollars (0,00 \$ par action ordinaire) d'éléments d'ajustement découle essentiellement de ce qui suit :
 - l'incidence favorable de 8 millions de dollars (0,03 \$ par action ordinaire) des charges de restructuration et autres charges connexes comptabilisées à l'exercice précédent;
 - l'incidence défavorable de 5 millions de dollars (0,02 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, des profits sur la vente d'immeubles non exploités.
- le bénéfice net dilué par action ordinaire reflète également l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires au cours des 12 derniers mois (0,06 \$ par action ordinaire).

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ s'est établi à 663 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 123 millions de dollars, ou 22,8 %, comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2021. Le montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire²⁾ s'est établi à 2,01 \$, ce qui représente une hausse de 0,42 \$, ou 26,4 %. Cette augmentation tient compte de l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires.

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 1 380 millions de dollars (4,17 \$ par action ordinaire) pour l'exercice à ce jour, en hausse de 261 millions de dollars (0,91 \$ par action ordinaire), ou 23,3 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2021. Cette augmentation tient compte de l'amélioration de 292 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, laquelle a été en partie contrebalancée par la variation défavorable de 31 millions de dollars d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 292 millions de dollars (0,85 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation découle essentiellement de ce qui suit :
 - l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail par suite d'une hausse du montant ajusté de la marge brute²⁾, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives, ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
 - l'incidence favorable des participations ne donnant pas le contrôle;facteurs en partie contrebalancés par :
 - le recul enregistré par le secteur Services financiers en raison principalement de l'incidence, d'un exercice à l'autre, de la provision pour pertes sur créances attendues, au titre de laquelle une reprise plus importante a été inscrite pour l'exercice précédent, comparativement à la reprise inscrite pour l'exercice à l'étude et au renversement de certaines taxes à la consommation comptabilisées au cours de l'exercice précédent.
- la variation défavorable de 31 millions de dollars (0,12 \$ par action ordinaire) d'éléments d'ajustement découle essentiellement de ce qui suit :
 - l'incidence défavorable de 86 millions de dollars (0,25 \$ par action ordinaire) de la charge relative à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC;
 - l'incidence défavorable de 12 millions de dollars (0,04 \$ par action ordinaire) des coûts de transaction liés à Lifemark Health Group;
 - l'incidence défavorable de 6 millions de dollars (0,02 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, des profits sur la vente d'immeubles non exploités;facteurs en partie contrebalancés par :
 - l'incidence favorable de 42 millions de dollars (0,13 \$ par action ordinaire) du recouvrement lié à Glenhuron Bank Limited;
 - la variation favorable de 30 millions de dollars (0,09 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes.
- le bénéfice net dilué par action ordinaire reflète également l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires au cours des 12 derniers mois (0,18 \$ par action ordinaire).

En juillet 2022, la Cour de l'impôt du Canada (la « Cour de l'impôt ») a rendu une décision concernant la Banque PC, une filiale de la société. La Cour de l'impôt a statué que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer des crédits de taxe sur les intrants théoriques à l'égard de certains paiements qu'elle a versés à Loblaws Inc. relativement à des rachats de points de fidélisation. Le 29 septembre 2022, la Banque PC a déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale. Bien que la société croie au bien-fondé de sa position, elle a comptabilisé une charge de 111 millions de dollars, y compris les intérêts, au cours du deuxième trimestre de 2022. La société estime que cette provision est suffisante pour couvrir son passif, si l'appel ne donne pas les résultats escomptés.

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ s'est établi à 1 688 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, ce qui représente une hausse de 292 millions de dollars, ou 20,9 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2021. Le montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire²⁾ s'est établi à 5,10 \$, ce qui représente une hausse de 1,03 \$, ou 25,3 %. L'augmentation tient compte de l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires.

Produits

| Pour les périodes closes le 8 octobre 2022 et le 9 octobre 2021 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | 2022 | 2021 | | 2022 | | 2021 | | |
|--|------------------|---------------|----------------------|---------------------|------------------|---------------|----------------------|---------------------|
| | (16 semaines) | (16 semaines) | Variation (en \$) | Variation (en %) | (40 semaines) | (40 semaines) | Variation (en \$) | Variation (en %) |
| Vente au détail | 17 130 \$ | 15 831 \$ | 1 299 \$ | 8,2 % | 41 798 \$ | 39 783 \$ | 2 015 \$ | 5,1 % |
| Services financiers | 350 | 297 | 53 | 17,8 % | 921 | 822 | 99 | 12,0 % |
| Consolidation et éliminations | (92) | (78) | (14) | (17,9)% | (222) | (192) | (30) | (15,6) % |
| Produits | 17 388 \$ | 16 050 \$ | 1 338 \$ | 8,3 % | 42 497 \$ | 40 413 \$ | 2 084 \$ | 5,2 % |

Les produits ont augmenté de 1 338 millions de dollars, ou 8,3 %, comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2021, pour s'établir à 17 388 millions de dollars au troisième trimestre de 2022. L'augmentation découle essentiellement d'une hausse de 1 299 millions de dollars du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail, qui s'explique par la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables et les produits provenant de Lifemark Health Group (« Lifemark »). De plus, le chiffre d'affaires du secteur Services financiers a augmenté de 53 millions de dollars.

Pour l'exercice à ce jour, les produits ont augmenté de 2 084 millions de dollars, ou 5,2 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2021, pour s'établir à 42 497 millions de dollars. L'augmentation découle essentiellement d'une hausse de 2 015 millions de dollars du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail, qui s'explique par la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables et les produits provenant de Lifemark depuis la date de l'acquisition. De plus, le chiffre d'affaires du secteur Services financiers a augmenté de 99 millions de dollars.

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation a augmenté de 128 millions de dollars, ou 14,8 %, au troisième trimestre de 2022 comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2021, pour s'établir à 991 millions de dollars. Cette hausse rend compte de l'amélioration de 121 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et de la variation favorable d'éléments d'ajustement totalisant 7 millions de dollars, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 121 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable essentiellement à ce qui suit :
 - l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail attribuable à l'augmentation du montant ajusté de la marge brute²⁾, en partie contrebalancée par l'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives, ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
- la variation favorable de 7 millions de dollars d'éléments d'ajustement est essentiellement attribuable à ce qui suit :
 - l'incidence favorable de 9 millions de dollars des charges de restructuration et autres charges connexes comptabilisées au cours de l'exercice précédent;
 - l'incidence favorable de 4 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'incidence défavorable de 4 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des profits sur la vente d'immeubles non exploités;
- la variation défavorable de 2 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des ajustements de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change.

Pour l'exercice à ce jour, le résultat d'exploitation a augmenté de 239 millions de dollars, ou 10,7 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2021, pour s'établir à 2 471 millions de dollars. Cette hausse du résultat d'exploitation rend compte de l'amélioration de 331 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, laquelle a été en partie contrebalancée par la variation favorable de certains éléments d'ajustement totalisant 92 millions de dollars, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 331 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable essentiellement à ce qui suit :
 - l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail attribuable à l'augmentation du montant ajusté de la marge brute²⁾, en partie contrebalancée par l'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives, ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles; facteur en partie contrebalancé par :
 - le recul enregistré par le secteur Services financiers en raison essentiellement de l'incidence, d'un exercice à l'autre, de la provision pour pertes sur créances attendues, au titre de laquelle une reprise plus importante a été inscrite pour l'exercice précédent, comparativement à la reprise inscrite pour l'exercice à l'étude et au renversement de certaines taxes à la consommation comptabilisées au cours de l'exercice précédent.
- l'incidence défavorable de 92 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de certains éléments d'ajustement est essentiellement attribuable à ce qui suit :
 - l'incidence défavorable de 111 millions de dollars de la charge relative à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »);
 - l'incidence défavorable de 16 millions de dollars des coûts de transaction liés à Lifemark; facteurs en partie contrebalancés par :
 - la variation favorable de 36 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes.

Montant ajusté du BAIIA²⁾

| Pour les périodes closes le 8 octobre 2022 et le 9 octobre 2021 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | 2022 | | 2021 | | 2022 | | 2021 | |
|--|---------------|---------------|-------------------|------------------|---------------|---------------|-------------------|------------------|
| | (16 semaines) | (16 semaines) | Variation (en \$) | Variation (en %) | (40 semaines) | (40 semaines) | Variation (en \$) | Variation (en %) |
| Vente au détail | 1 791 \$ | 1 617 \$ | 174 \$ | 10,8 % | 4 521 \$ | 4 078 \$ | 443 \$ | 10,9 % |
| Services financiers | 55 | 57 | (2) | (3,5)% | 167 | 185 | (18) | (9,7)% |
| Montant ajusté du BAIIA ²⁾ | 1 846 \$ | 1 674 \$ | 172 \$ | 10,3 % | 4 688 \$ | 4 263 \$ | 425 \$ | 10,0 % |

Le montant ajusté du BAIIA²⁾ a augmenté de 172 millions de dollars, ou 10,3 %, comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2021, pour s'établir à 1 846 millions de dollars au troisième trimestre de 2022. L'augmentation s'explique essentiellement par la hausse de 174 millions de dollars enregistrée par le secteur Vente au détail, partiellement contrebalancée par la diminution de 2 millions de dollars observée au sein du secteur Services financiers.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du BAIIA²⁾ a augmenté de 425 millions de dollars, ou 10,0 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2021, pour s'établir à 4 688 millions de dollars. L'augmentation s'explique essentiellement par la hausse de 443 millions de dollars enregistrée par le secteur Vente au détail, partiellement contrebalancée par la diminution de 18 millions de dollars observée au sein du secteur Services financiers.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 47 millions de dollars, ou 5,8 %, comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2021, pour s'établir à 864 millions de dollars. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 2 128 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse de 87 millions de dollars par rapport à ceux inscrits pour la période correspondante de 2021. La hausse des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles enregistrée au troisième trimestre de 2022 et pour l'exercice à ce jour découle essentiellement de l'augmentation de l'amortissement des actifs liés aux TI, des actifs loués et d'un amortissement accéléré de 14 millions de dollars (néant en 2021) attribuable à la réévaluation de la durée d'utilité estimée de certains actifs liés aux TI. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles au troisième trimestre de 2022 et pour l'exercice à ce jour tiennent compte de l'amortissement de 151 millions de dollars (155 millions de dollars en 2021) et de 382 millions de dollars (389 millions de dollars en 2021) des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark, respectivement.

Charges d'intérêts nettes et autres charges financières Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières ont augmenté de 14 millions de dollars, ou 6,9 %, comparativement à celles inscrites au troisième trimestre de 2021, pour s'établir à 217 millions de dollars. Cette augmentation découle essentiellement de la hausse des charges d'intérêts sur les emprunts liés aux créances sur cartes de crédit et la dette à long terme. Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières ont diminué de 13 millions de dollars pour l'exercice à ce jour comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2021, pour s'établir à 511 millions de dollars. La diminution pour l'exercice à ce jour découle essentiellement des produits d'intérêts liés à Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron »), de la baisse des charges d'intérêts sur les obligations locatives et les avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel, en partie contrebalancés par la hausse des charges d'intérêts sur les emprunts liés aux créances sur cartes de crédit et la dette à long terme. Les charges d'intérêts sur la dette à long terme tiennent compte d'une charge de 7 millions de dollars liée à une pénalité pour remboursement anticipé comptabilisée au troisième trimestre de 2022.

Impôt sur le résultat

| Pour les périodes closes le 8 octobre 2022 et le 9 octobre 2021 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | 2022 | 2021 | | 2022 | | 2021 | | |
|--|---------------|---------------|----------------------|---------------------|---------------|---------------|----------------------|---------------------|
| | (16 semaines) | (16 semaines) | Variation (en \$) | Variation (en %) | (40 semaines) | (40 semaines) | Variation (en \$) | Variation (en %) |
| Impôt sur le résultat | 199 \$ | 172 \$ | 27 \$ | 15,7 % | 484 \$ | 451 \$ | 33 \$ | 7,3 % |
| Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants : | | | | | | | | |
| Incidence fiscale des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt | 35 | 40 | (5) | (12,5)% | 119 | 102 | 17 | 16,7 % |
| Recouvrement lié à Glenhuron | — | — | — | — % | 33 | — | 33 | 100,0 % |
| Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ²⁾ | 234 \$ | 212 \$ | 22 \$ | 10,4 % | 636 \$ | 553 \$ | 83 \$ | 15,0 % |
| Taux d'impôt effectif | 25,7 % | 26,1 % | | | 24,7 % | 26,4 % | | |
| Montant ajusté du taux d'impôt effectif ²⁾ | 25,5 % | 26,2 % | | | 26,3 % | 26,5 % | | |

La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée au troisième trimestre de 2022 s'est établie à 199 millions de dollars (172 millions de dollars en 2021) et le taux d'impôt effectif, à 25,7 % (26,1 % en 2021). La diminution du taux d'impôt effectif découle essentiellement de l'incidence de certains recouvrements réalisés pour des périodes d'imposition précédentes. La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée pour l'exercice à ce jour s'est établie à 484 millions de dollars (451 millions de dollars en 2021) et le taux d'impôt effectif, à 24,7 % (26,4 % en 2021). La diminution du taux d'impôt effectif pour l'exercice à ce jour est essentiellement attribuable au recouvrement de l'impôt sur le résultat lié à Glenhuron au premier trimestre de 2022.

Le montant ajusté de la charge d'impôt⁽²⁾ pour le troisième trimestre de 2022 s'est établi à 234 millions de dollars (212 millions de dollars en 2021) et le montant ajusté du taux d'impôt effectif⁽²⁾, à 25,5 % (26,2 % en 2021). Le montant ajusté de la charge d'impôt⁽²⁾ s'est établi à 636 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (553 millions de dollars en 2021) et le montant ajusté du taux d'impôt effectif⁽²⁾, à 26,3 % (26,5 % en 2021). Les diminutions du montant ajusté du taux d'impôt effectif⁽²⁾ sont surtout attribuables à l'incidence de certains recouvrements réalisés pour des périodes d'imposition précédentes.

La société a reçu de l'Agence du revenu du Canada et du ministère des Finances de l'Ontario des avis de nouvelle cotisation qui s'appuient sur l'hypothèse selon laquelle certains revenus touchés par Glenhuron, filiale établie à la Barbade et entièrement détenue par la société qui a fait l'objet d'une liquidation en 2013, auraient dû être traités comme des revenus canadiens et imposés comme tels au Canada. En 2021, la Cour suprême du Canada a statué en faveur de la société dans l'affaire Glenhuron. En raison des avis de nouvelle cotisation reçus en lien avec cette affaire au cours du premier trimestre de 2022, la société a annulé des charges de 35 millions de dollars comptabilisées précédemment au cours de l'exercice, dont une tranche de 33 millions de dollars était comptabilisée à titre de recouvrement d'impôt sur le résultat et une tranche de 2 millions de dollars était inscrite dans les produits d'intérêts. De plus, des intérêts de 9 millions de dollars avant impôt ont été comptabilisés au titre des produits d'intérêts découlant des remboursements d'impôt en trésorerie prévus.

Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle s'est établi à 16 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 38 millions de dollars, ou 70,4 %, comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2021. Pour l'exercice à ce jour, le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle s'est établi à 87 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 42 millions de dollars, ou 32,6 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2021. Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la quote-part du résultat du secteur de l'alimentation au détail revenant aux franchisés de la société et elles sont tributaires du moment où les ententes de partage des profits avec les franchisés sont conclues et signées. Les diminutions en ce qui a trait aux participations ne donnant pas le contrôle sont attribuables essentiellement à la baisse du résultat revenant aux franchisés après le partage des profits.

4. Résultats d'exploitation des secteurs d'exploitation à présenter

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada :

- le secteur Vente au détail comprend principalement les magasins d'alimentation au détail détenus par la société et par des franchisés et les pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires. Il comprend également les pharmacies situées en magasin et les services de soins de santé, les produits de soins de santé et de beauté, ainsi que les vêtements et autres articles de marchandise générale et il soutient le programme *PC Optimum*^{MC}. Ce secteur se compose de plusieurs secteurs d'exploitation qui sont regroupés principalement en raison de la nature similaire des produits et services qu'ils offrent dans les activités de vente au détail et à la clientèle;
- le secteur Services financiers offre des services de cartes de crédit et d'opérations bancaires courantes, le programme *PC Optimum*^{MC}, des services de courtage d'assurance et des services de télécommunications.

4.1 Secteur Vente au détail

| Pour les périodes closes le 8 octobre 2022 et le 9 octobre 2021 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | 2022 | | 2021 | | 2022 | | 2021 | |
|--|------------------|---------------|-------------------|------------------|------------------|---------------|-------------------|------------------|
| | (16 semaines) | (16 semaines) | Variation (en \$) | Variation (en %) | (40 semaines) | (40 semaines) | Variation (en \$) | Variation (en %) |
| Chiffre d'affaires | 17 130 \$ | 15 831 \$ | 1 299 \$ | 8,2 % | 41 798 \$ | 39 783 \$ | 2 015 \$ | 5,1 % |
| Résultat d'exploitation | 949 | 816 | 133 | 16,3 % | 2 450 | 2 077 | 373 | 18,0 % |
| Montant ajusté de la marge brute ²⁾ | 5 272 | 4 856 | 416 | 8,6 % | 12 977 | 12 182 | 795 | 6,5 % |
| Montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage ²⁾ | 30,8 % | 30,7 % | | | 31,0 % | 30,6 % | | |
| Montant ajusté du BAIIA ²⁾ | 1 791 \$ | 1 617 \$ | 174 \$ | 10,8 % | 4 521 \$ | 4 078 \$ | 443 \$ | 10,9 % |
| Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾ | 10,5 % | 10,2 % | | | 10,8 % | 10,3 % | | |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles | 851 \$ | 807 \$ | 44 \$ | 5,5 % | 2 093 \$ | 2 011 \$ | 82 \$ | 4,1 % |

| Pour les périodes closes le 8 octobre 2022 et le 9 octobre 2021 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | 2022 | | 2021 | | 2022 | | 2021 | |
|--|--------------------|---|--------------------|---|--------------------|---|--------------------|---|
| | (16 semaines) | (16 semaines) | (16 semaines) | (16 semaines) | (40 semaines) | (40 semaines) | (40 semaines) | (40 semaines) |
| | Chiffre d'affaires | Chiffre d'affaires des magasins comparables | Chiffre d'affaires | Chiffre d'affaires des magasins comparables | Chiffre d'affaires | Chiffre d'affaires des magasins comparables | Chiffre d'affaires | Chiffre d'affaires des magasins comparables |
| Secteur de l'alimentation au détail | 12 221 \$ | 6,9 % | 11 382 \$ | 0,2 % | 29 884 \$ | 3,6 % | 28 739 \$ | 0,1 % |
| Secteur des pharmacies au détail | 4 909 | 7,7 % | 4 449 | 4,4 % | 11 914 | 6,4 % | 11 044 | 4,1 % |
| Médicaments sur ordonnance et services de soins de santé | 2 466 | 4,7 % | 2 226 | 4,8 % | 6 003 | 5,7 % | 5 496 | 7,8 % |
| Produits de l'avant du magasin | 2 443 | 10,7 % | 2 223 | 4,1 % | 5 911 | 6,9 % | 5 548 | 0,7 % |

Chiffre d'affaires Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 17 130 millions de dollars au troisième trimestre de 2022, en hausse de 1 299 millions de dollars, ou 8,2 %, comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2021, en raison principalement des facteurs suivants :

- Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 6,9 % (0,2 % en 2021) au cours du trimestre :
 - la croissance du chiffre d'affaires tiré des produits alimentaires a été forte;
 - la croissance du chiffre d'affaires tiré des médicaments sur ordonnance est demeurée inchangée;
 - l'indice des prix à la consommation calculé selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin s'est établi à 10,7 % (2,6 % en 2021), ce qui est essentiellement semblable à l'inflation interne du prix des aliments de la société;
 - la taille du panier d'épicerie a fléchi et l'achalandage en magasin a augmenté au cours du trimestre par rapport au troisième trimestre de 2021.
- Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 7,7 % (4,4 % en 2021) :
 - Le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé a augmenté de 4,7 % (4,8 % en 2021). Le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé a bénéficié d'une augmentation des volumes de médicaments sur ordonnance pour maladies aiguës et chroniques attribuable à la reprise soutenue des activités économiques. Le nombre d'ordonnances exécutées a augmenté de 0,8 % (2,4 % en 2021). Si l'on tient compte seulement des magasins comparables, le nombre d'ordonnances exécutées a augmenté de 0,9 % (2,4 % en 2021) et la valeur moyenne des ordonnances a augmenté de 3,3 % (1,2 % en 2021);
 - Le chiffre d'affaires tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé tient compte de produits de 120 millions de dollars provenant de Lifemark. Les produits provenant de Lifemark sont exclus du chiffre d'affaires des magasins comparables;
 - Le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin a augmenté de 10,7 % (4,1 % en 2021). Le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin a bénéficié de la reprise soutenue des activités économiques et des dépenses accrues des clients.

Au cours des 12 derniers mois, 11 magasins du secteur de l'alimentation et du secteur des pharmacies ont ouvert leurs portes et 14 les ont fermées, ce qui a donné lieu à une diminution nette de 0,3 million de pieds carrés, ou 0,4 %, de la superficie du secteur Vente au détail.

Pour l'exercice à ce jour, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 2 015 millions de dollars, ou 5,1 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2021, pour s'établir à 41 798 millions de dollars. Le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 1 145 millions de dollars, ou 4,0 %, pour s'établir à 29 884 millions de dollars. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation a augmenté de 3,6 % (0,1 % en 2021). Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail s'est établi à 11 914 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 870 millions de dollars, ou 7,9 %. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 6,4 % (4,1 % en 2021), le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance ayant crû de 5,7 % (7,8 % en 2021) et le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin ayant affiché une hausse de 6,9 % (0,7 % en 2021). Le chiffre d'affaires tiré des médicaments sur ordonnance tient compte de produits de 169 millions de dollars provenant de Lifemark depuis la date de l'acquisition. Les produits provenant de Lifemark sont exclus du chiffre d'affaires des magasins comparables.

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation s'est établi à 949 millions de dollars au troisième trimestre de 2022, ce qui représente une augmentation de 133 millions de dollars, ou 16,3 %, comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2021. La hausse du résultat d'exploitation découle d'une amélioration de 126 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et de la variation favorable de 7 millions de dollars d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 126 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable à l'augmentation du montant ajusté de la marge brute²⁾, en partie contrebalancée par l'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives, ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
- la variation favorable de 7 millions de dollars d'éléments d'ajustement s'explique principalement par ce qui suit :
 - l'incidence favorable de 9 millions de dollars des charges de restructuration et autres charges connexes comptabilisées au cours de l'exercice précédent;
 - l'incidence favorable de 4 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark;facteurs en partie contrebalancés par :
 - l'incidence défavorable de 4 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des profits sur la vente d'immeubles non exploités;
 - la variation défavorable de 2 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change.

Pour l'exercice à ce jour, le résultat d'exploitation s'est établi à 2 450 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 373 millions de dollars, ou 18,0 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2021. La hausse du résultat d'exploitation découle d'une amélioration de 354 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et de la variation favorable de 19 millions de dollars d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 354 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable à l'augmentation du montant ajusté de la marge brute²⁾, en partie contrebalancée par l'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives, ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
- la variation favorable de 19 millions de dollars d'éléments d'ajustement s'explique principalement par ce qui suit :
 - la variation favorable de 36 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes;facteur en partie contrebalancé par :
 - l'incidence défavorable de 16 millions de dollars des coûts de transaction liés à Lifemark.

Montant ajusté de la marge brute²⁾ Le montant ajusté de la marge brute²⁾ s'est établi à 5 272 millions de dollars au troisième trimestre de 2022, en hausse de 416 millions de dollars comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2021. Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ s'est établi à 30,8 %, en hausse de 10 points de base, en raison principalement de la croissance enregistrée au sein des catégories de produits de l'avant du magasin du secteur des pharmacies au détail. Les marges brutes du secteur de l'alimentation au détail sont demeurées inchangées comparativement à celles du troisième trimestre de 2021, lorsque l'inflation a commencé à s'accélérer.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté de la marge brute²⁾ s'est établi à 12 977 millions de dollars, en hausse de 795 millions de dollars comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2021. Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ s'est établi à 31,0 %, en hausse de 40 points de base, en raison essentiellement des variations favorables dans la composition du chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail. Les marges du secteur de l'alimentation au détail sont restées stables.

Montant ajusté du BAIIA²⁾ Le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est établi à 1 791 millions de dollars au troisième trimestre de 2022, en hausse de 174 millions de dollars, ou 10,8 %, par rapport à celui inscrit au troisième trimestre de 2021. La hausse est attribuable à une augmentation favorable de 416 millions de dollars du montant ajusté de la marge brute²⁾, partiellement contrebalancée par une augmentation défavorable de 242 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives. Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires ont affiché une diminution favorable de 20 points de base pour s'établir à 20,3 %. La diminution favorable de 20 points de base s'explique essentiellement par le levier d'exploitation découlant de l'augmentation du chiffre d'affaires et la baisse des charges liées à la COVID-19.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du BAIIA²⁾ a augmenté de 443 millions de dollars, ou 10,9 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2021, pour s'établir à 4 521 millions de dollars. La hausse est attribuable à une augmentation de 795 millions de dollars du montant ajusté de la marge brute²⁾, partiellement contrebalancée par une augmentation défavorable de 352 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives. Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires se sont établis à 20,2 %, en baisse de 20 points de base. La diminution favorable de 20 points de base s'explique essentiellement par la baisse des charges liées à la COVID-19, partiellement contrebalancée par les coûts plus élevés découlant de la normalisation des charges à la suite des mesures de confinement.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 851 millions de dollars au troisième trimestre de 2022, en hausse de 44 millions de dollars par rapport au troisième trimestre de 2021. Pour l'exercice à ce jour, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 2 093 millions de dollars, en hausse de 82 millions de dollars par rapport à ceux inscrits pour la période correspondante de 2021. L'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles au troisième trimestre de 2022 et pour l'exercice à ce jour découle essentiellement de l'augmentation des actifs liés aux TI, des biens loués et d'un amortissement accéléré de 14 millions de dollars (néant en 2021) attribuable à la réévaluation de la durée d'utilité estimée de certains actifs liés aux TI. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles au troisième trimestre de 2022 et pour l'exercice à ce jour tiennent compte de l'amortissement de 151 millions de dollars (155 millions de dollars en 2021) et de 382 millions de dollars (389 millions de dollars en 2021) des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark, respectivement.

Lifemark Health Group Le 10 mai 2022, la société a acquis Lifemark pour 829 millions de dollars. Lifemark est le plus important fournisseur de services ambulatoires en matière de physiothérapie, de massothérapie, d'ergothérapie, de chiropratique, de santé mentale ainsi que d'autres services auxiliaires de réadaptation par l'entremise de plus de 300 cliniques au Canada. Lifemark a généré des produits de 120 millions de dollars et un bénéfice net négligeable au cours du trimestre. Pour l'exercice à ce jour, Lifemark a généré des produits de 169 millions de dollars et un bénéfice net négligeable depuis la date de l'acquisition. Au troisième trimestre de 2022 et pour l'exercice à ce jour, le bénéfice net tient compte de l'amortissement de 3 millions de dollars et de 5 millions de dollars, respectivement, lié aux immobilisations incorporelles acquises.

4.2 Secteur Services financiers

| Pour les périodes closes le 8 octobre 2022 et le 9 octobre 2021 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | 2022 | 2021 | | 2022 | 2021 | | | |
|--|---------------|---------------|----------------------|---------------------|---------------|---------------|----------------------|---------------------|
| | (16 semaines) | (16 semaines) | Variation (en \$) | Variation (en %) | (40 semaines) | (40 semaines) | Variation (en \$) | Variation (en %) |
| Produits | 350 \$ | 297 \$ | 53 \$ | 17,8 % | 921 \$ | 822 \$ | 99 \$ | 12,0 % |
| Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat | 19 | 31 | (12) | (38,7) % | (35) | 107 | (142) | (132,7) % |

| (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | Au 8 octobre 2022 | Au 9 octobre 2021 | Variation (en \$) | Variation (en %) |
|---|----------------------|----------------------|----------------------|---------------------|
| Montant net moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre | 3 520 \$ | 3 050 \$ | 470 \$ | 15,4 % |
| Créances sur cartes de crédit | 3 679 | 3 154 | 525 | 16,6 % |
| Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit | 202 | 205 | (3) | (1,5) % |
| Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre | 13,0 % | 12,8 % | | |
| Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre | 2,6 % | 2,7 % | | |

Produits Les produits se sont établis à 350 millions de dollars au troisième trimestre de 2022, ce qui représente une augmentation de 53 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2021. L'augmentation au troisième trimestre de 2022 est attribuable surtout à ce qui suit :

- la hausse des produits d'intérêts découlant de l'augmentation des créances sur cartes de crédit;
- l'augmentation des commissions d'interchange et des frais liés aux cartes de crédit attribuable aux dépenses accrues des clients.

Les produits se sont établis à 921 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, ce qui représente une augmentation de 99 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2021. L'augmentation pour l'exercice à ce jour est attribuable surtout à ce qui suit :

- la hausse des produits d'intérêts découlant de l'augmentation des créances sur cartes de crédit;
- l'augmentation des commissions d'interchange et des frais liés aux cartes de crédit attribuable aux dépenses accrues des clients;

facteurs en partie contrebalancés par :

- la diminution du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques *La Boutique Mobile*^{MC}.

Bénéfice avant impôt sur le résultat Le bénéfice avant impôt sur le résultat s'est établi à 19 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 12 millions de dollars comparativement au bénéfice inscrit au troisième trimestre de 2021. La diminution est attribuable essentiellement à ce qui suit :

- l'augmentation des radiations contractuelles et l'accroissement de la provision pour pertes sur créances attendues attribuable à la hausse des prévisions à l'égard du taux de chômage;
- l'augmentation des coûts du programme de fidélisation et des coûts d'exploitation;
- la hausse des coûts de financement attribuable à l'augmentation des créances sur cartes de crédit et à l'augmentation des taux d'intérêt;
- la hausse des coûts d'acquisition de la clientèle;
- l'augmentation des coûts liés aux TI et des charges d'amortissement;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'augmentation des produits dont il est question plus haut.

Pour l'exercice à ce jour, la perte avant impôt sur le résultat s'est établie à 35 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 142 millions de dollars comparativement à la période correspondante de 2021. La diminution est attribuable essentiellement à ce qui suit :

- une charge de 111 millions de dollars relative à une question en matière de taxes à la consommation comptabilisée au deuxième trimestre de 2022;
- l'incidence, d'un exercice à l'autre, de la provision pour pertes sur créances attendues, au titre de laquelle une reprise plus importante de 32 millions de dollars a été inscrite pour l'exercice précédent, comparativement à la reprise de 3 millions de dollars inscrite pour l'exercice à l'étude;
- le renversement, au cours de l'exercice précédent, de taxes à la consommation comptabilisées;
- l'augmentation des coûts du programme de fidélisation et des coûts d'exploitation;
- la hausse des coûts d'acquisition de la clientèle;
- la hausse des coûts liés aux TI et des charges d'amortissement;
- la hausse des coûts de financement attribuable à l'augmentation des créances sur cartes de crédit et à l'augmentation des taux d'intérêt;
- l'augmentation des radiations contractuelles;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'augmentation des produits dont il est question plus haut.

En juillet 2022, la Cour de l'impôt a rendu une décision concernant la Banque PC, une filiale de la société. La Cour de l'impôt a statué que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer des crédits de taxe sur les intrants théoriques à l'égard de certains paiements qu'elle a versés à Loblaw's Inc. relativement à des rachats de points de fidélisation. Le 29 septembre 2022, la Banque PC a déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale. Bien que la société croie au bien-fondé de sa position, elle a comptabilisé une charge de 111 millions de dollars, y compris les intérêts, au cours du deuxième trimestre de 2022. La société estime que cette provision est suffisante pour couvrir son passif, si l'appel ne donne pas les résultats escomptés.

Créances sur cartes de crédit Au 8 octobre 2022, les créances sur cartes de crédit s'établissaient à 3 679 millions de dollars, en hausse de 525 millions de dollars comparativement à celles inscrites au 9 octobre 2021. Cette hausse découle essentiellement de la croissance de la clientèle active et des dépenses accrues des clients. Le compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit s'établissait à 202 millions de dollars, en baisse de 3 millions de dollars comparativement au 9 octobre 2021.

5. Situation de trésorerie et sources de financement

5.1 Flux de trésorerie

Principales composantes des flux de trésorerie

| Pour les périodes closes le 8 octobre 2022 et le 9 octobre 2021 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | 2022 | | 2021 | | 2022 | | 2021 | |
|--|-----------------|---------------|----------------------|---------------------|-----------------|---------------|----------------------|---------------------|
| | (16 semaines) | (16 semaines) | Variation (en \$) | Variation (en %) | (40 semaines) | (40 semaines) | Variation (en \$) | Variation (en %) |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice | 1 477 \$ | 1 888 \$ | (411) \$ | (21,8) % | 1 976 \$ | 1 668 \$ | 308 \$ | 18,5 % |
| Entrées (sorties) nettes liées aux : | | | | | | | | |
| Activités d'exploitation | 1 499 \$ | 1 316 \$ | 183 \$ | 13,9 % | 3 607 \$ | 3 803 \$ | (196) \$ | (5,2) % |
| Activités d'investissement | (921) | (628) | (293) | (46,7) % | (1 952) | (1 022) | (930) | (91,0) % |
| Activités de financement | (636) | (796) | 160 | 20,1 % | (2 212) | (2 671) | 459 | 17,2 % |
| Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie | (5) | — | (5) | (100,0) % | (5) | 2 | (7) | (350,0) % |
| Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | (63) \$ | (108) \$ | 45 \$ | 41,7 % | (562) \$ | 112 \$ | (674) \$ | (601,8) % |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice | 1 414 \$ | 1 780 \$ | (366) \$ | (20,6) % | 1 414 \$ | 1 780 \$ | (366) \$ | (20,6) % |

Entrées nettes liées aux activités d'exploitation Les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 1 499 millions de dollars, en hausse de 183 millions de dollars comparativement à celles inscrites au troisième trimestre de 2021. Cette augmentation s'explique essentiellement par l'accroissement du bénéfice en trésorerie et la variation favorable des créances sur cartes de crédit attribuable à une hausse plus faible des dépenses des clients au cours du trimestre à l'étude, en partie contrebalancés par un paiement en trésorerie relatif à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC.

Les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 3 607 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en baisse de 196 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2021. Cette diminution s'explique essentiellement par une variation défavorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et par une variation défavorable des créances sur cartes de crédit attribuable aux dépenses accrues des clients, en partie contrebalancées par l'accroissement du bénéfice en trésorerie et par la baisse du montant net de l'impôt sur le résultat payé attribuable au recouvrement d'impôt en trésorerie lié à Glenhuron.

Sorties nettes liées aux activités d'investissement Les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 921 millions de dollars au troisième trimestre de 2022, en hausse de 293 millions de dollars comparativement à celles inscrites au troisième trimestre de 2021. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation des dépôts de garantie découlant de l'arrivée à échéance des billets de *Fiducie cartes de crédit Eagle*^{MD} (« Eagle ») et à la hausse des entrées d'immobilisations, en partie contrebalancées par la diminution des placements à court terme.

Les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 1 952 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse de 930 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2021. Cette hausse découle essentiellement de l'acquisition de Lifemark, de l'augmentation des dépôts de garantie découlant de l'arrivée à échéance des billets d'Eagle et de la hausse des entrées d'immobilisations, en partie contrebalancées par la diminution des placements à court terme.

Dépenses d'investissement et activités relatives aux magasins

| Au 8 octobre 2022 et au 9 octobre 2021 et pour les périodes closes à ces dates | 2022 (40 semaines) | 2021 (40 semaines) | Variation (en %) |
|--|-----------------------|-----------------------|---------------------|
| Superficie des magasins détenus par la société (en millions de pieds carrés) | 34,8 | 35,5 | (2,0) % |
| Superficie des magasins franchisés (en millions de pieds carrés) | 17,2 | 16,8 | 2,4 % |
| Superficie des pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires (en millions de pieds carrés) | 18,9 | 18,9 | — % |
| Superficie totale de vente au détail (en millions de pieds carrés) | 70,9 | 71,2 | (0,4) % |
| Nombre de magasins détenus par la société | 542 | 550 | (1,5) % |
| Nombre de magasins franchisés | 550 | 546 | 0,7 % |
| Nombre de pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires | 1 344 | 1 343 | 0,1 % |
| Nombre total de magasins | 2 436 | 2 439 | (0,1) % |
| Biens immobiliers détenus par la société (en pourcentage) | 7 % | 7 % | |
| Biens immobiliers détenus par des franchisés (en pourcentage) | 4 % | 4 % | |
| Biens immobiliers détenus par les pharmaciens propriétaires (en pourcentage) | 1 % | 1 % | |
| Superficie moyenne (en pieds carrés) | | | |
| Magasins détenus par la société | 64 200 | 64 500 | (0,5) % |
| Magasins franchisés | 31 300 | 30 800 | 1,6 % |
| Pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires | 14 100 | 14 100 | — % |

Dépenses d'investissement Au troisième trimestre de 2022, la société a engagé des dépenses d'investissement de 432 millions de dollars, en hausse de 102 millions de dollars, ou 30,9 %, comparativement à celles inscrites au troisième trimestre de 2021. Pour l'exercice à ce jour, la société a engagé des dépenses d'investissement de 920 millions de dollars, en hausse de 129 millions de dollars, ou 16,3 %, comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2021.

Sorties nettes liées aux activités de financement Les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 636 millions de dollars au troisième trimestre de 2022, en baisse de 160 millions de dollars comparativement à celles inscrites au troisième trimestre de 2021. Cette baisse s'explique principalement par l'émission nette plus élevée de titres de créance à long terme et par une augmentation de la dette à court terme, en partie contrebalancées par le nombre plus élevé de rachats d'actions ordinaires au cours de l'exercice à l'étude.

Pour l'exercice à ce jour, les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 2 212 millions de dollars, en baisse de 459 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2021. Cette baisse s'explique principalement par l'émission nette plus élevée de titres de créance à long terme et par une augmentation de la dette à court terme, en partie contrebalancées par le nombre plus élevé de rachats d'actions ordinaires au cours de l'exercice à l'étude.

Les opérations importantes touchant la dette à long terme de la société sont décrites à la rubrique 5.3, « Composantes de la dette totale ».

Flux de trésorerie disponibles²⁾

| Pour les périodes closes le 8 octobre 2022 et le 9 octobre 2021 (en millions de dollars canadiens) | 2022 (16 semaines) | | | | 2021 (16 semaines) | | | |
|---|-----------------------|---------------------|----------------------------|---------------------|-----------------------|---------------------|----------------------------|---------------------|
| | Vente au détail | Services financiers | Éliminations ⁱ⁾ | Chiffres consolidés | Vente au détail | Services financiers | Éliminations ⁱ⁾ | Chiffres consolidés |
| Entrées nettes liées aux activités d'exploitation | 1 496 \$ | (15) \$ | 18 \$ | 1 499 \$ | 1 335 \$ | (37) \$ | 18 \$ | 1 316 \$ |
| Moins : | | | | | | | | |
| Dépenses d'investissement | 423 | 9 | — | 432 | 324 | 6 | — | 330 |
| Intérêts payés | 76 | — | 18 | 94 | 73 | — | 18 | 91 |
| Paiements au titre de la location, montant net | 454 | — | — | 454 | 440 | — | — | 440 |
| Flux de trésorerie disponibles²⁾ | 543 \$ | (24) \$ | — \$ | 519 \$ | 498 \$ | (43) \$ | — \$ | 455 \$ |

i) Les intérêts payés sont inclus dans les entrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation du secteur Services financiers.

| Pour les périodes closes le 8 octobre 2022 et le 9 octobre 2021 (en millions de dollars canadiens) | 2022 (40 semaines) | | | | 2021 (40 semaines) | | | |
|---|-----------------------|---------------------|----------------------------|---------------------|-----------------------|---------------------|----------------------------|---------------------|
| | Vente au détail | Services financiers | Éliminations ⁱ⁾ | Chiffres consolidés | Vente au détail | Services financiers | Éliminations ⁱ⁾ | Chiffres consolidés |
| Entrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation | 3 786 \$ | (226) \$ | 47 \$ | 3 607 \$ | 3 582 \$ | 170 \$ | 51 \$ | 3 803 \$ |
| Moins : | | | | | | | | |
| Dépenses d'investissement | 898 | 22 | — | 920 | 773 | 18 | — | 791 |
| Intérêts payés | 212 | — | 47 | 259 | 213 | — | 51 | 264 |
| Paiements au titre de la location, montant net | 1 079 | — | — | 1 079 | 1 052 | — | — | 1 052 |
| Flux de trésorerie disponibles²⁾ | 1 597 \$ | (248) \$ | — \$ | 1 349 \$ | 1 544 \$ | 152 \$ | — \$ | 1 696 \$ |

i) Les intérêts payés sont inclus dans les entrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation du secteur Services financiers.

Les flux de trésorerie disponibles²⁾ provenant du secteur Vente au détail se sont établis à 543 millions de dollars au troisième trimestre de 2022, en hausse de 45 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2021. Cette hausse s'explique essentiellement par l'augmentation du bénéfice en trésorerie. Les flux de trésorerie disponibles²⁾ provenant du secteur Vente au détail se sont établis à 1 597 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse de 53 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2021. La hausse découle principalement de l'augmentation du bénéfice en trésorerie et de la diminution du montant net de l'impôt sur le résultat payé attribuable au recouvrement d'impôt en trésorerie lié à Glenhuron, en partie contrebalancées par la variation défavorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement. Les dépenses d'investissement plus élevées ont également eu une incidence négative sur les flux de trésorerie disponibles²⁾ du secteur Vente au détail au troisième trimestre et pour l'exercice à ce jour comparativement à ceux inscrits pour les périodes correspondantes de 2021.

Les flux de trésorerie disponibles²⁾ affectés au secteur Services financiers se sont établis à 24 millions de dollars au troisième trimestre de 2022, en baisse de 19 millions de dollars comparativement au montant inscrit au troisième trimestre de 2021. La diminution s'explique essentiellement par la variation favorable des créances sur cartes de crédit découlant de la comparaison avec les dépenses accrues des clients au cours de l'exercice précédent, en partie contrebalancée par un paiement en trésorerie relatif à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC et l'augmentation de l'impôt sur le résultat payé. Les flux de trésorerie disponibles²⁾ affectés au secteur Services financiers se sont établis à 248 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse de 400 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2021. La hausse s'explique essentiellement par l'augmentation défavorable des créances sur cartes de crédit découlant de la croissance de la clientèle active et des dépenses accrues des clients, par la diminution du bénéfice en trésorerie et par la hausse de l'impôt sur le résultat payé.

5.2 Situation de trésorerie et structure du capital

La société s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur des facilités de crédit engagées lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières.

La Banque PC prévoit obtenir du financement à long terme pour son portefeuille de cartes de crédit au moyen de l'émission de billets d'*Eagle* et de certificats de placement garanti (« CPG »).

La société gère la structure de son capital en fonction de chacun de ses secteurs d'exploitation à présenter de manière à s'assurer que cette structure convienne au domaine dans lequel chaque secteur exerce ses activités. Le tableau qui suit présente le total de la dette sur laquelle la direction exerce un suivi, par secteur d'exploitation à présenter :

| (en millions de dollars canadiens) | Au 8 octobre 2022 | | | Au 9 octobre 2021 | | | Au 1 ^{er} janvier 2022 | | |
|---|----------------------|------------------------|-----------|----------------------|------------------------|-----------|------------------------------------|------------------------|-----------|
| | Vente au détail | Services financiers | Total | Vente au détail | Services financiers | Total | Vente au détail | Services financiers | Total |
| Dettes bancaires | 16 \$ | — \$ | 16 \$ | 166 \$ | — \$ | 166 \$ | 52 \$ | — \$ | 52 \$ |
| Dépôts à vue de clients | — | 109 | 109 | — | 59 | 59 | — | 75 | 75 |
| Dettes à court terme | — | 600 | 600 | — | 300 | 300 | — | 450 | 450 |
| Tranche à moins d'un an de la dette à long terme | — | 798 | 798 | 574 | 307 | 881 | 570 | 432 | 1 002 |
| Dettes à long terme | 4 865 | 2 113 | 6 978 | 4 298 | 1 992 | 6 290 | 4 297 | 1 914 | 6 211 |
| Certains autres passifs ⁱ⁾ | 152 | — | 152 | 116 | — | 116 | 131 | — | 131 |
| Total de la dette, compte non tenu des obligations locatives | 5 033 \$ | 3 620 \$ | 8 653 \$ | 5 154 \$ | 2 658 \$ | 7 812 \$ | 5 050 \$ | 2 871 \$ | 7 921 \$ |
| Tranche à moins d'un an des obligations locatives | 1 391 | — | 1 391 | 1 366 | — | 1 366 | 1 297 | — | 1 297 |
| Obligations locatives | 7 678 | — | 7 678 | 7 490 | — | 7 490 | 7 542 | — | 7 542 |
| Total de la dette, compte tenu du total des obligations locatives | 14 102 \$ | 3 620 \$ | 17 722 \$ | 14 010 \$ | 2 658 \$ | 16 668 \$ | 13 889 \$ | 2 871 \$ | 16 760 \$ |

i) Au 8 octobre 2022, le poste « Certains autres passifs » incluait des passifs financiers de 72 millions de dollars liés à la vente d'immeubles de commerce de détail à Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (46 millions de dollars au 9 octobre 2021; 57 millions de dollars au 1^{er} janvier 2022).

Secteur Vente au détail La société gère la structure de son capital de manière à ce que le secteur Vente au détail affiche des paramètres de crédit cadrant avec ceux de détaillants dont les notations sont élevées. La société suit de près le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA²⁾ du secteur Vente au détail, mesure qui lui permet d'évaluer le niveau d'endettement.

| | Au 8 octobre 2022 | Au 9 octobre 2021 | Au 1 ^{er} janvier 2022 |
|--|----------------------|----------------------|------------------------------------|
| Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA ²⁾ du secteur Vente au détail | 2,4 x | 2,6 x | 2,6 x |

Le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA²⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle au 8 octobre 2022 a diminué comparativement à celui inscrit au 9 octobre 2021 et au 1^{er} janvier 2022, en raison essentiellement de l'amélioration du montant ajusté du BAIIA²⁾ sur une base annuelle.

Banque le Choix du Président Les objectifs de gestion du capital de la Banque PC consistent à systématiquement maintenir une assise financière solide tout en tenant compte des risques économiques auxquels l'expose son portefeuille de créances sur cartes de crédit et à satisfaire à toutes les exigences réglementaires qui sont définies par le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »).

Clauses restrictives et exigences réglementaires La société est tenue de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société respectait ces clauses restrictives au 8 octobre 2022 et les a respectées tout au long du troisième trimestre. La Banque PC respectait toutes les exigences réglementaires applicables au 8 octobre 2022 et les a respectées tout au long du troisième trimestre.

5.3 Composantes de la dette totale

Débetures Au troisième trimestre de 2022, la société a émis en deux tranches des billets non garantis de premier rang d'un montant en principal global de 800 millions de dollars. L'émission comprenait des billets non garantis de premier rang portant intérêt à 5,008 % par année d'un montant en principal global de 400 millions de dollars, dont l'échéance est le 13 septembre 2032, et des billets non garantis de premier rang portant intérêt à 5,336 % par année d'un montant en principal global de 400 millions de dollars, dont l'échéance est le 13 septembre 2052. La société a utilisé le produit net de l'émission aux fins du rachat, le 21 septembre 2022, de ses billets non garantis de premier rang de série 2023 d'un montant en principal en cours de 800 millions de dollars dont la date d'échéance initiale était le 12 septembre 2023. La société a comptabilisé une charge de 7 millions de dollars liée à une pénalité pour remboursement anticipé dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Aucune débeture n'a été émise ou remboursée au cours des neuf premiers mois de 2021.

Facilité de crédit engagée La société a une facilité de crédit engagée de 1,0 milliard de dollars accordée par un consortium de prêteurs dont la date d'échéance est le 15 juillet 2027. La société a repoussé la date d'échéance au cours du troisième trimestre de 2022, toutes les autres modalités demeurant essentiellement inchangées. Cette facilité de crédit engagée comporte certaines clauses restrictives de nature financière. Au 8 octobre 2022, aucun prélèvement n'avait été effectué sur cette facilité (aucun prélèvement au 9 octobre 2021 et au 1^{er} janvier 2022).

Fiducies de titrisation indépendantes La société, par l'intermédiaire de la Banque PC, participe à divers programmes de titrisation qui constituent une source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC maintient et surveille sa participation en copropriété dans des créances sur cartes de crédit auprès de fiducies de titrisation indépendantes, notamment *Eagle* et d'autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Le tableau qui suit présente un résumé des montants titrisés auprès de fiducies de titrisation indépendantes :

| (en millions de dollars canadiens) | Au 8 octobre 2022 | Au 9 octobre 2021 | Au 1 ^{er} janvier 2022 |
|--|----------------------|----------------------|------------------------------------|
| Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes : | | | |
| Créances titrisées auprès de <i>Fiducie cartes de crédit Eagle</i> ^{MD} | 1 600 \$ | 1 350 \$ | 1 350 \$ |
| Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes | 600 | 300 | 450 |
| Total des créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes | 2 200 \$ | 1 650 \$ | 1 800 \$ |

Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours. Elle se conformait à cette exigence au 8 octobre 2022 et s'y est conformée tout au long des trois premiers trimestres de 2022.

Au deuxième trimestre de 2022, *Eagle* a déposé un prospectus préalable de base simplifié qui permet l'émission éventuelle de billets d'au plus 1,25 milliard de dollars sur 25 mois.

Au cours du troisième trimestre de 2022, *Eagle* a émis des billets à terme de premier rang et subordonnés de 250 millions de dollars, échéant le 17 juillet 2027. Ces billets portent intérêt à un taux moyen pondéré de 4,89 %. Dans le cadre de cette émission, des contrats à terme sur obligations de 140 millions de dollars ont été réglés au cours du troisième trimestre de 2022, ce qui a donné lieu à un profit lié à la juste valeur réalisé de 8 millions de dollars avant impôt, qui était comptabilisé de façon cumulative dans les autres éléments du résultat global à titre de perte latente avant le règlement des contrats. Le profit sera reclassé dans le bénéfice net sur la durée des billets d'*Eagle*. Ce règlement a donné lieu à un taux d'intérêt effectif net de 4,24 % sur les billets d'*Eagle* émis.

Un processus de cumul aux fins du remboursement a été déclenché au troisième trimestre de 2022, en raison de l'arrivée à échéance le 17 octobre 2022 des billets à terme de premier rang et subordonnés d'*Eagle* de 250 millions de dollars. Ces billets portent intérêt à un taux moyen pondéré de 2,71 %. Au 8 octobre 2022, une somme de 250 millions de dollars avait été accumulée et était comptabilisée dans les dépôts de garantie.

Au cours du troisième trimestre de 2021, *Eagle* a émis des billets à terme de premier rang et subordonnés de 300 millions de dollars, échéant le 17 juin 2026. Ces billets portent intérêt à un taux moyen pondéré de 1,61 %. Dans le cadre de cette émission, des contrats à terme sur obligations de 175 millions de dollars ont été réglés au cours du deuxième trimestre de 2021, ce qui a donné lieu à une perte liée à la juste valeur réalisée de 1 million de dollars avant impôt, qui était comptabilisée de façon cumulative dans les autres éléments du résultat global à titre de perte latente avant le règlement des contrats. La perte sera reclassée dans le bénéfice net sur la durée des billets d'*Eagle*. Ce règlement a donné lieu à un taux d'intérêt effectif net de 1,65 % sur les billets d'*Eagle* émis.

Fiducies de financement indépendantes Au 8 octobre 2022, les fiducies de financement indépendantes avaient prélevé 573 millions de dollars (574 millions de dollars au 9 octobre 2021; 570 millions de dollars au 1^{er} janvier 2022) sur la facilité de crédit engagée renouvelable qui constitue la source de financement des fiducies de financement indépendantes. La société accorde un rehaussement de crédit sous forme de lettre de garantie en faveur des fiducies de financement indépendantes. Au 8 octobre 2022, la société avait accordé un rehaussement de crédit de 64 millions de dollars (64 millions de dollars au 9 octobre 2021 et au 1^{er} janvier 2022) en faveur des fiducies de financement indépendantes correspondant à au moins 10 % (au moins 10 % au 9 octobre 2021 et au 1^{er} janvier 2022) du principal des prêts en cours.

La facilité de crédit engagée renouvelable qui constitue la source de financement des fiducies de financement indépendantes arrive à échéance le 14 avril 2025. Au cours du deuxième trimestre de 2022, la société a repoussé la date d'échéance, toutes les autres modalités demeurant essentiellement inchangées.

Certificats de placement garanti Le tableau qui suit présente un résumé des activités liées à l'émission de CPG de la Banque PC, si l'on ne tient pas compte des commissions :

| (en millions de dollars canadiens) | 8 octobre 2022 (16 semaines) | 9 octobre 2021 (16 semaines) | 8 octobre 2022 (40 semaines) | 9 octobre 2021 (40 semaines) |
|------------------------------------|---|---------------------------------|---|---------------------------------|
| Solde à l'ouverture de la période | 1 075 \$ | 1 048 \$ | 996 \$ | 1 185 \$ |
| CPG émis | 282 | 40 | 461 | 196 |
| CPG arrivés à échéance | (46) | (139) | (146) | (432) |
| Solde à la clôture de la période | 1 311 \$ | 949 \$ | 1 311 \$ | 949 \$ |

Au 8 octobre 2022, des CPG de 298 millions de dollars (307 millions de dollars au 9 octobre 2021; 182 millions de dollars au 1^{er} janvier 2022) ont été comptabilisés dans la tranche à moins d'un an de la dette à long terme.

5.4 Situation financière

Montant ajusté du rendement des capitaux propres²⁾ sur une base annuelle et montant ajusté du rendement du capital²⁾ sur une base annuelle

| | Au 8 octobre 2022 | Au 9 octobre 2021 | Au 1 ^{er} janvier 2022 |
|--|------------------------------|----------------------|------------------------------------|
| Montant ajusté du rendement des capitaux propres ²⁾ sur une base annuelle | 20,1 % | 16,7 % | 17,3 % |
| Montant ajusté du rendement du capital ²⁾ sur une base annuelle | 10,6 % | 9,8 % | 9,8 % |

Le montant ajusté du rendement des capitaux propres²⁾ sur une base annuelle au 8 octobre 2022 a augmenté comparativement au montant inscrit au 9 octobre 2021 et au 1^{er} janvier 2022, en raison essentiellement de l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail sur quatre trimestres consécutifs.

Le montant ajusté du rendement du capital²⁾ sur une base annuelle au 8 octobre 2022 a augmenté comparativement au montant inscrit au 9 octobre 2021 et au 1^{er} janvier 2022, en raison principalement de l'augmentation du montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾ après impôt sur quatre trimestres consécutifs.

5.5 Notations

Le tableau qui suit présente les notations actuelles de la société :

| Notation (normes canadiennes) | Dominion Bond Rating Service | | Standard & Poor's | |
|--|------------------------------|----------|-------------------|-------------|
| | Notation | Tendance | Notation | Perspective |
| Notation de l'émetteur | BBB (élevé) | Stable | BBB | Stable |
| Billets à moyen terme | BBB (élevé) | Stable | BBB | s. o. |
| Autres billets et débetures | BBB (élevé) | Stable | BBB | s. o. |
| Actions privilégiées de deuxième rang, série B | Pfd-3 (élevé) | Stable | P-3 (élevé) | s. o. |

Au cours du troisième trimestre de 2022, Standard and Poor's et Dominion Bond Rating Service ont confirmé les notations et les tendances ci-dessus de la société.

5.6 Capital social

Actions ordinaires (nombre illimité autorisé) Les actions ordinaires émises sont entièrement libérées et n'ont aucune valeur nominale. Le tableau qui suit présente l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation :

| (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | 8 octobre 2022 (16 semaines) | | 9 octobre 2021 (16 semaines) | | 8 octobre 2022 (40 semaines) | | 9 octobre 2021 (40 semaines) | |
|--|---------------------------------|--------------------------|---------------------------------|--------------------------|---------------------------------|--------------------------|---------------------------------|--------------------------|
| | Nombre d'actions ordinaires | Capital social ordinaire | Nombre d'actions ordinaires | Capital social ordinaire | Nombre d'actions ordinaires | Capital social ordinaire | Nombre d'actions ordinaires | Capital social ordinaire |
| Émises et en circulation à l'ouverture de la période | 327 698 167 | 6 554 \$ | 338 090 294 | 6 692 \$ | 333 527 369 | 6 643 \$ | 347 361 480 | 6 837 \$ |
| Émises en vue du règlement d'options sur actions | 328 215 | 22 | 500 839 | 32 | 1 207 639 | 81 | 1 407 615 | 88 |
| Rachetées et annulées | (3 429 543) | (56) | (3 426 200) | (68) | (10 138 169) | (204) | (13 604 162) | (269) |
| Émises et en circulation à la clôture de la période | 324 596 839 | 6 520 \$ | 335 164 933 | 6 656 \$ | 324 596 839 | 6 520 \$ | 335 164 933 | 6 656 \$ |
| Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période | (671 450) | (13) \$ | (175 656) | (3) \$ | (595 495) | (12) \$ | (672 784) | (13) \$ |
| Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR | — | — | — | — | (557 000) | (11) | — | — |
| Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR | 32 980 | — | 55 338 | 1 | 514 025 | 10 | 552 466 | 11 |
| Actions détenues en fiducie à la clôture de la période | (638 470) | (13) \$ | (120 318) | (2) \$ | (638 470) | (13) \$ | (120 318) | (2) \$ |
| Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie à la clôture de la période | 323 958 369 | 6 507 \$ | 335 044 615 | 6 654 \$ | 323 958 369 | 6 507 \$ | 335 044 615 | 6 654 \$ |
| Nombre moyen pondéré en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie | 325 716 594 | | 336 670 985 | | 327 260 645 | | 340 554 074 | |

Le tableau qui suit résume les dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes indiquées :

| | 8 octobre 2022 ⁱ⁾ (16 semaines) | 9 octobre 2021 (16 semaines) | 8 octobre 2022 (40 semaines) | 9 octobre 2021 (40 semaines) |
|--|---|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| Dividendes déclarés par action (en dollars) | | | | |
| Actions ordinaires | 0,405 \$ | 0,365 \$ | 1,175 \$ | 1,035 \$ |
| Actions privilégiées de deuxième rang, série B | 0,33125 \$ | 0,33125 \$ | 0,99375 \$ | 0,99375 \$ |

i) Les dividendes de 0,405 \$ par action ordinaire déclarés au troisième trimestre de 2022 étaient à payer le 1^{er} octobre 2022. Les dividendes de 0,33125 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série B, déclarés au troisième trimestre de 2022 étaient à payer le 30 septembre 2022.

| (en millions de dollars canadiens) | 8 octobre 2022 (16 semaines) | 9 octobre 2021 (16 semaines) | 8 octobre 2022 (40 semaines) | 9 octobre 2021 (40 semaines) |
|--|---|---------------------------------|---|---------------------------------|
| Dividendes déclarés | | | | |
| Actions ordinaires | 131 \$ | 121 \$ | 386 \$ | 351 \$ |
| Actions privilégiées de deuxième rang, série B | 3 | 3 | 9 | 9 |
| Total des dividendes déclarés | 134 \$ | 124 \$ | 395 \$ | 360 \$ |

Après la clôture du troisième trimestre de 2022, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,405 \$ par action ordinaire, à payer le 30 décembre 2022 aux actionnaires inscrits le 15 décembre 2022, et un dividende trimestriel sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de 0,33125 \$ par action, à payer le 31 décembre 2022 aux actionnaires inscrits le 15 décembre 2022.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités Le tableau qui suit présente les activités de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités au cours des périodes indiquées :

| (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | 8 octobre 2022 (16 semaines) | 9 octobre 2021 (16 semaines) | 8 octobre 2022 (40 semaines) | 9 octobre 2021 (40 semaines) |
|--|---|---------------------------------|---|---------------------------------|
| Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (nombre d'actions) ⁱ⁾ | 3 429 543 | 3 410 805 | 10 138 169 | 13 588 767 |
| Contrepartie en trésorerie payée ⁱⁱ⁾ | 402 \$ | 300 \$ | 1 130 \$ | 1 000 \$ |
| Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués | 276 | 232 | 954 | 731 |
| Diminution du capital social ordinaire | 56 | 68 | 204 | 269 |
| Actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et détenues en fiducie (nombre d'actions) | — | — | 557 000 | — |
| Contrepartie en trésorerie payée | — \$ | — \$ | 63 \$ | — \$ |
| Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués | — | — | 52 | — |
| Diminution du capital social ordinaire | — | — | 11 | — |

i) Les actions ordinaires rachetées et annulées au 8 octobre 2022 ne comprennent pas les actions qui pourraient être rachetées après la clôture du trimestre dans le cadre du régime de rachat d'actions automatique, comme il est décrit ci-dessous.

ii) Une contrepartie en trésorerie de 28 millions de dollars liée aux actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités au troisième trimestre de 2022 a été payée au quatrième trimestre de 2022.

Au deuxième trimestre de 2022, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou par l'intermédiaire de systèmes de négociation parallèles, d'au plus 16 647 384 de ses actions ordinaires, soit environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation. Conformément aux règlements de la TSX, la société peut racheter ses actions ordinaires à l'occasion à un prix égal à leur cours alors en vigueur. Au 8 octobre 2022, la société avait racheté 8 798 918 actions ordinaires aux fins d'annulation dans le cadre de son offre publique actuelle de rachat dans le cours normal des activités.

En 2020, la TSX a approuvé une modification à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société. Cette modification permettait à la société de racheter ses actions ordinaires de George Weston Limitée (« Weston ») dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, conformément à un régime de cession de titres automatique convenu entre le courtier de la société, la société et Weston, afin que Weston conserve sa quote-part dans la société. Le nombre d'actions ordinaires achetées auprès de Weston sera retranché du nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être achetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Au cours du troisième trimestre de 2022, 3 429 543 actions ordinaires (3 410 805 en 2021) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour une contrepartie totale de 403 millions de dollars (300 millions de dollars en 2021), y compris 1 632 756 actions ordinaires (1 542 706 en 2021) rachetées auprès de Weston, pour une contrepartie totale de 191 millions de dollars (136 millions de dollars en 2021). Pour l'exercice à ce jour, 10 138 169 actions ordinaires (13 588 767 en 2021) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour une contrepartie totale de 1 158 millions de dollars (1 000 millions de dollars en 2021), y compris 4 584 521 actions ordinaires (6 479 854 en 2021) rachetées auprès de Weston, pour une contrepartie totale de 523 millions de dollars (474 millions de dollars en 2021).

De temps à autre, la société participe à un régime d'achat automatique d'actions (le « RAAA ») avec un courtier afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant la période de validité du RAAA, le courtier de la société peut acheter des actions ordinaires à des moments où la société ne serait normalement pas active sur le marché.

5.7 Arrangements hors bilan

La société a recours à des arrangements hors bilan, notamment des lettres de crédit, des garanties et des garanties sous forme de trésorerie, dans le cadre de certaines obligations. Aucun changement important n'a été apporté à ces arrangements hors bilan au troisième trimestre de 2022. Voir la rubrique 7.7, « Arrangements hors bilan », du Rapport annuel de 2021 de la société pour une analyse des principaux arrangements hors bilan de la société.

6. Instruments financiers dérivés

La société a recours à des instruments dérivés pour atténuer certains des risques financiers auxquels elle est exposée. Elle a recours à des contrats à terme sur obligations, à des swaps de taux d'intérêt et à des contrats de change à terme pour atténuer l'incidence de la hausse des taux d'intérêt et pour gérer le risque prévu lié aux taux de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes et des achats prévus d'immobilisations. Ces instruments dérivés sont désignés comme des couvertures de flux de trésorerie.

Contrats à terme sur obligations La Banque PC utilise des contrats à terme pour couvrir son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt sur les émissions futures d'instruments d'emprunt. La société évalue l'efficacité de ces contrats de couverture à la clôture de chaque trimestre et inclut les fluctuations liées aux contrats à terme sur obligations dans les autres éléments du résultat global.

Au cours du troisième trimestre de 2022, la Banque PC a réglé des contrats à terme sur obligations de 140 millions de dollars liés aux billets d'*Eagle* d'un montant de 250 millions de dollars émis au troisième trimestre de 2022. Ces contrats à terme sur obligations avaient pour objectif de couvrir le risque de taux d'intérêt. La société a conclu que la couverture était efficace à la date du règlement, ce qui a donné lieu au reclassement du profit lié à la juste valeur de 8 millions de dollars dans le bénéfice net sur la durée des billets d'*Eagle*.

Au cours du deuxième trimestre de 2021, la Banque PC a réglé un contrat à terme sur obligations de 175 millions de dollars. Au cours du premier trimestre de 2021, la Banque PC a conclu un contrat à terme sur obligations de 75 millions de dollars. Le contrat à terme sur obligations avait pour objectif de couvrir le risque de taux d'intérêt visant les billets de 300 millions de dollars d'*Eagle* émis après le troisième trimestre de 2021. La société avait conclu que la couverture était efficace à la date de règlement, ce qui a donné lieu au reclassement de la perte liée à la juste valeur négligeable dans le bénéfice net sur la durée des billets d'*Eagle*.

Contrats de change à terme Au cours du premier trimestre de 2022, la société a conclu des contrats de change à terme dans le but de couvrir le risque que les flux de trésorerie futurs d'une transaction prévue d'achat d'immobilisations fluctuent en raison des variations des cours de change. La société a déterminé que ces couvertures étaient efficaces et, par conséquent, les profits ou les pertes sur ces contrats de change à terme sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Au moment du règlement de ces contrats de change à terme, le cumul des autres éléments du résultat global sera inclus dans le coût initial de l'immobilisation.

La société a également recours à des contrats à terme normalisés, à des contrats d'options et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des prix des marchandises et des cours de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes. Ces instruments dérivés ne sont pas désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle. Pour plus de précisions sur l'incidence qu'ont eue ces instruments au cours du troisième trimestre de 2022, voir la rubrique 11, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du présent rapport de gestion.

7. Résultats par trimestre

En raison d'une pratique comptable courante dans le secteur de la vente au détail, la société suit un cycle de présentation de 52 semaines, qui passe périodiquement à un exercice de 53 semaines. L'exercice 2021 comptait 52 semaines et l'exercice 2020 comptait 53 semaines. Le cycle de 52 semaines est divisé en quatre trimestres de 12 semaines chacun, sauf pour le troisième trimestre, qui compte 16 semaines. Lorsqu'un exercice compte 53 semaines, comme l'exercice 2020, le quatrième trimestre comporte 13 semaines.

Sommaire des résultats trimestriels consolidés Le tableau qui suit présente un résumé des principales informations financières consolidées tirées des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société pour chacun des huit derniers trimestres :

| | Troisième trimestre | | Deuxième trimestre | | Premier trimestre | | Quatrième trimestre | |
|---|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| | 2022 (16 semaines) | 2021 (16 semaines) | 2022 (12 semaines) | 2021 (12 semaines) | 2022 (12 semaines) | 2021 (12 semaines) | 2021 (12 semaines) | 2020 (13 semaines) |
| (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | | | | | | | | |
| Produits | 17 388 \$ | 16 050 \$ | 12 847 \$ | 12 491 \$ | 12 262 \$ | 11 872 \$ | 12 757 \$ | 13 286 \$ |
| Montant ajusté du BAIIA²⁾ | 1 846 | 1 674 | 1 499 | 1 371 | 1 343 | 1 218 | 1 324 | 1 313 |
| Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société | 556 | 431 | 387 | 375 | 437 | 313 | 744 | 345 |
| Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾ | 663 | 540 | 566 | 464 | 459 | 392 | 515 | 431 |
| Bénéfice net par action ordinaire : | | | | | | | | |
| De base (en dollars) | 1,71 \$ | 1,28 \$ | 1,17 \$ | 1,10 \$ | 1,31 \$ | 0,91 \$ | 2,23 \$ | 0,98 \$ |
| Dilué (en dollars) | 1,69 \$ | 1,27 \$ | 1,16 \$ | 1,09 \$ | 1,30 \$ | 0,90 \$ | 2,20 \$ | 0,98 \$ |
| Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars) | 2,01 \$ | 1,59 \$ | 1,69 \$ | 1,35 \$ | 1,36 \$ | 1,13 \$ | 1,52 \$ | 1,22 \$ |
| Augmentation (diminution) du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail | 6,9 % | 0,2 % | 0,9 % | (0,1) % | 2,1 % | 0,1 % | 1,1 % | 8,6 % |
| Augmentation (diminution) du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail | 7,7 % | 4,4 % | 5,6 % | 9,6 % | 5,2 % | (1,7) % | 7,9 % | 3,7 % |

Produits Les produits des huit derniers trimestres ont été touchés par divers facteurs, dont les suivants :

- l'incidence liée à la pandémie de COVID-19;
- l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre;
- l'incidence de la 53^e semaine au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2020;
- le calendrier des jours fériés;
- l'incidence de la conjoncture macroéconomique sur les prix dans les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail;
- les variations de la superficie nette de vente au détail. Au cours des huit derniers trimestres, la superficie nette de vente au détail est demeurée inchangée à 70,9 millions de pieds carrés.

Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et bénéfice net dilué par action ordinaire

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire des huit derniers trimestres ont été touchés par les éléments suivants :

- l'incidence liée à la pandémie de COVID-19;
- l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre;
- l'incidence de la 53^e semaine au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2020;
- le calendrier des jours fériés;
- les économies de coûts attribuables à l'efficacité sur le plan de l'exploitation et les bénéfices découlant des initiatives stratégiques;
- l'incidence d'éléments d'ajustement dont il est question à la rubrique 11, « Mesures financières non conformes aux PCGR », notamment :
 - la charge relative à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC;
 - les coûts de transaction liés à Lifemark;
 - les charges de restructuration et autres charges connexes;
 - le recouvrement lié à Glenhuron;
 - l'ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités;
 - l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change;
 - le profit et la perte sur la vente d'immeubles non exploités.

8. Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'élaborer et de maintenir un système de contrôles et de procédures de communication de l'information de façon à fournir l'assurance raisonnable que toute information importante concernant la société et ses filiales est réunie et communiquée en temps opportun à la haute direction pour qu'elle soit en mesure de prendre des décisions éclairées à l'égard de ses communications publiques.

Il incombe également à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui sont adéquats de façon à fournir l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés à des fins externes conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS » ou les « PCGR »).

Dans la conception de ces contrôles, il faut considérer le fait qu'en raison de ses limites inhérentes, tout système de contrôle, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexactitudes. De plus, la direction doit faire appel à son jugement lorsqu'elle évalue les contrôles et procédures.

Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière Aucun changement n'a été apporté au contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière au troisième trimestre de 2022 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

9. Risques d'entreprise et gestion des risques

Une liste complète détaillée des risques inhérents aux activités de la société est présentée dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 1^{er} janvier 2022 et dans le rapport de gestion inclus dans le Rapport annuel de 2021 de la société, qui sont intégrés par renvoi au présent rapport de gestion. Le Rapport annuel de 2021 ainsi que la notice annuelle 2021 de la société peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com. Ces risques et ces stratégies de gestion des risques demeurent inchangés.

Loblaw a publié pour la première fois des informations exhaustives sur son approche en matière de réduction des émissions de carbone et de gestion et d'atténuation des risques liés aux changements climatiques, conformément aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques, et a publié des renseignements complémentaires concernant ses initiatives en cours visant à s'assurer que la société et ses partenaires respectent les normes les plus élevées en matière de droits de la personne. Il est possible de consulter ces informations à l'adresse www.loblaw.ca/fr/responsibility.

Consciente de la nécessité de procéder à un contrôle diligent plus poussé, la société a retenu les services de tiers afin qu'ils réalisent une évaluation des risques liés aux changements climatiques et un contrôle diligent en matière de droits de la personne, lesquels n'ont pas donné lieu à l'identification de nouveaux risques ou à des changements dans les stratégies de gestion des risques de la direction dont il est question dans le programme de GRE de la société et qui sont présentées dans le Rapport annuel de 2021 de la société.

10. Perspectives³⁾

Loblaw continuera à faire preuve d'excellence en matière de vente au détail dans ses secteurs principaux que sont l'alimentation et la pharmacie tout en assurant la progression de ses initiatives de croissance en 2022. En cette troisième année de pandémie, les différents secteurs d'activité de la société demeurent bien positionnés pour répondre aux besoins des Canadiens. Toutefois, la société ne peut prédire les répercussions exactes qu'auront la pandémie de COVID-19, la volatilité qui en découle et le contexte inflationniste sur ses résultats financiers de 2022.

Pour l'exercice complet, la société s'attend toujours à :

- ce que ses activités de vente au détail dégagent une croissance du bénéfice plus élevée que celle du chiffre d'affaires;
- procéder à des dépenses en immobilisations de l'ordre d'environ 1,4 milliard de dollars, déduction faite du produit tiré de la cession d'immeubles, en raison d'investissements supplémentaires dans les magasins et le réseau de distribution;
- rembourser du capital aux actionnaires en allouant une portion importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

Compte tenu de son rendement tant opérationnel que financier depuis le début de l'exercice et du momentum observé au terme du troisième trimestre, la société prévoit pour l'exercice complet une croissance du montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire²⁾ s'établissant autour de 20 %.

11. Mesures financières non conformes aux PCGR

La société utilise les mesures et ratios financiers non conformes aux PCGR suivants : la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail; le montant ajusté du bénéfice avant impôt sur le résultat, charges d'intérêts nettes et autres charges financières et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « montant ajusté du BAIIA »); le montant ajusté de la marge du BAIIA; le montant ajusté du résultat d'exploitation; le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières; le montant ajusté de l'impôt sur le résultat; le montant ajusté du taux d'impôt effectif; le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires; le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire; les flux de trésorerie disponibles; le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail; le montant ajusté du rendement des capitaux propres; et le montant ajusté du rendement du capital. Elle estime que ces mesures et ratios financiers non conformes aux PCGR fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer sa performance et sa situation financières, pour les raisons indiquées ci-dessous.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de

l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société ajuste ces éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Marge brute du secteur Vente au détail, montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail et montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté de la marge brute par secteur avec la marge brute par secteur, laquelle fait l'objet d'un rapprochement avec les produits et le coût des marchandises vendues qui sont présentés dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère la marge brute du secteur Vente au détail et le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail comme des mesures utiles l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail et à prendre des décisions à l'égard de ses activités courantes.

Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail correspond au montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail divisé par les produits du secteur Vente au détail.

| | 2022 (16 semaines) | | | | 2021 (16 semaines) | | | |
|---|-----------------------|---------------------|--------------|-----------|-----------------------|---------------------|--------------|-----------|
| | Vente au détail | Services financiers | Éliminations | Total | Vente au détail | Services financiers | Éliminations | Total |
| Pour les périodes closes le 8 octobre 2022 et le 9 octobre 2021 (en millions de dollars canadiens) | | | | | | | | |
| Produits | 17 130 \$ | 350 \$ | (92) \$ | 17 388 \$ | 15 831 \$ | 297 \$ | (78) \$ | 16 050 \$ |
| Coût des marchandises vendues | 11 858 | 56 | — | 11 914 | 10 975 | 52 | — | 11 027 |
| Marge brute | 5 272 \$ | 294 \$ | (92) \$ | 5 474 \$ | 4 856 \$ | 245 \$ | (78) \$ | 5 023 \$ |
| Montant ajusté de la marge brute | 5 272 \$ | 294 \$ | (92) \$ | 5 474 \$ | 4 856 \$ | 245 \$ | (78) \$ | 5 023 \$ |

| | 2022 (40 semaines) | | | | 2021 (40 semaines) | | | |
|---|-----------------------|---------------------|--------------|-----------|-----------------------|---------------------|--------------|-----------|
| | Vente au détail | Services financiers | Éliminations | Total | Vente au détail | Services financiers | Éliminations | Total |
| Pour les périodes closes le 8 octobre 2022 et le 9 octobre 2021 (en millions de dollars canadiens) | | | | | | | | |
| Produits | 41 798 \$ | 921 \$ | (222) \$ | 42 497 \$ | 39 783 \$ | 822 \$ | (192) \$ | 40 413 \$ |
| Coût des marchandises vendues | 28 821 | 120 | — | 28 941 | 27 601 | 130 | — | 27 731 |
| Marge brute | 12 977 \$ | 801 \$ | (222) \$ | 13 556 \$ | 12 182 \$ | 692 \$ | (192) \$ | 12 682 \$ |
| Montant ajusté de la marge brute | 12 977 \$ | 801 \$ | (222) \$ | 13 556 \$ | 12 182 \$ | 692 \$ | (192) \$ | 12 682 \$ |

Montant ajusté du résultat d'exploitation, montant ajusté du BAIIA et montant ajusté de la marge du BAIIA Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société qui est présenté dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance de ses activités courantes et sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA correspond au montant ajusté du BAIIA divisé par les produits.

| | 2022 (16 semaines) | | | 2021 (16 semaines) | | |
|---|-----------------------|------------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|------------------------|
| | Vente au détail | Services financiers | Chiffres consolidés | Vente au détail | Services financiers | Chiffres consolidés |
| Pour les périodes closes le 8 octobre 2022 et le 9 octobre 2021 (en millions de dollars canadiens) | | | | | | |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société | | | 559 \$ | | | 434 \$ |
| Ajouter l'incidence des éléments suivants : | | | | | | |
| Participations ne donnant pas le contrôle | | | 16 | | | 54 |
| Charges d'intérêts nettes et autres charges financières | | | 217 | | | 203 |
| Impôt sur le résultat | | | 199 | | | 172 |
| Résultat d'exploitation | 949 \$ | 42 \$ | 991 \$ | 816 \$ | 47 \$ | 863 \$ |
| Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants : | | | | | | |
| Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix | 147 \$ | — \$ | 147 \$ | 155 \$ | — \$ | 155 \$ |
| Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Lifemark | 4 | — | 4 | — | — | — |
| Charges de restructuration et autres charges connexes | — | — | — | 9 | — | 9 |
| Profit sur la vente d'immeubles non exploités | (3) | — | (3) | (7) | — | (7) |
| Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change | (6) | — | (6) | (8) | — | (8) |
| Éléments d'ajustement | 142 \$ | — \$ | 142 \$ | 149 \$ | — \$ | 149 \$ |
| Montant ajusté du résultat d'exploitation | 1 091 \$ | 42 \$ | 1 133 \$ | 965 \$ | 47 \$ | 1 012 \$ |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles | 851 | 13 | 864 | 807 | 10 | 817 |
| Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark | (151) | — | (151) | (155) | — | (155) |
| Montant ajusté du BAIIA | 1 791 \$ | 55 \$ | 1 846 \$ | 1 617 \$ | 57 \$ | 1 674 \$ |

| | 2022 (40 semaines) | | | 2021 (40 semaines) | | |
|---|-----------------------|------------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|------------------------|
| | Vente au détail | Services financiers | Chiffres consolidés | Vente au détail | Services financiers | Chiffres consolidés |
| Pour les périodes closes le 8 octobre 2022 et le 9 octobre 2021 (en millions de dollars canadiens) | | | | | | |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société | | | 1 389 \$ | | | 1 128 \$ |
| Ajouter l'incidence des éléments suivants : | | | | | | |
| Participations ne donnant pas le contrôle | | | 87 | | | 129 |
| Charges d'intérêts nettes et autres charges financières | | | 511 | | | 524 |
| Impôt sur le résultat | | | 484 | | | 451 |
| Résultat d'exploitation | 2 450 \$ | 21 \$ | 2 471 \$ | 2 077 \$ | 155 \$ | 2 232 \$ |
| Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants : | | | | | | |
| Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix | 375 \$ | — \$ | 375 \$ | 389 \$ | — \$ | 389 \$ |
| Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Lifemark | 7 | — | 7 | — | — | — |
| Charge relative à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC | — | 111 | 111 | — | — | — |
| Coûts de transaction liés à Lifemark | 16 | — | 16 | — | — | — |
| Profit sur la vente d'immeubles non exploités | (7) | — | (7) | (12) | — | (12) |
| Charges de restructuration et autres charges connexes | (15) | — | (15) | 21 | — | 21 |
| Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change | (16) | — | (16) | (19) | — | (19) |
| Éléments d'ajustement | 360 \$ | 111 \$ | 471 \$ | 379 \$ | — \$ | 379 \$ |
| Montant ajusté du résultat d'exploitation | 2 810 \$ | 132 \$ | 2 942 \$ | 2 456 \$ | 155 \$ | 2 611 \$ |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles | 2 093 | 35 | 2 128 | 2 011 | 30 | 2 041 |
| Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark | (382) | — | (382) | (389) | — | (389) |
| Montant ajusté du BAIIA | 4 521 \$ | 167 \$ | 4 688 \$ | 4 078 \$ | 185 \$ | 4 263 \$ |

Outre les éléments dont il est question plus haut à la section portant sur le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail, le montant ajusté du BAIIA a été touché, le cas échéant, par les éléments suivants :

Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug

Mart/Pharmaprix L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 6 050 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. L'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles acquises s'établira à environ 500 millions de dollars jusqu'en 2024 et diminuera par la suite.

Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Lifemark

L'acquisition de Lifemark au deuxième trimestre de 2022 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 299 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. Au troisième trimestre de 2022 et pour l'exercice à ce jour, le bénéfice net tient compte de l'amortissement de 3 millions de dollars et de 5 millions de dollars, respectivement, lié aux immobilisations incorporelles acquises.

Charge relative à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC

Au deuxième trimestre de 2022, la société a comptabilisé une charge de 111 millions de dollars, y compris les intérêts. Le 19 juillet 2022, la Cour de l'impôt a rendu sa décision et a statué que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer des crédits de taxe sur les intrants théoriques à l'égard de certains paiements qu'elle a versés à Loblaw Inc. relativement à des rachats de points de fidélisation. Le 29 septembre 2022, la Banque PC a déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale.

Coûts de transaction liés à Lifemark Pour l'exercice à ce jour, la société a comptabilisé dans le résultat d'exploitation des coûts d'acquisition de 16 millions de dollars liés à l'acquisition de Lifemark.

Profit/perte sur la vente d'immeubles non exploités Au troisième trimestre de 2022, la société a comptabilisé un profit sur la vente d'immeubles non exploités de 3 millions de dollars (7 millions de dollars en 2021). Pour l'exercice à ce jour, la société a cédé des immeubles non exploités à une tierce partie et comptabilisé un profit de 7 millions de dollars (12 millions de dollars en 2021).

Charges de restructuration et autres charges connexes La société évalue régulièrement ses initiatives de réduction des coûts ainsi que ses initiatives stratégiques liées à l'infrastructure de ses magasins, à ses réseaux de distribution et à son infrastructure administrative dans le but de s'assurer de maintenir une structure d'exploitation à faibles coûts. Seules les activités de restructuration liées à ces initiatives annoncées publiquement sont considérées comme étant des éléments d'ajustement.

Au troisième trimestre de 2022, la société n'a pas comptabilisé de charges de restructuration et autres recouvrements ou charges connexes (charges de 9 millions de dollars en 2021). Pour l'exercice à ce jour, la société a comptabilisé des charges de restructuration et autres recouvrements connexes d'environ 15 millions de dollars (charges de 21 millions de dollars en 2021) essentiellement liés à la fermeture annoncée précédemment de deux centres de distribution situés à Laval et à Ottawa. Au premier trimestre de 2022, la société a cédé un des centres de distribution, ce qui lui a rapporté un produit de 26 millions de dollars, et a comptabilisé un profit de 19 millions de dollars, qui a été partiellement contrebalancé par des charges de restructuration et d'autres charges connexes de 4 millions de dollars. La société a investi dans un projet d'agrandissement visant à rendre son centre de distribution de Cornwall plus moderne et plus efficient, afin de desservir ses secteurs de l'alimentation et des pharmacies au détail de l'Ontario et du Québec, et les volumes ont été transférés.

Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change La société est exposée aux fluctuations des prix des marchandises et du cours de change du dollar américain. Conformément à sa politique de gestion du risque marchandises, la société a recours à des contrats à terme normalisés et à des contrats à terme de gré à gré négociés en bourse pour atténuer la volatilité des prix du carburant et du cours de change du dollar américain. Ces instruments dérivés ne sont pas acquis à des fins de transaction ou de spéculation. Conformément aux méthodes comptables que la société utilise à l'égard de ses instruments dérivés, la variation de la juste valeur de ces instruments, qui comprend les profits et les pertes réalisés et latents, est comptabilisée dans le résultat d'exploitation. La comptabilisation de ces dérivés sur marchandises et de ces dérivés de change a une incidence sur les résultats présentés par la société; cependant, leur effet économique permet de réduire considérablement les risques connexes découlant des fluctuations des prix des marchandises et du cours de change et des engagements liés au dollar américain.

Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et des charges d'intérêts nettes et autres charges financières qui sont présentées dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance financière sous-jacente et pour la prise de décisions concernant ses activités de nature financière.

| Pour les périodes closes le 8 octobre 2022 et le 9 octobre 2021 (en millions de dollars canadiens) | 2022 (16 semaines) | 2021 (16 semaines) | 2022 (40 semaines) | 2021 (40 semaines) |
|---|-------------------------------------|-----------------------|-------------------------------------|-----------------------|
| Charges d'intérêts nettes et autres charges financières | 217 \$ | 203 \$ | 511 \$ | 524 \$ |
| Ajouter : Recouvrement lié à Glenhuron | — | — | 11 | — |
| Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières | 217 \$ | 203 \$ | 522 \$ | 524 \$ |

Recouvrement lié à Glenhuron Au cours de l'exercice, la société a annulé des charges de 35 millions de dollars comptabilisées précédemment, dont une tranche de 33 millions de dollars était inscrite à titre de recouvrement d'impôt sur le résultat et une tranche de 2 millions de dollars était incluse dans les produits d'intérêts. De plus, des intérêts de 9 millions de dollars avant impôt ont été comptabilisés au titre des produits d'intérêts découlant des remboursements d'impôt en trésorerie prévus.

Montant ajusté de l'impôt sur le résultat et montant ajusté du taux d'impôt effectif Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté de l'impôt sur le résultat avec l'impôt sur le résultat qui est présenté dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté de l'impôt sur le résultat comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le montant ajusté du taux d'impôt effectif correspond au montant ajusté de l'impôt sur le résultat divisé par la somme du montant ajusté du résultat d'exploitation diminué du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

| Pour les périodes closes le 8 octobre 2022 et le 9 octobre 2021 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | 2022 (16 semaines) | 2021 (16 semaines) | 2022 (40 semaines) | 2021 (40 semaines) |
|--|-------------------------------------|-----------------------|-------------------------------------|-----------------------|
| Montant ajusté du résultat d'exploitation ⁱ⁾ | 1 133 \$ | 1 012 \$ | 2 942 \$ | 2 611 \$ |
| Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱ⁾ | 217 | 203 | 522 | 524 |
| Montant ajusté du bénéfice avant impôt | 916 \$ | 809 \$ | 2 420 \$ | 2 087 \$ |
| Impôt sur le résultat | 199 \$ | 172 \$ | 484 \$ | 451 \$ |
| Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants : | | | | |
| Incidence fiscale des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt ⁱⁱ⁾ | 35 | 40 | 119 | 102 |
| Recouvrement lié à Glenhuron | — | — | 33 | — |
| Montant ajusté de l'impôt sur le résultat | 234 \$ | 212 \$ | 636 \$ | 553 \$ |
| Taux d'impôt effectif | 25,7 % | 26,1 % | 24,7 % | 26,4 % |
| Montant ajusté du taux d'impôt effectif | 25,5 % | 26,2 % | 26,3 % | 26,5 % |

- i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté dans les tableaux ci-dessus.
- ii) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du résultat d'exploitation, le montant ajusté du BAIIA et le montant ajusté de la marge du BAIIA ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt.

Recouvrement lié à Glenhuron Au cours de l'exercice, la société a annulé des charges de 35 millions de dollars comptabilisées précédemment, dont une tranche de 33 millions de dollars était inscrite à titre de recouvrement d'impôt sur le résultat et une tranche de 2 millions de dollars était incluse dans les produits d'intérêts. De plus, des intérêts de 9 millions de dollars avant impôt ont été comptabilisés au titre des produits d'intérêts découlant des remboursements d'impôt en trésorerie prévus.

Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

| Pour les périodes closes le 8 octobre 2022 et le 9 octobre 2021 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | 2022 (16 semaines) | 2021 (16 semaines) | 2022 (40 semaines) | 2021 (40 semaines) |
|--|-------------------------------------|-----------------------|-------------------------------------|-----------------------|
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société | 559 \$ | 434 \$ | 1 389 \$ | 1 128 \$ |
| Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social | (3) | (3) | (9) | (9) |
| Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société | 556 \$ | 431 \$ | 1 380 \$ | 1 119 \$ |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société | 559 \$ | 434 \$ | 1 389 \$ | 1 128 \$ |
| Éléments d'ajustement (se reporter au tableau suivant) | 107 | 109 | 308 | 277 |
| Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société | 666 \$ | 543 \$ | 1 697 \$ | 1 405 \$ |
| Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social | (3) | (3) | (9) | (9) |
| Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société | 663 \$ | 540 \$ | 1 688 \$ | 1 396 \$ |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation - dilué (en millions) | 329,6 | 340,1 | 331,1 | 343,1 |

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire pour les périodes closes aux dates indiquées :

| | 2022 (16 semaines) | | 2021 (16 semaines) | | 2022 (40 semaines) | | 2021 (40 semaines) | |
|--|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société | Bénéfice net dilué par action ordinaire | Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société | Bénéfice net dilué par action ordinaire | Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société | Bénéfice net dilué par action ordinaire | Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société | Bénéfice net dilué par action ordinaire |
| Pour les périodes closes le 8 octobre 2022 et le 9 octobre 2021 (en millions de dollars canadiens) | | | | | | | | |
| Montant présenté | 556 \$ | 1,69 \$ | 431 \$ | 1,27 \$ | 1 380 \$ | 4,17 \$ | 1 119 \$ | 3,26 \$ |
| Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants : | | | | | | | | |
| Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix | 109 \$ | 0,33 \$ | 113 \$ | 0,33 \$ | 277 \$ | 0,84 \$ | 285 \$ | 0,83 \$ |
| Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Lifemark | 3 | 0,01 | — | — | 5 | 0,02 | — | — |
| Charge relative à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC | — | — | — | — | 86 | 0,25 | — | — |
| Coûts de transaction liés à Lifemark | — | — | — | — | 12 | 0,04 | — | — |
| Charges de restructuration et autres charges connexes | — | — | 8 | 0,03 | (14) | (0,04) | 16 | 0,05 |
| Recouvrement lié à Glenhuron | — | — | — | — | (42) | (0,13) | — | — |
| Profit sur la vente d'immeubles non exploités | (1) | — | (6) | (0,02) | (4) | (0,01) | (10) | (0,03) |
| Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change | (4) | (0,02) | (6) | (0,02) | (12) | (0,04) | (14) | (0,04) |
| Éléments d'ajustement | 107 \$ | 0,32 \$ | 109 \$ | 0,32 \$ | 308 \$ | 0,93 \$ | 277 \$ | 0,81 \$ |
| Montant ajusté | 663 \$ | 2,01 \$ | 540 \$ | 1,59 \$ | 1 688 \$ | 5,10 \$ | 1 396 \$ | 4,07 \$ |

Flux de trésorerie disponibles Le tableau qui suit présente le rapprochement, par secteur d'exploitation à présenter, des flux de trésorerie disponibles avec les entrées nettes liées aux activités d'exploitation qui sont présentées dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les périodes closes aux dates indiquées. La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile pour évaluer la trésorerie qu'elle peut affecter à des activités de financement et d'investissement supplémentaires.

| Pour les périodes closes le 8 octobre 2022 et le 9 octobre 2021 (en millions de dollars canadiens) | 2022 (16 semaines) | | | | 2021 (16 semaines) | | | |
|---|-----------------------|---------------------|----------------------------|---------------------|-----------------------|---------------------|----------------------------|---------------------|
| | Vente au détail | Services financiers | Éliminations ¹⁾ | Chiffres consolidés | Vente au détail | Services financiers | Éliminations ¹⁾ | Chiffres consolidés |
| Entrées nettes liées aux activités d'exploitation | 1 496 \$ | (15) \$ | 18 \$ | 1 499 \$ | 1 335 \$ | (37) \$ | 18 \$ | 1 316 \$ |
| Moins : | | | | | | | | |
| Dépenses d'investissement | 423 | 9 | — | 432 | 324 | 6 | — | 330 |
| Intérêts payés | 76 | — | 18 | 94 | 73 | — | 18 | 91 |
| Paiements au titre de la location, montant net | 454 | — | — | 454 | 440 | — | — | 440 |
| Flux de trésorerie disponibles ²⁾ | 543 \$ | (24) \$ | — \$ | 519 \$ | 498 \$ | (43) \$ | — \$ | 455 \$ |

i) Les intérêts payés sont inclus dans les entrées nettes liées aux activités d'exploitation du secteur Services financiers.

| Pour les périodes closes le 8 octobre 2022 et le 9 octobre 2021 (en millions de dollars canadiens) | 2022 (40 semaines) | | | | 2021 (40 semaines) | | | |
|---|-----------------------|---------------------|----------------------------|---------------------|-----------------------|---------------------|----------------------------|---------------------|
| | Vente au détail | Services financiers | Éliminations ¹⁾ | Chiffres consolidés | Vente au détail | Services financiers | Éliminations ¹⁾ | Chiffres consolidés |
| Entrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation | 3 786 \$ | (226) \$ | 47 \$ | 3 607 \$ | 3 582 \$ | 170 \$ | 51 \$ | 3 803 \$ |
| Moins : | | | | | | | | |
| Dépenses d'investissement | 898 | 22 | — | 920 | 773 | 18 | — | 791 |
| Intérêts payés | 212 | — | 47 | 259 | 213 | — | 51 | 264 |
| Paiements au titre de la location, montant net | 1 079 | — | — | 1 079 | 1 052 | — | — | 1 052 |
| Flux de trésorerie disponibles ²⁾ | 1 597 \$ | (248) \$ | — \$ | 1 349 \$ | 1 544 \$ | 152 \$ | — \$ | 1 696 \$ |

i) Les intérêts payés sont inclus dans les entrées nettes liées aux activités d'exploitation du secteur Services financiers.

Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail sur une base annuelle, montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle et montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle La société utilise les mesures qui suivent pour évaluer son levier financier et sa rentabilité. Les définitions de ces ratios sont présentées ci-dessous.

- **Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail sur une base annuelle** Total de la dette du secteur Vente au détail divisé par le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail pour les quatre derniers trimestres. Se reporter à la rubrique 5.2, « Situation de trésorerie et structure du capital », du présent rapport de gestion.
- **Montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle** Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les quatre derniers trimestres divisé par le total des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société. Se reporter à la rubrique 5.4, « Situation financière », du présent rapport de gestion.
- **Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle** Montant ajusté du résultat d'exploitation après impôt pour les quatre derniers trimestres divisé par le capital moyen, le capital s'entendant du total de la dette majoré des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme. Se reporter à la rubrique 5.4, « Situation financière », du présent rapport de gestion.

Mesures financières non conformes aux PCGR – rapprochements trimestriels avec les principales mesures financières conformes aux PCGR

Montant ajusté du résultat d'exploitation, montant ajusté du BAIIA et montant ajusté de la marge du BAIIA Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du BAIIA et du résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société établi conformément aux PCGR et présenté pour les trimestres et les exercices clos aux dates indiquées.

| (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | Troisième trimestre | | Deuxième trimestre | | Premier trimestre | | Quatrième trimestre | |
|---|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| | 2022 (16 semaines) | 2021 (16 semaines) | 2022 (12 semaines) | 2021 (12 semaines) | 2022 (12 semaines) | 2021 (12 semaines) | 2021 (12 semaines) | 2020 (13 semaines) |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société | 559 \$ | 434 \$ | 390 \$ | 378 \$ | 440 \$ | 316 \$ | 747 \$ | 348 \$ |
| Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants : | | | | | | | | |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 16 | 54 | 38 | 56 | 33 | 19 | (28) | 46 |
| (Recouvrements d'intérêts nets) charges d'intérêts nettes et autres charges financières | 217 | 203 | 152 | 161 | 142 | 160 | (29) | 166 |
| Impôt sur le résultat | 199 | 172 | 162 | 157 | 123 | 122 | 15 | 142 |
| Résultat d'exploitation | 991 \$ | 863 \$ | 742 \$ | 752 \$ | 738 \$ | 617 \$ | 705 \$ | 702 \$ |
| Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants : | | | | | | | | |
| Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix | 147 \$ | 155 \$ | 111 \$ | 117 \$ | 117 \$ | 117 \$ | 117 \$ | 117 \$ |
| Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Lifemark | 4 | — | 3 | — | — | — | — | — |
| Charge relative à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC | — | — | 111 | — | — | — | — | — |
| Coûts de transaction liés à Lifemark | — | — | 13 | — | 3 | — | — | — |
| Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change | (6) | (8) | 4 | (3) | (14) | (8) | 6 | (7) |
| Charges de restructuration et autres charges connexes | — | 9 | — | 8 | (15) | 4 | (8) | 8 |
| Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités | — | — | — | — | — | — | (2) | 9 |
| Profit sur la vente d'immeubles non exploités | (3) | (7) | (4) | — | — | (5) | — | (8) |
| Éléments d'ajustement | 142 \$ | 149 \$ | 238 \$ | 122 \$ | 91 \$ | 108 \$ | 113 \$ | 119 \$ |
| Montant ajusté du résultat d'exploitation | 1 133 \$ | 1 012 \$ | 980 \$ | 874 \$ | 829 \$ | 725 \$ | 818 \$ | 821 \$ |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles | 864 | 817 | 633 | 614 | 631 | 610 | 623 | 609 |
| Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark | (151) | (155) | (114) | (117) | (117) | (117) | (117) | (117) |
| Montant ajusté du BAIIA ⁱ⁾ | 1 846 \$ | 1 674 \$ | 1 499 \$ | 1 371 \$ | 1 343 \$ | 1 218 \$ | 1 324 \$ | 1 313 \$ |

i) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark comptabilisé par Loblaw.

Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire établis conformément aux PCGR pour les trimestres et les exercices clos aux dates indiquées.

| (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | Troisième trimestre | | Deuxième trimestre | | Premier trimestre | | Quatrième trimestre | |
|--|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| | 2022 (16 semaines) | 2021 (16 semaines) | 2022 (12 semaines) | 2021 (12 semaines) | 2022 (12 semaines) | 2021 (12 semaines) | 2021 (12 semaines) | 2020 (13 semaines) |
| Montant présenté | 556 \$ | 431 \$ | 387 \$ | 375 \$ | 437 \$ | 313 \$ | 744 \$ | 345 \$ |
| Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ⁱ⁾ : | | | | | | | | |
| Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix | 109 \$ | 113 \$ | 81 \$ | 86 \$ | 87 \$ | 86 \$ | 87 \$ | 86 \$ |
| Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Lifemark | 3 | — | 2 | — | — | — | — | — |
| Charge relative à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC | — | — | 86 | — | — | — | — | — |
| Coûts de transaction liés à Lifemark | — | — | 10 | — | 2 | — | — | — |
| Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change | (4) | (6) | 3 | (2) | (11) | (6) | 4 | (5) |
| Charges de restructuration et autres charges connexes | — | 8 | — | 5 | (14) | 3 | (6) | 5 |
| Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités | — | — | — | — | — | — | (1) | 7 |
| Recouvrement lié à Glenhuron | — | — | — | — | (42) | — | (313) | — |
| Profit sur la vente d'immeubles non exploités | (1) | (6) | (3) | — | — | (4) | — | (7) |
| Éléments d'ajustement | 107 \$ | 109 \$ | 179 \$ | 89 \$ | 22 \$ | 79 \$ | (229) \$ | 86 \$ |
| Montant ajustéⁱ⁾ | 663 \$ | 540 \$ | 566 \$ | 464 \$ | 459 \$ | 392 \$ | 515 \$ | 431 \$ |

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, le cas échéant.

| | Troisième trimestre | | Deuxième trimestre | | Premier trimestre | | Quatrième trimestre | |
|--|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| | 2022 (16 semaines) | 2021 (16 semaines) | 2022 (12 semaines) | 2021 (12 semaines) | 2022 (12 semaines) | 2021 (12 semaines) | 2021 (12 semaines) | 2020 (13 semaines) |
| (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | | | | | | | | |
| Montant présenté | 1,69 \$ | 1,27 \$ | 1,16 \$ | 1,09 \$ | 1,30 \$ | 0,90 \$ | 2,20 \$ | 0,98 \$ |
| Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ⁱ⁾ : | | | | | | | | |
| Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix | 0,33 \$ | 0,33 \$ | 0,24 \$ | 0,25 \$ | 0,25 \$ | 0,25 \$ | 0,25 \$ | 0,23 \$ |
| Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Lifemark | 0,01 | — | 0,01 | — | — | — | — | — |
| Charge relative à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC | — | — | 0,25 | — | — | — | — | — |
| Coûts de transaction liés à Lifemark | — | — | 0,03 | — | 0,01 | — | — | — |
| Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change | (0,02) | (0,02) | 0,01 | — | (0,03) | (0,02) | 0,01 | (0,01) |
| Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités | — | — | — | — | — | — | — | 0,02 |
| Charges de restructuration et autres charges connexes | — | 0,03 | — | 0,01 | (0,04) | 0,01 | (0,02) | 0,02 |
| Recouvrement lié à Glenhuron | — | — | — | — | (0,13) | — | (0,92) | — |
| Profit sur la vente d'immeubles non exploités | — | (0,02) | (0,01) | — | — | (0,01) | — | (0,02) |
| Éléments d'ajustement | 0,32 \$ | 0,32 \$ | 0,53 \$ | 0,26 \$ | 0,06 \$ | 0,23 \$ | (0,68) \$ | 0,24 \$ |
| Montant ajustéⁱ⁾ | 2,01 \$ | 1,59 \$ | 1,69 \$ | 1,35 \$ | 1,36 \$ | 1,13 \$ | 1,52 \$ | 1,22 \$ |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation - dilué (en millions) | 329,6 | 340,1 | 334,4 | 342,9 | 336,7 | 348,2 | 338,1 | 353,8 |

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, le cas échéant.

12. Informations supplémentaires

Des informations supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR »), et elles peuvent être consultées en ligne à l'adresse sedar.com et auprès du BSIF, organisme de réglementation principal de la Banque PC, filiale de la société.

Le 15 novembre 2022

Toronto, Canada

Notes de fin de document du rapport de gestion

- 1) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire du Rapport annuel de 2021 de la société, à la page 162.
- 2) Voir la rubrique 11, « Mesures financières non conformes aux PCGR », qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.
- 3) À lire en parallèle avec la rubrique 1, « Énoncés prospectifs ».

Résultats financiers

| | |
|---|-----------|
| États consolidés résumés des résultats | 44 |
| États consolidés résumés du résultat global | 45 |
| États consolidés résumés des variations des capitaux propres | 46 |
| Bilans consolidés résumés | 48 |
| Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie | 49 |
| Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités | 50 |
| Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière | 50 |
| Note 2. Principales méthodes comptables | 50 |
| Note 3. Acquisitions d'entreprises | 50 |
| Note 4. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières | 52 |
| Note 5. Impôt sur le résultat | 52 |
| Note 6. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire | 53 |
| Note 7. Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie | 53 |
| Note 8. Créances sur cartes de crédit | 54 |
| Note 9. Stocks | 55 |
| Note 10. Actifs détenus en vue de la vente | 55 |
| Note 11. Autres actifs | 56 |
| Note 12. Provisions | 56 |
| Note 13. Dette à long terme | 56 |
| Note 14. Autres passifs | 58 |
| Note 15. Capital social | 59 |
| Note 16. Rémunération fondée sur des titres de capitaux propres | 61 |
| Note 17. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme | 64 |
| Note 18. Instruments financiers | 65 |
| Note 19. Passifs éventuels | 69 |
| Note 20. Transactions entre parties liées | 71 |
| Note 21. Informations sectorielles | 72 |
| Sommaire financier | 75 |

États consolidés résumés des résultats

| (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité) | 8 octobre 2022 (16 semaines) | 9 octobre 2021 (16 semaines) | 8 octobre 2022 (40 semaines) | 9 octobre 2021 (40 semaines) |
|--|---|---------------------------------|---|---------------------------------|
| Produits | 17 388 \$ | 16 050 \$ | 42 497 \$ | 40 413 \$ |
| Coût des marchandises vendues | 11 914 | 11 027 | 28 941 | 27 731 |
| Frais de vente et charges générales et administratives | 4 483 | 4 160 | 11 085 | 10 450 |
| Résultat d'exploitation | 991 \$ | 863 \$ | 2 471 \$ | 2 232 \$ |
| Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 4) | 217 | 203 | 511 | 524 |
| Bénéfice avant impôt sur le résultat | 774 \$ | 660 \$ | 1 960 \$ | 1 708 \$ |
| Impôt sur le résultat (note 5) | 199 | 172 | 484 | 451 |
| Bénéfice net | 575 \$ | 488 \$ | 1 476 \$ | 1 257 \$ |
| Attribuable aux : | | | | |
| Actionnaires de la société (note 6) | 559 \$ | 434 \$ | 1 389 \$ | 1 128 \$ |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 16 | 54 | 87 | 129 |
| Bénéfice net | 575 \$ | 488 \$ | 1 476 \$ | 1 257 \$ |
| Bénéfice net par action ordinaire (en dollars) (note 6) | | | | |
| De base | 1,71 \$ | 1,28 \$ | 4,22 \$ | 3,28 \$ |
| Dilué | 1,69 \$ | 1,27 \$ | 4,17 \$ | 3,26 \$ |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions) (note 6) | | | | |
| De base | 325,7 | 336,7 | 327,3 | 340,6 |
| Dilué | 329,6 | 340,1 | 331,1 | 343,1 |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés du résultat global

| (en millions de dollars canadiens) (non audité) | 8 octobre 2022 (16 semaines) | 9 octobre 2021 (16 semaines) | 8 octobre 2022 (40 semaines) | 9 octobre 2021 (40 semaines) |
|--|---|---------------------------------|---|---------------------------------|
| Bénéfice net | 575 \$ | 488 \$ | 1 476 \$ | 1 257 \$ |
| Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt | | | | |
| Éléments reclassés en résultat net ou qui pourraient l'être ultérieurement : | | | | |
| Écart de conversion | (1) \$ | — \$ | 1 \$ | 2 \$ |
| (Pertes) profits sur les couvertures de flux de trésorerie (note 18) | (3) | 2 | 2 | 3 |
| Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net : | | | | |
| Gains actuariels nets (pertes actuarielles nettes) au titre des régimes à prestations définies (note 17) | 8 | 25 | (160) | 217 |
| Autres éléments du résultat global | 4 \$ | 27 \$ | (157) \$ | 222 \$ |
| Résultat global total, déduction faite de l'impôt | 579 \$ | 515 \$ | 1 319 \$ | 1 479 \$ |
| Attribuable aux : | | | | |
| Actionnaires de la société | 563 \$ | 461 \$ | 1 232 \$ | 1 350 \$ |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 16 | 54 | 87 | 129 |
| Résultat global total, déduction faite de l'impôt | 579 \$ | 515 \$ | 1 319 \$ | 1 479 \$ |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

| (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité) | Capital social ordinaire | Capital social privilégié | Capital social total | Résultats non distribués | Surplus d'apport | Écart de conversion | Couvertures de flux de trésorerie | Ajustement de la juste valeur au transfert d'immeubles de placement | Cumul des autres éléments du résultat global | Participations ne donnant pas le contrôle | Total des capitaux propres |
|---|--------------------------|---------------------------|----------------------|--------------------------|------------------|---------------------|-----------------------------------|---|--|---|----------------------------|
| Solde au 1^{er} janvier 2022 | 6 631 \$ | 221 \$ | 6 852 \$ | 4 591 \$ | 116 \$ | 39 \$ | (29) \$ | 4 \$ | 14 \$ | 164 \$ | 11 737 \$ |
| Bénéfice net | — \$ | — \$ | — \$ | 1 389 \$ | — \$ | — \$ | — \$ | — \$ | — \$ | 87 \$ | 1 476 \$ |
| Autres éléments du résultat global | — | — | — | (160) | — | 1 | 2 | — | 3 | — | (157) |
| Résultat global total | — \$ | — \$ | — \$ | 1 229 \$ | — \$ | 1 \$ | 2 \$ | — \$ | 3 \$ | 87 \$ | 1 319 \$ |
| Actions ordinaires rachetées et annulées (note 15) | (204) | — | (204) | (954) | — | — | — | — | — | — | (1 158) |
| Incidence nette de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (notes 15 et 16) | 81 | — | 81 | — | — | — | — | — | — | — | 81 |
| Actions rachetées et détenues en fiducie (note 15) | (11) | — | (11) | (52) | — | — | — | — | — | — | (63) |
| Actions détenues en fiducie et libérées (notes 15 et 16) | 10 | — | 10 | 24 | — | — | — | — | — | — | 34 |
| Dividendes déclarés par action ordinaire – 1,175 \$ (note 15) | — | — | — | (386) | — | — | — | — | — | — | (386) |
| Dividendes déclarés par action privilégiée – 0,99375 \$ (note 15) | — | — | — | (9) | — | — | — | — | — | — | (9) |
| Distribution aux participations ne donnant pas le contrôle, montant net | — | — | — | — | — | — | — | — | — | (72) | (72) |
| | (124) \$ | — \$ | (124) \$ | (148) \$ | — \$ | 1 \$ | 2 \$ | — \$ | 3 \$ | 15 \$ | (254) \$ |
| Solde au 8 octobre 2022 | 6 507 \$ | 221 \$ | 6 728 \$ | 4 443 \$ | 116 \$ | 40 \$ | (27) \$ | 4 \$ | 17 \$ | 179 \$ | 11 483 \$ |

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

| (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité) | Capital social ordinaire | Capital social privilégié | Capital social total | Résultats non distribués | Surplus d'apport | Écart de conversion | Couvertures de flux de trésorerie | Ajustement de la juste valeur au transfert d'immeubles de placement | Cumul des autres éléments du résultat global | Participations ne donnant pas le contrôle | Total des capitaux propres |
|---|--------------------------|---------------------------|----------------------|--------------------------|------------------|---------------------|-----------------------------------|---|--|---|----------------------------|
| Solde au 2 janvier 2021 | 6 824 \$ | 221 \$ | 7 045 \$ | 3 813 \$ | 109 \$ | 39 \$ | (34) \$ | 16 \$ | 21 \$ | 131 \$ | 11 119 \$ |
| Bénéfice net | — \$ | — \$ | — \$ | 1 128 \$ | — \$ | — \$ | — \$ | — \$ | — \$ | 129 \$ | 1 257 \$ |
| Autres éléments du résultat global | — | — | — | 217 | — | 2 | 3 | — | 5 | — | 222 |
| Résultat global total | — \$ | — \$ | — \$ | 1 345 \$ | — \$ | 2 \$ | 3 \$ | — \$ | 5 \$ | 129 \$ | 1 479 \$ |
| Actions ordinaires rachetées et annulées (note 15) | (269) | — | (269) | (731) | — | — | — | — | — | — | (1 000) |
| Incidence nette de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (notes 15 et 16) | 88 | — | 88 | — | 1 | — | — | — | — | — | 89 |
| Actions détenues en fiducie et libérées (notes 15 et 16) | 11 | — | 11 | 19 | — | — | — | — | — | — | 30 |
| Dividendes déclarés par action ordinaire – 1,035 \$ (note 15) | — | — | — | (351) | — | — | — | — | — | — | (351) |
| Dividendes déclarés par action privilégiée – 0,99375 \$ (note 15) | — | — | — | (9) | — | — | — | — | — | — | (9) |
| Transfert du profit de réévaluation à la vente d'immeubles de placement | — | — | — | 12 | — | — | — | (12) | (12) | — | — |
| Distribution aux participations ne donnant pas le contrôle, montant net | — | — | — | — | — | — | — | — | — | (64) | (64) |
| | (170) \$ | — \$ | (170) \$ | 285 \$ | 1 \$ | 2 \$ | 3 \$ | (12) \$ | (7) \$ | 65 \$ | 174 \$ |
| Solde au 9 octobre 2021 | 6 654 \$ | 221 \$ | 6 875 \$ | 4 098 \$ | 110 \$ | 41 \$ | (31) \$ | 4 \$ | 14 \$ | 196 \$ | 11 293 \$ |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Bilans consolidés résumés

| (en millions de dollars canadiens) (non audité) | Au 8 octobre 2022 | Au 9 octobre 2021 | Au 1 ^{er} janvier 2022 |
|---|----------------------|----------------------|------------------------------------|
| Actifs | | | |
| Actifs courants | | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 7) | 1 414 \$ | 1 780 \$ | 1 976 \$ |
| Placements à court terme (note 7) | 294 | 593 | 464 |
| Dépôts de garantie (note 7) | 250 | — | — |
| Créances | 1 164 | 894 | 947 |
| Créances sur cartes de crédit (note 8) | 3 679 | 3 154 | 3 443 |
| Stocks (note 9) | 5 763 | 5 214 | 5 166 |
| Impôt sur le résultat recouvrable | — | — | 301 |
| Charges payées d'avance et autres actifs | 349 | 290 | 249 |
| Actifs détenus en vue de la vente (note 10) | 101 | 85 | 91 |
| Total des actifs courants | 13 014 \$ | 12 010 \$ | 12 637 \$ |
| Immobilisations corporelles | 5 388 | 5 406 | 5 447 |
| Actifs au titre de droits d'utilisation (note 20) | 7 455 | 7 210 | 7 175 |
| Immeubles de placement | 53 | 110 | 111 |
| Immobilisations incorporelles (note 3) | 6 605 | 6 502 | 6 402 |
| Goodwill (note 3) | 4 318 | 3 949 | 3 949 |
| Actifs d'impôt différé | 87 | 99 | 91 |
| Autres actifs (note 11) | 775 | 672 | 802 |
| Total des actifs | 37 695 \$ | 35 958 \$ | 36 614 \$ |
| Passifs | | | |
| Passifs courants | | | |
| Dette bancaire | 16 \$ | 166 \$ | 52 \$ |
| Fournisseurs et autres passifs | 5 785 | 5 321 | 5 433 |
| Passif au titre de la fidélisation | 236 | 220 | 190 |
| Provisions (note 12) | 145 | 119 | 111 |
| Impôt sur le résultat à payer | 191 | 183 | 153 |
| Dépôts à vue de clients | 109 | 59 | 75 |
| Dette à court terme (note 8) | 600 | 300 | 450 |
| Tranche à moins d'un an de la dette à long terme (note 13) | 798 | 881 | 1 002 |
| Tranche à moins d'un an des obligations locatives (note 20) | 1 391 | 1 366 | 1 297 |
| Participation des pharmaciens propriétaires | 438 | 387 | 433 |
| Total des passifs courants | 9 709 \$ | 9 002 \$ | 9 196 \$ |
| Provisions | 108 | 112 | 114 |
| Dette à long terme (note 13) | 6 978 | 6 290 | 6 211 |
| Obligations locatives (note 20) | 7 678 | 7 490 | 7 542 |
| Passifs d'impôt différé | 1 286 | 1 319 | 1 346 |
| Autres passifs (note 14) | 453 | 452 | 468 |
| Total des passifs | 26 212 \$ | 24 665 \$ | 24 877 \$ |
| Capitaux propres | | | |
| Capital social (note 15) | 6 728 \$ | 6 875 \$ | 6 852 \$ |
| Résultats non distribués | 4 443 | 4 098 | 4 591 |
| Surplus d'apport (note 16) | 116 | 110 | 116 |
| Cumul des autres éléments du résultat global | 17 | 14 | 14 |
| Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société | 11 304 \$ | 11 097 \$ | 11 573 \$ |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 179 | 196 | 164 |
| Total des capitaux propres | 11 483 \$ | 11 293 \$ | 11 737 \$ |
| Total des passifs et des capitaux propres | 37 695 \$ | 35 958 \$ | 36 614 \$ |

Passifs éventuels (note 19).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie

| (en millions de dollars canadiens) (non audité) | 8 octobre 2022 (16 semaines) | 9 octobre 2021 (16 semaines) | 8 octobre 2022 (40 semaines) | 9 octobre 2021 (40 semaines) |
|--|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| Activités d'exploitation | | | | |
| Bénéfice net | 575 \$ | 488 \$ | 1 476 \$ | 1 257 \$ |
| Ajouter (déduire) : | | | | |
| Impôt sur le résultat (note 5) | 199 | 172 | 484 | 451 |
| Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 4) | 217 | 203 | 511 | 524 |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles | 864 | 817 | 2 128 | 2 041 |
| Pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises | 6 | 7 | 8 | 8 |
| Variation du compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit (note 8) | 6 | — | (3) | (32) |
| Variation des provisions (note 12) | (55) | 11 | 28 | 18 |
| Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement | (51) | (66) | (534) | (10) |
| Variation des créances sur cartes de crédit, montant brut (note 8) | (59) | (121) | (233) | (13) |
| Impôt sur le résultat payé, montant net | (227) | (214) | (284) | (482) |
| Intérêts perçus | 2 | 1 | 28 | 4 |
| Intérêts perçus relativement aux contrats de location-financement | 1 | 1 | 3 | 3 |
| Autres | 21 | 17 | (5) | 34 |
| Entrées nettes liées aux activités d'exploitation | 1 499 \$ | 1 316 \$ | 3 607 \$ | 3 803 \$ |
| Activités d'investissement | | | | |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles | (303) \$ | (224) \$ | (612) \$ | (517) \$ |
| Entrées d'immobilisations incorporelles | (129) | (106) | (308) | (273) |
| (Acquisition) cession de placements à court terme (note 7) | (110) | (338) | 170 | (293) |
| Acquisition de Lifemark, déduction faite de la trésorerie acquise (note 3) | — | — | (813) | — |
| Augmentation des dépôts de garantie (note 7) | (250) | — | (250) | — |
| Produit de la sortie d'actifs | 30 | 35 | 112 | 56 |
| Paiements au titre de la location reçus relativement aux contrats de location-financement | 6 | 4 | 13 | 9 |
| Autres | (165) | 1 | (264) | (4) |
| Sorties nettes liées aux activités d'investissement | (921) \$ | (628) \$ | (1 952) \$ | (1 022) \$ |
| Activités de financement | | | | |
| Variation de la dette bancaire | (7) \$ | 28 \$ | (36) \$ | 80 \$ |
| Variation des titres de créance à court terme (note 8) | 100 | — | 150 | (275) |
| Variation des dépôts à vue de clients | 10 | 9 | 34 | 35 |
| Dette à long terme (note 13) | | | | |
| Émise | 1 323 | 332 | 1 514 | 558 |
| Remboursée | (846) | (139) | (946) | (432) |
| Intérêts payés | (94) | (91) | (259) | (264) |
| Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – intérêts | (103) | (104) | (252) | (263) |
| Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – principal | (357) | (340) | (840) | (798) |
| Dividendes versés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées | (270) | (241) | (395) | (359) |
| Capital social ordinaire | | | | |
| Émis (note 16) | 20 | 29 | 72 | 78 |
| Racheté et détenu en fiducie (note 15) | — | — | (63) | — |
| Racheté et annulé (note 15) | (402) | (300) | (1 130) | (1 000) |
| Produit d'autres financements (note 20) | — | — | 15 | — |
| Autres | (10) | 21 | (76) | (31) |
| Sorties nettes liées aux activités de financement | (636) \$ | (796) \$ | (2 212) \$ | (2 671) \$ |
| Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie | (5) \$ | — \$ | (5) \$ | 2 \$ |
| Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | (63) \$ | (108) \$ | (562) \$ | 112 \$ |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice | 1 477 | 1 888 | 1 976 | 1 668 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice | 1 414 \$ | 1 780 \$ | 1 414 \$ | 1 780 \$ |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Pour les périodes closes le 8 octobre 2022 et le 9 octobre 2021 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière

Les Compagnies Loblaw Limitée, société ouverte canadienne constituée en 1956, est le chef de file canadien dans les domaines de l'alimentation et de la pharmacie et le plus important détaillant au pays. Les Compagnies Loblaw Limitée offre aux Canadiens des produits alimentaires, des services pharmaceutiques et de soins de santé, des produits de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale, des services financiers ainsi que des produits et services de téléphonie mobile. Le siège social de la société est situé au 22, av. St. Clair Est, Toronto (Ontario), Canada M4T 2S7. Les Compagnies Loblaw Limitée et ses filiales sont appelées conjointement la « société » ou « Loblaw » dans les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

L'actionnaire détenant le contrôle de la société est George Weston Limitée (« Weston »), qui détient environ 52,6 % des actions ordinaires en circulation de la société. La société mère ultime est Wittington Investments, Limited (« Wittington »). Le reste des actions ordinaires est détenu par un grand nombre d'actionnaires.

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter : le secteur Vente au détail et le secteur Services financiers (voir la note 21).

Pendant les périodes intermédiaires, les activités de la société sont touchées par leur caractère saisonnier et le calendrier des jours fériés. Par conséquent, la performance trimestrielle n'est pas nécessairement représentative de la performance annuelle. La société a toujours dégagé davantage de produits au quatrième trimestre qu'aux trimestres précédents de son exercice.

Note 2. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables ainsi que les estimations et jugements critiques décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de 2021 de la société ont été appliqués de manière uniforme lors de la préparation des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités. Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont présentés en dollars canadiens.

Déclaration de conformité Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont établis selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board. Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de 2021 de la société et les notes y afférentes.

La publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités a été approuvée par le conseil d'administration de la société (le « Conseil ») le 15 novembre 2022.

Note 3. Acquisitions d'entreprises

Acquisition de Lifemark Health Group Le 10 mai 2022, la société a acquis la totalité des actions ordinaires en circulation de Lifemark Health Group (« Lifemark ») pour une contrepartie d'achat totale de 829 millions de dollars. Lifemark est le plus important fournisseur canadien de services ambulatoires en matière de physiothérapie, de massothérapie, d'ergothérapie, de chiropratique, de santé mentale ainsi que d'autres services auxiliaires de réadaptation par l'entremise de plus de 300 cliniques au Canada. L'acquisition de Lifemark renforce le rôle croissant de la société en tant que fournisseur de services de soins de santé grâce à un réseau de solutions de santé et de bien-être accessibles en personne et en ligne.

L'acquisition de Lifemark a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition conformément à l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, et les résultats d'exploitation ont été consolidés avec ceux de la société à compter du 10 mai 2022.

Au troisième trimestre de 2022, la société a établi la répartition définitive du prix d'achat et a révisé son estimation de la juste valeur du goodwill acquis dans le cadre de l'acquisition de Lifemark. En conséquence, le goodwill a diminué de 5 millions de dollars pour s'établir à 365 millions de dollars et les passifs d'impôt différé ont diminué de 2 millions de dollars pour s'établir à 145 millions de dollars. La répartition définitive du prix d'achat se résume comme suit :

(en millions de dollars canadiens)

Actifs nets acquis :

| | |
|--|---------------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 15 \$ |
| Créances ⁱ⁾ | 54 |
| Charges payées d'avance et autres actifs | 2 |
| Immobilisations corporelles | 16 |
| Actifs au titre de droits d'utilisation | 75 |
| Immobilisations incorporelles | 564 |
| Goodwill | 365 |
| Fournisseurs et autres passifs | (38) |
| Obligations locatives | (75) |
| Passifs d'impôt différé | (145) |
| Autres passifs | (4) |
| Total des actifs nets acquis | 829 \$ |

i) Les créances clients et autres créances sont présentées déduction faite d'une dotation pour pertes de 2 millions de dollars.

Le goodwill est attribuable à la croissance attendue de la clientèle et à l'augmentation de l'empreinte de Lifemark. Le goodwill découlant de cette acquisition n'est pas déductible aux fins fiscales.

Les immobilisations incorporelles se composent de ce qui suit :

(en millions de dollars canadiens)

| | | Durée d'utilité estimée |
|--|---------------|-------------------------|
| Immobilisations incorporelles | | |
| Marque | 265 \$ | Indéterminée |
| Relations-clients | 295 | 10 à 20 ans |
| Logiciels | 4 | 3 ans |
| Total des immobilisations incorporelles | 564 \$ | |

Les frais de vente et charges générales et administratives pour l'exercice à ce jour comprennent des coûts de transaction liés à l'acquisition de 16 millions de dollars.

L'état consolidé résumé intermédiaire non audité des résultats pour le troisième trimestre comprend des produits de 120 millions de dollars et un bénéfice net négligeable provenant de Lifemark. Lifemark a généré des produits de 169 millions de dollars et un bénéfice net négligeable depuis la date de l'acquisition. Le bénéfice net pour le troisième trimestre inclut un amortissement de 3 millions de dollars lié aux immobilisations incorporelles acquises (5 millions de dollars pour l'exercice à ce jour). Sur une base pro forma cumulée, les produits et le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société se seraient élevés à 42 639 millions de dollars et à 1 382 millions de dollars, respectivement, pour l'exercice à ce jour. Cette information pro forma tient compte de l'incidence du calcul définitif du prix d'achat, comme si l'acquisition de Lifemark avait eu lieu le 2 janvier 2022. Pour l'exercice à ce jour, le bénéfice net pro forma inclut l'amortissement lié aux immobilisations incorporelles acquises de 10 millions de dollars.

Note 4. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières

Les composantes des charges d'intérêts nettes et autres charges financières se présentent comme suit :

| (en millions de dollars canadiens) | 8 octobre 2022 (16 semaines) | 9 octobre 2021 (16 semaines) | 8 octobre 2022 (40 semaines) | 9 octobre 2021 (40 semaines) |
|--|---|---------------------------------|---|---------------------------------|
| Charges d'intérêts et autres charges financières | | | | |
| Obligations locatives | 103 \$ | 104 \$ | 252 \$ | 263 \$ |
| Dette à long terme ⁱ⁾ | 93 | 86 | 228 | 221 |
| Emprunts liés aux créances sur cartes de crédit | 19 | 10 | 36 | 27 |
| Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme (note 17) | (1) | 2 | (2) | 6 |
| Fiducies de financement indépendantes | 8 | 4 | 15 | 10 |
| Passifs financiers (note 20) | 2 | 1 | 4 | 2 |
| Dette bancaire | — | 1 | 1 | 3 |
| | 224 \$ | 208 \$ | 534 \$ | 532 \$ |
| Produits d'intérêts | | | | |
| Produits de désactualisation | (1) \$ | (1) \$ | (3) \$ | (3) \$ |
| Produits d'intérêts à court terme | (6) | (4) | (9) | (5) |
| | (7) \$ | (5) \$ | (12) \$ | (8) \$ |
| Recouvrement lié à Glenhuron Bank Limited (note 5) | — \$ | — \$ | (11) \$ | — \$ |
| Charges d'intérêts nettes et autres charges financières | 217 \$ | 203 \$ | 511 \$ | 524 \$ |

i) Inclut une charge de 7 millions de dollars liée à une pénalité pour remboursement anticipé comptabilisée au troisième trimestre de 2022 au titre du remboursement anticipé d'une débenture de 800 millions de dollars portant intérêt à un taux de 4,86 % et dont l'échéance initiale était le 12 septembre 2023.

Note 5. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée au troisième trimestre de 2022 s'est établie à 199 millions de dollars (172 millions de dollars en 2021) et le taux d'impôt effectif, à 25,7 % (26,1 % en 2021). La diminution du taux d'impôt effectif découle essentiellement de l'incidence de certains recouvrements réalisés pour des périodes d'imposition précédentes. La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée pour l'exercice à ce jour s'est établie à 484 millions de dollars (451 millions de dollars en 2021) et le taux d'impôt effectif, à 24,7 % (26,4 % en 2021). La diminution du taux d'impôt effectif pour l'exercice à ce jour est essentiellement attribuable au recouvrement d'impôt sur le résultat lié à Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron ») au premier trimestre de 2022.

La société a reçu de l'Agence du revenu du Canada et du ministère des Finances de l'Ontario des avis de nouvelle cotisation qui s'appuient sur l'hypothèse selon laquelle certains revenus touchés par Glenhuron, filiale établie à la Barbade et entièrement détenue par la société qui a fait l'objet d'une liquidation en 2013, auraient dû être traités comme des revenus canadiens et imposés comme tels au Canada. En 2021, la Cour suprême du Canada (la « Cour suprême ») a statué en faveur de la société dans l'affaire Glenhuron. En raison des avis de nouvelle cotisation reçus en lien avec cette affaire au cours du premier trimestre de 2022, la société a annulé, au cours de l'exercice, des charges de 35 millions de dollars comptabilisées précédemment, dont une tranche de 33 millions de dollars était comptabilisée à titre de recouvrement d'impôt sur le résultat et une tranche de 2 millions de dollars était inscrite dans les produits d'intérêts. De plus, des intérêts de 9 millions de dollars avant impôt ont été comptabilisés au titre des produits d'intérêts découlant des remboursements d'impôt en trésorerie prévus (voir la note 19).

Note 6. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire

| (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | 8 octobre 2022 (16 semaines) | 9 octobre 2021 (16 semaines) | 8 octobre 2022 (40 semaines) | 9 octobre 2021 (40 semaines) |
|--|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société | 559 \$ | 434 \$ | 1 389 \$ | 1 128 \$ |
| Dividendes sur les actions privilégiées dans les capitaux propres (note 15) | (3) | (3) | (9) | (9) |
| Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires | 556 \$ | 431 \$ | 1 380 \$ | 1 119 \$ |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions) (note 15) | 325,7 | 336,7 | 327,3 | 340,6 |
| Effet dilutif de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (en millions) | 3,2 | 2,6 | 3,1 | 1,7 |
| Effet dilutif de certains autres passifs (en millions) | 0,7 | 0,8 | 0,7 | 0,8 |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions) | 329,6 | 340,1 | 331,1 | 343,1 |
| Bénéfice net de base par action ordinaire (en dollars) | 1,71 \$ | 1,28 \$ | 4,22 \$ | 3,28 \$ |
| Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars) | 1,69 \$ | 1,27 \$ | 4,17 \$ | 3,26 \$ |

Au troisième trimestre de 2022 et pour l'exercice à ce jour, 39 495 (20 816 en 2021) et 1 129 776 (1 553 237 en 2021) instruments potentiellement dilutifs ont été exclus du calcul du bénéfice dilué par action ordinaire parce qu'ils avaient un effet antidilutif.

Note 7. Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie

Les composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme et des dépôts de garantie se présentent comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

| (en millions de dollars canadiens) | Au 8 octobre 2022 | Au 9 octobre 2021 | Au 1 ^{er} janvier 2022 |
|---|----------------------|----------------------|------------------------------------|
| Trésorerie | 933 \$ | 844 \$ | 849 \$ |
| Équivalents de trésorerie | | | |
| Bons du Trésor | 355 | 397 | 560 |
| Acceptations bancaires | 124 | 532 | 543 |
| Papier commercial de sociétés | — | 3 | 3 |
| Certificats de placement garanti | — | — | 21 |
| Autres | 2 | 4 | — |
| Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | 1 414 \$ | 1 780 \$ | 1 976 \$ |

Placements à court terme

| (en millions de dollars canadiens) | Au 8 octobre 2022 | Au 9 octobre 2021 | Au 1 ^{er} janvier 2022 |
|------------------------------------|----------------------|----------------------|------------------------------------|
| Bons du Trésor | 260 \$ | 547 \$ | 361 \$ |
| Acceptations bancaires | 12 | 12 | 97 |
| Papier commercial de sociétés | — | 2 | 1 |
| Certificats de placement garanti | 21 | 27 | 5 |
| Autres | 1 | 5 | — |
| Total des placements à court terme | 294 \$ | 593 \$ | 464 \$ |

Dépôts de garantie Un processus de cumul aux fins du remboursement a été déclenché au troisième trimestre de 2022, en raison de l'arrivée à échéance le 17 octobre 2022 des billets à terme de premier rang et subordonnés de *Fiducie cartes de crédit Eagle*^{MD} (« *Eagle* ») de 250 millions de dollars. Ces billets portent intérêt à un taux moyen pondéré de 2,71 %. Au 8 octobre 2022, une somme de 250 millions de dollars avait été accumulée et était comptabilisée dans les dépôts de garantie.

Note 8. Créances sur cartes de crédit

Les composantes des créances sur cartes de crédit se présentent comme suit :

| (en millions de dollars canadiens) | Au 8 octobre 2022 | Au 9 octobre 2021 | Au 1 ^{er} janvier 2022 |
|--|----------------------|----------------------|------------------------------------|
| Créances sur cartes de crédit, montant brut | 3 881 \$ | 3 359 \$ | 3 648 \$ |
| Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit | (202) | (205) | (205) |
| Créances sur cartes de crédit | 3 679 \$ | 3 154 \$ | 3 443 \$ |
| Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes : | | | |
| Créances titrisées auprès de <i>Fiducie cartes de crédit Eagle</i> ^{MD} (note 13) | 1 600 \$ | 1 350 \$ | 1 350 \$ |
| Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes | 600 | 300 | 450 |
| Total des créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes | 2 200 \$ | 1 650 \$ | 1 800 \$ |

La société, par l'intermédiaire de la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »), participe à divers programmes de titrisation qui constituent une source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC maintient et surveille sa participation en copropriété dans des créances sur cartes de crédit auprès de fiducies de titrisation indépendantes, notamment *Eagle* et d'autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Le passif connexe d'*Eagle* est comptabilisé dans la dette à long terme (voir la note 13). Les passifs connexes liés aux créances sur cartes de crédit titrisées auprès des autres fiducies de titrisation indépendantes sont comptabilisés dans la dette à court terme.

Au cours du troisième trimestre de 2022, *Eagle* a émis des billets à terme de premier rang et subordonnés de 250 millions de dollars, échéant le 17 juillet 2027. Ces billets portent intérêt à un taux moyen pondéré de 4,89 %. Dans le cadre de cette émission, des contrats à terme sur obligations de 140 millions de dollars ont été réglés au cours du troisième trimestre de 2022, ce qui a donné lieu à un profit lié à la juste valeur réalisé de 8 millions de dollars avant impôt, qui était comptabilisé de façon cumulative dans les autres éléments du résultat global à titre de perte latente avant le règlement des contrats. Le profit sera reclassé dans le bénéfice net sur la durée des billets d'*Eagle*. Ce règlement a donné lieu à un taux d'intérêt effectif net de 4,24 % sur les billets d'*Eagle* émis.

Au deuxième trimestre de 2022, *Eagle* a déposé un prospectus préalable de base simplifié qui permet l'émission éventuelle de billets d'au plus 1,25 milliard de dollars sur 25 mois.

Au cours du troisième trimestre de 2021, *Eagle* a émis des billets à terme de premier rang et subordonnés de 300 millions de dollars, échéant le 17 juin 2026. Ces billets portent intérêt à un taux moyen pondéré de 1,61 %. Dans le cadre de cette émission, des contrats à terme sur obligations de 175 millions de dollars ont été réglés au cours du deuxième trimestre de 2021, ce qui a donné lieu à une perte liée à la juste valeur réalisée de 1 million de dollars avant impôt, qui était comptabilisée de façon cumulative dans les autres éléments du résultat global à titre de perte latente avant le règlement des contrats. La perte sera reclassée dans le bénéfice net sur la durée des billets d'*Eagle*. Ce règlement a donné lieu à un taux d'intérêt effectif net de 1,65 % sur les billets d'*Eagle* émis.

Pour l'exercice 2022 à ce jour, la Banque PC a comptabilisé une augmentation nette de 150 millions de dollars de la participation en copropriété dans les créances titrisées qu'elle détient auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes.

Le total du passif brut éventuel lié aux lettres de crédit émises en faveur des autres fiducies de titrisation indépendantes s'établissait à 54 millions de dollars au 8 octobre 2022 (27 millions de dollars au 9 octobre 2021; 41 millions de dollars au 1^{er} janvier 2022), ce qui représente 9 % (9 % au 9 octobre 2021; 9 % au 1^{er} janvier 2022) des créances sur cartes de crédit titrisées.

Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours. Elle se conformait à cette exigence au 8 octobre 2022 et s'y est conformée tout au long des trois premiers trimestres de 2022.

Note 9. Stocks

Pour les stocks comptabilisés au 8 octobre 2022, la société a inscrit une provision de 55 millions de dollars (56 millions de dollars au 9 octobre 2021; 67 millions de dollars au 1^{er} janvier 2022) liée à la dépréciation des stocks sous leur coût afin de parvenir à leur valeur nette de réalisation. Cette réduction de valeur est incluse dans le coût des marchandises vendues. Il n'y a eu aucune reprise liée à des stocks précédemment dépréciés au cours des trois premiers trimestres de 2022 et de 2021.

Note 10. Actifs détenus en vue de la vente

La société classe certains actifs, principalement des terrains et des bâtiments qu'elle a l'intention de céder au cours des 12 prochains mois, à titre d'actifs détenus en vue de la vente. Ces actifs étaient initialement utilisés dans le secteur Vente au détail de la société ou détenus dans les immeubles de placement. Au troisième trimestre de 2022, la société a comptabilisé un profit net de 4 millions de dollars (profit net de 7 millions de dollars en 2021) à la suite de la vente de ces actifs. Pour l'exercice à ce jour, la société a comptabilisé un profit net de 27 millions de dollars (profit net de 12 millions de dollars en 2021). Au cours des trois premiers trimestres de 2022 et de 2021, aucune variation de la juste valeur ni perte de valeur n'a été comptabilisée à l'égard des actifs détenus en vue de la vente.

Note 11. Autres actifs

Les composantes des autres actifs se présentent comme suit :

| (en millions de dollars canadiens) | Au 8 octobre 2022 | Au 9 octobre 2021 | Au 1 ^{er} janvier 2022 |
|--|----------------------|----------------------|------------------------------------|
| Placements divers et autres créances | 78 \$ | 23 \$ | 54 \$ |
| Actif au titre des prestations constituées | 173 | 375 | 463 |
| Créance liée aux contrats de location-financement | 78 | 81 | 78 |
| Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ⁱ⁾ | 89 | 73 | 73 |
| Autres ⁱⁱ⁾ | 357 | 120 | 134 |
| Total des autres actifs | 775 \$ | 672 \$ | 802 \$ |

- i) Au troisième trimestre de 2022, la société a convenu d'investir un montant total de 42 millions de dollars dans Rapid Retail Canada Inc. (« Rapid »). Rapid fournira des produits d'épicerie et de consommation courante sur demande aux clients au Canada. Au 8 octobre 2022, la société avait investi 18 millions de dollars en échange d'une participation minoritaire dans Rapid.
- ii) Comprend un montant de 35 millions de dollars lié au fonds de capital de risque I au 8 octobre 2022 (19 millions de dollars au 9 octobre 2021; 29 millions de dollars au 1^{er} janvier 2022) (voir la note 20).

Note 12. Provisions

En juillet 2022, la Cour de l'impôt du Canada (la « Cour de l'impôt ») a rendu une décision concernant la Banque PC, une filiale de la société. La Cour de l'impôt a statué que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer des crédits de taxe sur les intrants théoriques à l'égard de certains paiements qu'elle a versés à Loblaw's Inc. relativement à des rachats de points de fidélisation. Le 29 septembre 2022, la Banque PC a déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale. Bien que la société croie au bien-fondé de sa position, elle a comptabilisé une charge de 111 millions de dollars, y compris les intérêts, au cours du deuxième trimestre de 2022. La société estime que cette provision est suffisante pour couvrir son passif, si l'appel ne donne pas les résultats escomptés.

Note 13. Dette à long terme

Les composantes de la dette à long terme se présentent comme suit :

| (en millions de dollars canadiens) | Au 8 octobre 2022 | Au 9 octobre 2021 | Au 1 ^{er} janvier 2022 |
|--|----------------------|----------------------|------------------------------------|
| Déventures | 4 311 \$ | 4 314 \$ | 4 313 \$ |
| Certificats de placement garanti | 1 311 | 949 | 996 |
| Fiducies de titrisation indépendantes (note 8) | 1 600 | 1 350 | 1 350 |
| Fiducies de financement indépendantes | 573 | 574 | 570 |
| Coûts de transaction et autres | (19) | (16) | (16) |
| Total de la dette à long terme | 7 776 \$ | 7 171 \$ | 7 213 \$ |
| Tranche à moins d'un an de la dette à long terme | 798 | 881 | 1 002 |
| Dette à long terme | 6 978 \$ | 6 290 \$ | 6 211 \$ |

La société est tenue de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société respectait ces clauses restrictives au 8 octobre 2022 et les a respectées tout au long des trois premiers trimestres de 2022 et de 2021.

Débetures Au troisième trimestre de 2022, la société a émis en deux tranches des billets non garantis de premier rang d'un montant en principal global de 800 millions de dollars. L'émission comprenait des billets non garantis de premier rang portant intérêt à 5,008 % par année d'un montant en principal global de 400 millions de dollars, dont l'échéance est le 13 septembre 2032, et des billets non garantis de premier rang portant intérêt à 5,336 % par année d'un montant en principal global de 400 millions de dollars, dont l'échéance est le 13 septembre 2052. La société a utilisé le produit net de l'émission aux fins du rachat, le 21 septembre 2022, de ses billets non garantis de premier rang de série 2023 d'un montant en principal en cours de 800 millions de dollars dont la date d'échéance initiale était le 12 septembre 2023. La société a comptabilisé une charge de 7 millions de dollars liée à une pénalité pour remboursement anticipé dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Aucune débeture n'a été émise ou remboursée au cours des neuf premiers mois de 2021.

Certificats de placement garanti Le tableau qui suit présente un résumé des activités liées à l'émission de certificats de placement garanti (les « CPG ») de la Banque PC, si l'on ne tient pas compte des commissions :

| (en millions de dollars canadiens) | 8 octobre 2022 (16 semaines) | 9 octobre 2021 (16 semaines) | 8 octobre 2022 (40 semaines) | 9 octobre 2021 (40 semaines) |
|------------------------------------|---|---------------------------------|---|---------------------------------|
| Solde à l'ouverture de la période | 1 075 \$ | 1 048 \$ | 996 \$ | 1 185 \$ |
| CPG émis | 282 | 40 | 461 | 196 |
| CPG arrivés à échéance | (46) | (139) | (146) | (432) |
| Solde à la clôture de la période | 1 311 \$ | 949 \$ | 1 311 \$ | 949 \$ |

Fiducies de financement indépendantes La société accorde un rehaussement de crédit de 64 millions de dollars (64 millions de dollars au 9 octobre 2021 et au 1^{er} janvier 2022) sous forme d'une lettre de garantie en faveur des fiducies de financement indépendantes, correspondant à au moins 10 % (au moins 10 % au 9 octobre 2021 et au 1^{er} janvier 2022) du principal des prêts en cours.

La facilité de crédit engagée renouvelable qui constitue la source de financement des fiducies de financement indépendantes arrive à échéance le 14 avril 2025. Au cours du deuxième trimestre de 2022, la société a repoussé la date d'échéance, toutes les autres modalités demeurant essentiellement inchangées.

Facilité de crédit engagée La société a une facilité de crédit engagée de 1,0 milliard de dollars accordée par un consortium de prêteurs dont la date d'échéance est le 15 juillet 2027. La société a repoussé la date d'échéance au cours du troisième trimestre de 2022, toutes les autres modalités demeurant essentiellement inchangées. Cette facilité de crédit engagée comporte certaines clauses restrictives de nature financière. Au 8 octobre 2022, aucun montant n'avait été prélevé sur cette facilité (aucun montant prélevé au 9 octobre 2021 ni au 1^{er} janvier 2022).

Tranche à moins d'un an de la dette à long terme Le tableau qui suit présente un résumé de la tranche à moins d'un an de la dette à long terme :

| (en millions de dollars canadiens) | Au 8 octobre 2022 | Au 9 octobre 2021 | Au 1 ^{er} janvier 2022 |
|--|------------------------------|----------------------|------------------------------------|
| Certificats de placement garanti | 298 \$ | 307 \$ | 182 \$ |
| Fiducies de titrisation indépendantes | 500 | — | 250 |
| Fiducies de financement indépendantes | — | 574 | 570 |
| Tranche à moins d'un an de la dette à long terme | 798 \$ | 881 \$ | 1 002 \$ |

Rapprochement de la dette à long terme Le tableau qui suit présente le rapprochement des variations des entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement de la dette à long terme :

| (en millions de dollars canadiens) | 8 octobre 2022 (16 semaines) | 9 octobre 2021 (16 semaines) | 8 octobre 2022 (40 semaines) | 9 octobre 2021 (40 semaines) |
|---|---|---------------------------------|---|---------------------------------|
| Dette à long terme à l'ouverture de la période | 7 305 \$ | 6 978 \$ | 7 213 \$ | 7 046 \$ |
| Émissions de titres de créance à long terme ⁱ⁾ | 1 323 \$ | 332 \$ | 1 514 \$ | 558 \$ |
| Remboursements sur la dette à long terme | (846) | (139) | (946) | (432) |
| Total des entrées de trésorerie liées aux activités de financement de la dette à long terme | 477 \$ | 193 \$ | 568 \$ | 126 \$ |
| Autres variations hors trésorerie | (6) \$ | — \$ | (5) \$ | (1) \$ |
| Dette à long terme à la clôture de la période | 7 776 \$ | 7 171 \$ | 7 776 \$ | 7 171 \$ |

i) Inclut les variations nettes liées aux fiducies de financement indépendantes, qui constituent des titres de créance renouvelables.

Note 14. Autres passifs

Les composantes des autres passifs se présentent comme suit :

| (en millions de dollars canadiens) | Au 8 octobre 2022 | Au 9 octobre 2021 | Au 1 ^{er} janvier 2022 |
|---|------------------------------|----------------------|------------------------------------|
| Montant net de l'obligation au titre des régimes à prestations définies | 257 \$ | 275 \$ | 289 \$ |
| Obligation au titre des autres avantages du personnel à long terme | 110 | 122 | 115 |
| Passifs financiers (note 20) | 68 | 43 | 54 |
| Passifs au titre de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (note 16) | 3 | 4 | 3 |
| Autres | 15 | 8 | 7 |
| Total des autres passifs | 453 \$ | 452 \$ | 468 \$ |

Note 15. Capital social

Actions ordinaires (nombre illimité autorisé) Les actions ordinaires émises sont entièrement libérées et n'ont aucune valeur nominale. Le tableau qui suit présente l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation :

| | 8 octobre 2022 (16 semaines) | | 9 octobre 2021 (16 semaines) | | 8 octobre 2022 (40 semaines) | | 9 octobre 2021 (40 semaines) | |
|--|---|---------------------------------|---------------------------------|--------------------------|---|---------------------------------|---------------------------------|--------------------------|
| (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | Nombre d'actions ordinaires | Capital social ordinaire | Nombre d'actions ordinaires | Capital social ordinaire | Nombre d'actions ordinaires | Capital social ordinaire | Nombre d'actions ordinaires | Capital social ordinaire |
| Émises et en circulation à l'ouverture de la période | 327 698 167 | 6 554 \$ | 338 090 294 | 6 692 \$ | 333 527 369 | 6 643 \$ | 347 361 480 | 6 837 \$ |
| Émises en vue du règlement d'options sur actions (note 16) | 328 215 | 22 | 500 839 | 32 | 1 207 639 | 81 | 1 407 615 | 88 |
| Rachetées et annulées | (3 429 543) | (56) | (3 426 200) | (68) | (10 138 169) | (204) | (13 604 162) | (269) |
| Émises et en circulation à la clôture de la période | 324 596 839 | 6 520 \$ | 335 164 933 | 6 656 \$ | 324 596 839 | 6 520 \$ | 335 164 933 | 6 656 \$ |
| Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période | (671 450) | (13) \$ | (175 656) | (3) \$ | (595 495) | (12) \$ | (672 784) | (13) \$ |
| Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR | — | — | — | — | (557 000) | (11) | — | — |
| Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR (note 16) | 32 980 | — | 55 338 | 1 | 514 025 | 10 | 552 466 | 11 |
| Actions détenues en fiducie à la clôture de la période | (638 470) | (13) \$ | (120 318) | (2) \$ | (638 470) | (13) \$ | (120 318) | (2) \$ |
| Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie à la clôture de la période | 323 958 369 | 6 507 \$ | 335 044 615 | 6 654 \$ | 323 958 369 | 6 507 \$ | 335 044 615 | 6 654 \$ |
| Nombre moyen pondéré en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie (note 6) | 325 716 594 | | 336 670 985 | | 327 260 645 | | 340 554 074 | |

Le tableau qui suit résume les dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes indiquées :

| | 8 octobre 2022 ⁱ⁾ (16 semaines) | 9 octobre 2021 (16 semaines) | 8 octobre 2022 (40 semaines) | 9 octobre 2021 (40 semaines) |
|--|---|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| Dividendes déclarés par action (en dollars) | | | | |
| Actions ordinaires | 0,405 \$ | 0,365 \$ | 1,175 \$ | 1,035 \$ |
| Actions privilégiées de deuxième rang, série B | 0,33125 \$ | 0,33125 \$ | 0,99375 \$ | 0,99375 \$ |

- i) Les dividendes de 0,405 \$ par action ordinaire déclarés au troisième trimestre de 2022 étaient à payer le 1^{er} octobre 2022. Les dividendes de 0,33125 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série B, déclarés au troisième trimestre de 2022 étaient à payer le 30 septembre 2022.

| (en millions de dollars canadiens) | 8 octobre 2022 (16 semaines) | 9 octobre 2021 (16 semaines) | 8 octobre 2022 (40 semaines) | 9 octobre 2021 (40 semaines) |
|---|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| Dividendes déclarés | | | | |
| Actions ordinaires | 131 \$ | 121 \$ | 386 \$ | 351 \$ |
| Actions privilégiées de deuxième rang, série B (note 6) | 3 | 3 | 9 | 9 |
| Total des dividendes déclarés | 134 \$ | 124 \$ | 395 \$ | 360 \$ |

Après la clôture du troisième trimestre de 2022, le Conseil a déclaré un dividende trimestriel de 0,405 \$ par action ordinaire, à payer le 30 décembre 2022 aux actionnaires inscrits le 15 décembre 2022, et un dividende trimestriel sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de 0,33125 \$ par action, à payer le 31 décembre 2022 aux actionnaires inscrits le 15 décembre 2022.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités Le tableau qui suit présente les activités de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités au cours des périodes indiquées :

| (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | 8 octobre 2022 (16 semaines) | 9 octobre 2021 (16 semaines) | 8 octobre 2022 (40 semaines) | 9 octobre 2021 (40 semaines) |
|--|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (nombre d'actions) ⁱ⁾ | 3 429 543 | 3 410 805 | 10 138 169 | 13 588 767 |
| Contrepartie en trésorerie payée ⁱⁱ⁾ | 402 \$ | 300 \$ | 1 130 \$ | 1 000 \$ |
| Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués | 276 | 232 | 954 | 731 |
| Diminution du capital social ordinaire | 56 | 68 | 204 | 269 |
| Actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et détenues en fiducie (nombre d'actions) | — | — | 557 000 | — |
| Contrepartie en trésorerie payée | — \$ | — \$ | 63 \$ | — \$ |
| Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués | — | — | 52 | — |
| Diminution du capital social ordinaire | — | — | 11 | — |

- i) Les actions ordinaires rachetées et annulées au 8 octobre 2022 ne comprennent pas les actions qui pourraient être rachetées après la clôture du trimestre dans le cadre du régime de rachat d'actions automatique, comme il est décrit ci-dessous.
- ii) Une contrepartie en trésorerie de 28 millions de dollars liée aux actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités au troisième trimestre de 2022 a été payée au quatrième trimestre de 2022.

Au deuxième trimestre de 2022, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou par l'intermédiaire de systèmes de négociation parallèles, d'au plus 16 647 384 de ses actions ordinaires, soit environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation. Conformément aux règlements de la TSX, la société peut racheter ses actions ordinaires à l'occasion à un prix égal à leur cours alors en vigueur. Au 8 octobre 2022, la société avait racheté 8 798 918 actions ordinaires aux fins d'annulation dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en vigueur.

En 2020, la TSX a approuvé une modification à l'offre publique de rachat de la société. Cette modification permettait à la société de racheter ses actions ordinaires de Weston dans le cadre de son offre publique de rachat, conformément à un régime de cession de titres automatique convenu entre le courtier de la société, la société et Weston, afin que Weston conserve sa quote-part dans la société. Le nombre d'actions ordinaires achetées auprès de Weston sera retranché du nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être achetées dans le cadre de l'offre publique de rachat.

Au cours du troisième trimestre de 2022, 3 429 543 actions ordinaires (3 410 805 en 2021) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour une contrepartie totale de 403 millions de dollars (300 millions de dollars en 2021), y compris 1 632 756 actions ordinaires (1 542 706 en 2021) rachetées auprès de Weston, pour une contrepartie totale de 191 millions de dollars (136 millions de dollars en 2021). Pour l'exercice à ce jour, 10 138 169 actions ordinaires (13 588 767 en 2021) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour une contrepartie totale de 1 158 millions de dollars (1 000 millions de dollars en 2021), y compris 4 584 521 actions ordinaires (6 479 854 en 2021) rachetées auprès de Weston, pour une contrepartie totale de 523 millions de dollars (474 millions de dollars en 2021).

De temps à autre, la société participe à un régime d'achat automatique d'actions (le « RAAA ») avec un courtier afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant la période de validité du RAAA, le courtier de la société peut acheter des actions ordinaires à des moments où la société ne serait normalement pas active sur le marché.

Note 16. Rémunération fondée sur des titres de capitaux propres

La charge de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres de la société, qui comprend les régimes d'options sur actions, d'unités d'actions temporairement incessibles (« UATI »), d'unités d'actions au rendement (« UAR »), d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs (« UAD ») et d'unités d'actions différées à l'intention des dirigeants (« UADD »), s'est établie à 22 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 (18 millions de dollars en 2021) et à 55 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (46 millions de dollars en 2021) et a été comptabilisée dans les frais de vente et charges générales et administratives.

La valeur comptable des accords de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres de la société, notamment les régimes d'options sur actions, d'UATI, d'UAR, d'UAD et d'UADD, a été inscrite aux bilans consolidés résumés intermédiaires non audités comme suit :

| (en millions de dollars canadiens) | Au 8 octobre 2022 | Au 9 octobre 2021 | Au 1 ^{er} janvier 2022 |
|------------------------------------|----------------------|----------------------|------------------------------------|
| Autres passifs (note 14) | 3 \$ | 4 \$ | 3 \$ |
| Surplus d'apport | 116 | 110 | 116 |

Les régimes de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres de la société sont présentés en détail ci-dessous :

Régime d'options sur actions Le tableau qui suit présente l'activité du régime d'options sur actions de la société :

| (nombre d'options) | 8 octobre 2022 (16 semaines) | 9 octobre 2021 (16 semaines) | 8 octobre 2022 (40 semaines) | 9 octobre 2021 (40 semaines) |
|--|---|---------------------------------|---|---------------------------------|
| Options en circulation à l'ouverture de la période | 6 532 669 | 7 653 843 | 6 431 449 | 7 259 645 |
| Attribution | 13 037 | 21 019 | 1 152 257 | 1 891 187 |
| Exercice (note 15) | (328 215) | (500 839) | (1 207 639) | (1 407 615) |
| Renonciation/annulation | (66 884) | (267 634) | (225 460) | (836 828) |
| Options en circulation à la clôture de la période | 6 150 607 | 6 906 389 | 6 150 607 | 6 906 389 |

La société a attribué des options sur actions à un prix d'exercice moyen pondéré de 117,67 \$ au troisième trimestre de 2022 (86,30 \$ en 2021) et de 99,92 \$ pour l'exercice à ce jour (63,65 \$ en 2021). De plus, la société a émis des actions ordinaires à l'exercice d'options sur actions à un cours moyen pondéré de 120,68 \$ au troisième trimestre de 2022 (86,19 \$ en 2021) et de 112,61 \$ pour l'exercice à ce jour (77,05 \$ en 2021) et a reçu une contrepartie en trésorerie de 20 millions de dollars au troisième trimestre (29 millions de dollars en 2021) et de 72 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (78 millions de dollars en 2021).

La juste valeur des options sur actions attribuées était négligeable au troisième trimestre de 2022 (négligeable en 2021) et s'est établie à 20 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (17 millions de dollars en 2021). Le tableau qui suit présente les hypothèses qui ont été utilisées pour évaluer la juste valeur à la date d'attribution des options attribuées en 2022 et en 2021 au moyen du modèle d'évaluation de Black et Scholes :

| | 8 octobre 2022 (16 semaines) | 9 octobre 2021 (16 semaines) | 8 octobre 2022 (40 semaines) | 9 octobre 2021 (40 semaines) |
|--|---|---------------------------------|---|---------------------------------|
| Taux de rendement en dividende attendu | 1,4 % | 1,6 % | 1,4 % | 1,8 % |
| Volatilité attendue du cours de l'action | 18,9 % – 21,7 % | 18,3 % – 20,3 % | 18,4 % – 21,7 % | 18,3 % – 20,4 % |
| Taux d'intérêt sans risque | 2,7 % – 3,0 % | 0,7 % – 0,9 % | 1,6 % – 3,0 % | 0,6 % – 1,2 % |
| Durée de vie attendue des options | 3,7 – 6,2 ans | 3,8 – 6,2 ans | 3,7 – 6,2 ans | 3,8 – 6,2 ans |

Les taux de renonciation estimés sont pris en compte dans l'évaluation de la charge liée au régime d'options sur actions. Un taux de renonciation de 11,0 % a été appliqué au 8 octobre 2022 (9,0 % au 9 octobre 2021).

Régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles L'activité du régime d'UATI de la société se résume comme suit :

| (nombre d'attributions) | 8 octobre 2022 (16 semaines) | 9 octobre 2021 (16 semaines) | 8 octobre 2022 (40 semaines) | 9 octobre 2021 (40 semaines) |
|---|---|---------------------------------|---|---------------------------------|
| Unités d'actions temporairement inaccessibles à l'ouverture de la période | 735 587 | 888 056 | 799 345 | 894 272 |
| Attribution | 13 489 | 20 998 | 214 526 | 350 685 |
| Réinvestissement | 5 181 | 7 472 | 7 730 | 11 994 |
| Règlement | (26 410) | (49 244) | (271 894) | (328 617) |
| Renonciation | (10 885) | (38 058) | (32 745) | (99 110) |
| Unités d'actions temporairement inaccessibles à la clôture de la période | 716 962 | 829 224 | 716 962 | 829 224 |

La juste valeur des UATI attribuées a été de 2 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 (2 millions de dollars en 2021) et de 22 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (23 millions de dollars en 2021).

Régime d'unités d'actions au rendement L'activité du régime d'UAR de la société se résume comme suit :

| (nombre d'attributions) | 8 octobre 2022 (16 semaines) | 9 octobre 2021 (16 semaines) | 8 octobre 2022 (40 semaines) | 9 octobre 2021 (40 semaines) |
|---|---|---------------------------------|---|---------------------------------|
| Unités d'actions au rendement à l'ouverture de la période | 601 853 | 654 532 | 616 417 | 666 400 |
| Attribution | 51 613 | 3 251 | 294 179 | 272 862 |
| Réinvestissement | 4 450 | 5 586 | 6 427 | 8 974 |
| Règlement | (6 570) | (6 460) | (249 439) | (224 215) |
| Renonciation | (6 358) | (24 003) | (22 596) | (91 115) |
| Unités d'actions au rendement à la clôture de la période | 644 988 | 632 906 | 644 988 | 632 906 |

La juste valeur des UAR attribuées s'est établie à 6 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 (négligeable en 2021) et à 24 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (17 millions de dollars en 2021).

Règlement des attributions à même les actions détenues en fiducie La société a procédé au règlement de 32 980 UATI et UAR au troisième trimestre de 2022 (55 704 en 2021) et de 521 333 UATI et UAR pour l'exercice à ce jour (552 832 en 2021), dont une tranche de 32 980 UATI et UAR (55 338 en 2021) et une tranche de 514 025 UATI et UAR (552 466 en 2021) ont été réglées par l'intermédiaire des fiducies établies en vue du règlement de chacun des régimes d'UATI et d'UAR (voir la note 15).

Au troisième trimestre de 2022 et pour l'exercice à ce jour, les règlements ont donné lieu à une hausse respective de 1 million de dollars (2 millions de dollars en 2021) et de 24 millions de dollars (19 millions de dollars en 2021) des résultats non distribués et à une hausse respective d'un montant négligeable (1 million de dollars en 2021) et de 10 millions de dollars (11 millions de dollars en 2021) du capital social ordinaire.

Note 17. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme

Le coût net comptabilisé dans le bénéfice avant impôt sur le résultat au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme de la société au cours des périodes se présente comme suit :

| (en millions de dollars canadiens) | 8 octobre 2022 (16 semaines) | 9 octobre 2021 (16 semaines) | 8 octobre 2022 (40 semaines) | 9 octobre 2021 (40 semaines) |
|---|---|---------------------------------|---|---------------------------------|
| Coût des services rendus au cours de la période | | | | |
| Charges au titre des avantages postérieurs à l'emploi ⁱ⁾ | 50 \$ | 54 \$ | 130 \$ | 141 \$ |
| Charges au titre des autres avantages du personnel à long terme ⁱⁱ⁾ | 10 | 12 | 18 | 29 |
| (Produit) coût financier net des obligations nettes au titre des régimes à prestations définies | (1) | 2 | (2) | 6 |
| Total du coût des prestations définies des avantages postérieurs à l'emploi | 59 \$ | 68 \$ | 146 \$ | 176 \$ |

- i) Comprend les coûts liés aux régimes à prestations définies, aux régimes de retraite à cotisations définies et aux régimes de retraite multi-employeurs de la société auxquels elle cotise.
- ii) Comprend les coûts liés aux régimes d'invalidité à long terme de la société.

Le tableau qui suit présente les gains actuariels (pertes actuarielles), après impôt, comptabilisés au titre des régimes à prestations définies dans les autres éléments du résultat global au cours des périodes :

| (en millions de dollars canadiens) | 8 octobre 2022 (16 semaines) | 9 octobre 2021 (16 semaines) | 8 octobre 2022 (40 semaines) | 9 octobre 2021 (40 semaines) |
|--|---|---------------------------------|---|---------------------------------|
| Rendement des (perte sur les) actifs des régimes, à l'exclusion des montants inclus dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières | 10 \$ | (69) \$ | (685) \$ | (133) \$ |
| (Pertes actuarielles) gains actuariels découlant des modifications apportées aux hypothèses démographiques ⁱ⁾ | (9) | 103 | 579 | 428 |
| Variation du passif résultant du plafonnement des actifs ⁱ⁾ | 11 | — | (111) | — |
| Total des gains actuariels nets (pertes actuarielles nettes) comptabilisés dans les autres éléments du résultat global avant impôt | 12 \$ | 34 \$ | (217) \$ | 295 \$ |
| (Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat liés aux gains actuariels (pertes actuarielles) | (4) | (9) | 57 | (78) |
| Gains actuariels (pertes actuarielles), déduction faite des (charges) recouvrements d'impôt sur le résultat | 8 \$ | 25 \$ | (160) \$ | 217 \$ |

- i) Les gains actuariels et la variation du passif résultant du plafonnement des actifs sont principalement attribuables à l'augmentation des taux d'actualisation, alors que les pertes découlent principalement des rendements des actifs moins élevés que prévu.

Note 18. Instruments financiers

Le tableau qui suit présente la juste valeur et la hiérarchie des justes valeurs des actifs et des passifs financiers, à l'exclusion de ceux qui sont classés comme étant au coût amorti et qui sont par nature à court terme. Les valeurs comptables des instruments financiers de la société se rapprochent de leur juste valeur, à l'exception de celle des titres de créance à long terme.

| (en millions de dollars canadiens) | Au 8 octobre 2022 | | | | Au 9 octobre 2021 | | | | Au 1 ^{er} janvier 2022 | | | |
|--|----------------------|----------|----------|----------|----------------------|----------|----------|----------|------------------------------------|----------|----------|----------|
| | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total |
| Actifs financiers | | | | | | | | | | | | |
| Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global : | | | | | | | | | | | | |
| Certains placements à long terme et autres actifs ⁱ⁾ | 221 \$ | — \$ | — \$ | 221 \$ | 116 \$ | — \$ | — \$ | 116 \$ | 96 \$ | — \$ | — \$ | 96 \$ |
| Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs | — | 5 | — | 5 | — | 1 | — | 1 | — | 1 | — | 1 |
| Juste valeur par le biais du résultat net : | | | | | | | | | | | | |
| Certains autres actifs ⁱ⁾ | — | — | 35 | 35 | — | — | 19 | 19 | — | — | 29 | 29 |
| Dépôts de garantie | 250 | — | — | 250 | — | — | — | — | — | — | — | — |
| Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs | 7 | 21 | — | 28 | 10 | — | 1 | 11 | 3 | 2 | — | 5 |
| Passifs financiers | | | | | | | | | | | | |
| Coût amorti : | | | | | | | | | | | | |
| Dette à long terme | — \$ | 7 763 \$ | — \$ | 7 763 \$ | — \$ | 8 057 \$ | — \$ | 8 057 \$ | — \$ | 8 106 \$ | — \$ | 8 106 \$ |
| Certains autres passifs ⁱ⁾ | — | — | 73 | 73 | — | — | 46 | 46 | — | — | 57 | 57 |
| Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global : | | | | | | | | | | | | |
| Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs | — | 13 | — | 13 | — | — | — | — | — | 1 | — | 1 |
| Juste valeur par le biais du résultat net : | | | | | | | | | | | | |
| Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs | — | — | 7 | 7 | — | 1 | — | 1 | — | — | 1 | 1 |

i) Certains autres actifs, certains placements à long terme et autres actifs et certains autres passifs sont inscrits aux bilans consolidés sous le poste Autres actifs et Autres passifs, respectivement.

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des périodes présentées.

La société a comptabilisé, dans le résultat d'exploitation, un profit de 5 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 (perte de néant en 2021) et un profit de 5 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (perte de 2 millions de dollars en 2021) sur les instruments financiers désignés comme étant au coût amorti. De plus, la société a comptabilisé, dans le résultat d'exploitation, un profit net de 24 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 (profit net de 8 millions de dollars en 2021) et un profit net de 52 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (profit net de 13 millions de dollars en 2021) sur les instruments financiers devant être classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Dérivés incorporés Les instruments financiers de niveau 3 de la société qui sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net consistent en des dérivés incorporés à des bons de commande qui ne sont libellés ni en dollars canadiens ni dans la monnaie fonctionnelle du fournisseur. Ces dérivés sont évalués selon une approche par le marché qui est fondée sur l'écart entre les cours de change et le moment du règlement. Le coût des bons de commande constitue la principale donnée non observable utilisée aux fins de l'évaluation de la juste valeur. Une fluctuation importante à la hausse (à la baisse) de n'importe quelle donnée d'entrée pourrait entraîner une augmentation (une diminution) importante de la juste valeur.

Au troisième trimestre de 2022, la société a comptabilisé, dans le résultat d'exploitation, une perte de 3 millions de dollars (perte de 1 million de dollars en 2021) et une perte de 6 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (perte de 2 millions de dollars en 2021) liées à ces dérivés. De plus, un passif correspondant de 7 millions de dollars a été inscrit dans les fournisseurs et autres passifs au 8 octobre 2022 (actif de 1 million de dollars au 9 octobre 2021; passif de 1 million de dollars au 1^{er} janvier 2022). Au 8 octobre 2022, une augmentation (diminution) des cours de change de 1 % aurait donné lieu à un profit (une perte) lié(e) à la juste valeur de 1 million de dollars.

Placements dans des titres La Banque PC détient des placements qui sont considérés comme faisant partie des titres liquides qu'elle doit détenir afin de respecter le ratio de liquidité à court terme. Au 8 octobre 2022, un montant de 221 millions de dollars de titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (116 millions de dollars au 9 octobre 2021; 96 millions de dollars au 1^{er} janvier 2022) était inscrit dans les placements à court terme et autres actifs aux bilans consolidés. La Banque PC a comptabilisé une perte latente liée à la juste valeur de 1 million de dollars au troisième trimestre de 2022 (perte latente liée à la juste valeur négligeable en 2021) et une perte latente liée à la juste valeur de 2 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (perte latente liée à la juste valeur négligeable en 2021) dans les autres éléments du résultat global relativement à ces placements.

Autres dérivés La société a recours à des contrats à terme sur obligations, à des swaps de taux d'intérêt et à des contrats de change à terme pour atténuer l'incidence de la hausse des taux d'intérêt et pour gérer le risque prévu lié aux taux de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes et de ses achats prévus d'immobilisations. Elle a également recours à des contrats à terme normalisés, à des contrats d'options et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des prix des marchandises et des cours de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes. Les tableaux qui suivent présentent un résumé des justes valeurs comptabilisées aux bilans consolidés et des profits (pertes) nets réalisés et latents, avant l'impôt sur le résultat, liés aux autres dérivés de la société.

| | (16 semaines) | | | 8 octobre 2022 (40 semaines) | |
|---|---|--|---|--|---|
| (en millions de dollars canadiens) | Actif (passif) net lié à la juste valeur | Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global | Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation | Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global | Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation |
| Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie | | | | | |
| Contrats de change à terme ⁱ⁾ | (10) \$ | 9 \$ | 1 \$ | 1 \$ | 1 \$ |
| Contrats à terme sur obligations ⁱⁱ⁾ | — | 1 | (1) | 17 | (4) |
| Swaps de taux d'intérêt ⁱⁱⁱ⁾ | 2 | (1) | 2 | 1 | 2 |
| Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie | (8) \$ | 9 \$ | 2 \$ | 19 \$ | (1) \$ |
| Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle | | | | | |
| Contrats de change et autres contrats à terme | 21 \$ | — \$ | 22 \$ | — \$ | 37 \$ |
| Autres dérivés non financiers | 7 | — | 5 | — | 20 |
| Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle | 28 \$ | — \$ | 27 \$ | — \$ | 57 \$ |
| Total des dérivés | 20 \$ | 9 \$ | 29 \$ | 19 \$ | 56 \$ |

- i) La Banque PC a recours à des contrats de change à terme, d'une valeur notionnelle de 30 millions de dollars américains, pour gérer le risque de change lié à certains montants à payer en dollars américains. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les fournisseurs et autres passifs. Au cours du premier trimestre de 2022, la société a conclu des contrats de change à terme, comme il est décrit ci-dessous.
- ii) La Banque PC a réglé des contrats à terme sur obligations de 140 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 (voir la note 8). Le contrat à terme sur obligations avait pour objectif de couvrir le risque de taux d'intérêt visant les billets de 250 millions de dollars d'Eagle émis au cours du troisième trimestre de 2022. La société a conclu que cette couverture était efficace à la date de règlement, ce qui a donné lieu au reclassement du profit lié à la juste valeur de 8 millions de dollars dans le bénéfice net sur la durée des billets d'Eagle.
- iii) La Banque PC a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 225 millions de dollars, pour atténuer l'incidence de la hausse des taux d'intérêt. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.

Au cours du premier trimestre de 2022, la société a conclu des contrats de change à terme dans le but de couvrir le risque que les flux de trésorerie futurs d'une transaction prévue d'achat d'immobilisations fluctuent en raison des variations des cours de change. La société a déterminé que ces couvertures étaient efficaces et, par conséquent, les profits ou les pertes sur ces contrats de change à terme sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Au moment du règlement de ces contrats de change à terme, le cumul des autres éléments du résultat global sera inclus dans le coût initial de l'immobilisation.

9 octobre 2021

| (en millions de dollars canadiens) | (16 semaines) | | | 9 octobre 2021 (40 semaines) | |
|---|---|--|---|--|---|
| | Actif (passif) net lié à la juste valeur | Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global | Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation | Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global | Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation |
| Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie | | | | | |
| Contrats de change à terme ⁱ⁾ | — \$ | — \$ | — \$ | — \$ | (1) \$ |
| Contrats à terme sur obligations ⁱⁱ⁾ | — | 2 | (2) | 5 | (5) |
| Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie | — \$ | 2 \$ | (2) \$ | 5 \$ | (6) \$ |
| Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle | | | | | |
| Contrats de change et autres contrats à terme | (1) \$ | — \$ | 2 \$ | — \$ | (4) \$ |
| Autres dérivés non financiers | 10 | — | 7 | — | 19 |
| Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle | 9 \$ | — \$ | 9 \$ | — \$ | 15 \$ |
| Total des dérivés | 9 \$ | 2 \$ | 7 \$ | 5 \$ | 9 \$ |

- i) La Banque PC a recours à des contrats de change à terme, d'une valeur notionnelle de 29 millions de dollars américains, pour gérer le risque de change lié à certains montants à payer en dollars américains. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les fournisseurs et autres passifs.
- ii) La Banque PC a recours à des contrats à terme sur obligations, d'une valeur notionnelle de 30 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.

Note 19. Passifs éventuels

Dans le cours normal de ses activités, la société est partie et éventuellement assujettie à des actions et à des procédures en justice. De plus, la société est régulièrement assujettie à des vérifications de la part de diverses autorités fiscales. Par conséquent, il peut arriver à l'occasion que les autorités fiscales ne soient pas en accord avec les positions et les conclusions adoptées par la société dans ses déclarations de revenus, ou que la législation soit modifiée ou que son interprétation vienne à changer, ce qui pourrait donner lieu à des avis de nouvelle cotisation.

Il existe un certain nombre d'incertitudes entourant ces questions, prises isolément ou dans leur ensemble, et, par conséquent, il est possible que l'issue ultime de ces questions puisse nuire considérablement à la réputation de la société, à ses activités, à sa situation financière et à sa performance au cours de périodes futures. À l'heure actuelle, il est impossible de prédire avec certitude l'issue des actions et des procédures en justice de la société. La direction évalue régulièrement sa position quant au caractère adéquat des charges à payer et des provisions liées à ces questions et elle effectue les ajustements nécessaires, le cas échéant.

Ce qui suit décrit les actions en justice importantes de la société :

Shoppers Drug Mart/Pharmaprix s'est vu signifier une déclaration modifiée relative à un recours collectif, déclaration qui a été déposée auprès de la Cour supérieure de justice de l'Ontario (la « Cour supérieure ») par deux pharmaciens propriétaires titulaires d'une licence, qui réclament des dommages-intérêts de 500 millions de dollars fondés sur diverses allégations de violation des accords conclus par Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avec les pharmaciens propriétaires. Le recours collectif englobe l'ensemble des pharmaciens propriétaires titulaires d'une licence, actuels et anciens, résidant au Canada, mais ailleurs qu'au Québec, qui sont parties aux accords que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix a conclus avec ses pharmaciens propriétaires au moyen de formulaires en 2002 et en 2010. Le 9 juillet 2013, la Cour supérieure a confirmé un recours collectif à certaines parties de la poursuite. La Cour supérieure a imposé une date limite pour soumettre une réclamation au titre du recours collectif en se fondant sur la date d'approbation de la requête en certification. Les pharmaciens devenus pharmaciens propriétaires après le 9 juillet 2013 ne sont pas parties au recours collectif. La société juge cette réclamation sans fondement et se défend vigoureusement. La société n'a pas de charges à payer importantes et n'a pas constitué de provisions importantes au titre de ce litige dans ses états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

En 2017, la société et Weston ont annoncé avoir pris des mesures en raison de leur rôle dans l'accord visant la fixation des prix à l'échelle du secteur d'activité concernant certains produits de boulangerie emballés. L'accord portait sur la coordination des prix de détail et de gros de certains produits de boulangerie emballés sur une période allant de la fin de 2001 à mars 2015. Aux termes de cet accord, les participants augmentaient régulièrement les prix de manière coordonnée. Des poursuites en recours collectif ont été entreprises contre la société et Weston ainsi qu'un certain nombre d'autres importants magasins d'alimentation et un autre grossiste de boulangerie. Il est trop tôt pour prédire l'issue de ces poursuites. Ni la société ni Weston n'estime que la résolution ultime de ces poursuites aura des incidences défavorables importantes sur leur situation ou leurs perspectives financières. Les soldes de trésorerie de la société excèdent de loin tout scénario raisonnable de dommages-intérêts, et, par conséquent, la société ne prévoit pas de répercussions sur ses dividendes, sa politique de dividendes ou son régime de rachat d'actions. En 2022 ou avant, la société n'a comptabilisé aucun montant en lien avec la responsabilité civile éventuelle liée aux poursuites en recours collectif du fait que le montant de la responsabilité ne peut être estimé de manière fiable à l'heure actuelle. La société continuera d'évaluer si une provision au titre de la responsabilité civile liée aux poursuites en recours collectif peut être estimée de façon fiable et comptabilisera un montant dans la période au cours de laquelle une estimation fiable de la responsabilité sera établie ou que les poursuites seront réglées, selon la première des occurrences à survenir. Par suite de l'admission de leur participation à l'accord et de leur coopération à l'enquête du Bureau de la concurrence, la société et Weston ne feront pas l'objet d'accusations criminelles ou de sanctions pénales.

En août 2018, la province de la Colombie-Britannique a déposé un recours collectif contre de nombreux fabricants et distributeurs d'opioïdes, dont la société et ses filiales, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. Le recours porte sur des allégations d'infractions à la *Loi sur la concurrence*, d'assertions frauduleuses et inexactes ainsi que de tromperie et négligence. Il réclame un montant indéterminé de dommages-intérêts au titre des charges engagées par le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires du Canada dans le paiement d'ordonnances d'opioïdes et d'autres coûts de soins de santé liés à la dépendance aux opioïdes au Canada. Le recours contre Les Compagnies Loblaw Limitée a été abandonné au cours du deuxième trimestre de 2021. En mai 2019, deux autres recours collectifs liés aux opioïdes ont été intentés en Ontario et au Québec contre un important groupe de défenseurs, dont Sanis Health Inc. En février 2022, le demandeur et Sanis Health Inc. ont convenu de régler le

recours intenté au Québec pour un montant symbolique, sans admission de responsabilité et dans le but exprès d'éviter les retards, les perturbations et les dépenses associés au litige. Le règlement a été approuvé par le tribunal et est maintenant définitif. En décembre 2019, un autre recours collectif lié aux opioïdes a été intenté en Colombie-Britannique contre un important groupe de défendeurs, dont Sanis Health Inc., Shoppers Drug Mart Inc. et la société. Les allégations formulées dans les recours collectifs de l'Ontario, du Québec et de la Colombie-Britannique sont similaires aux allégations contre des défendeurs fabricants d'opioïdes formulées dans le recours collectif de la province de la Colombie-Britannique, à la différence que ces réclamations datées de mai 2019 et de décembre 2019 visent le recouvrement de dommages-intérêts au nom des usagers d'opioïdes directement. En avril 2021, la société, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. ont été notifiées d'un autre recours collectif lié aux opioïdes intenté en Alberta contre plusieurs défendeurs. La demande vise à obtenir des dommages-intérêts au nom des municipalités et des gouvernements locaux en ce qui concerne les coûts de sécurité publique, de services sociaux et de justice pénale prétendument engagés en raison de la crise des opioïdes.

En septembre 2021, la société, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. ont été notifiées d'un recours collectif intenté en Saskatchewan par la Nation crie de Peter Ballantyne et la bande indienne de Lac La Ronge au nom de l'ensemble des communautés et des gouvernements autochtones, Métis, Premières Nations et Inuits du Canada visant à recouvrer les coûts engagés par ceux-ci en raison de la crise des opioïdes, notamment les coûts de soins de santé, les coûts des services policiers et les coûts sociétaux. La société estime que ces recours sont sans fondement et elle se défend vigoureusement. Aucune charge à payer ni aucune provision importantes au titre de ces recours ne sont comptabilisées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

La société avait reçu de l'Agence du revenu du Canada et du ministère des Finances de l'Ontario des avis de nouvelle cotisation qui s'appuient sur l'hypothèse selon laquelle certains revenus touchés par Glenhuron, filiale établie à la Barbade et entièrement détenue par la société qui a fait l'objet d'une liquidation en 2013, auraient dû être traités comme des revenus canadiens et imposés comme tels au Canada. En 2021, la Cour suprême a statué en faveur de la société dans l'affaire Glenhuron. En raison des avis de nouvelle cotisation reçus en lien avec cette affaire au cours du premier trimestre de 2022, la société a annulé des charges de 35 millions de dollars comptabilisées précédemment, dont une tranche de 33 millions de dollars était comptabilisée à titre de recouvrement d'impôt sur le résultat et une tranche de 2 millions de dollars était inscrite dans les produits d'intérêts.

En juillet 2022, la Cour de l'impôt a rendu une décision concernant la Banque PC, une filiale de la société. La Cour de l'impôt a statué que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer des crédits de taxe sur les intrants théoriques à l'égard de certains paiements qu'elle a versés à Loblaw Inc. relativement à des rachats de points de fidélisation. Le 29 septembre 2022, la Banque PC a déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale. Bien que la société croie au bien-fondé de sa position, elle a comptabilisé une charge de 111 millions de dollars, y compris les intérêts, au cours du deuxième trimestre de 2022. La société estime que cette provision est suffisante pour couvrir son passif, si l'appel ne donne pas les résultats escomptés.

Dispositions d'indemnisation De temps à autre, la société conclut des ententes dans le cours normal de ses activités, notamment des ententes de service et d'impartition et des contrats de location dans le cadre d'acquisitions ou de cessions d'entreprises ou d'actifs, et d'autres types d'ententes commerciales. De par leur nature, ces ententes peuvent prévoir des indemnisations à des contreparties. Ces dispositions d'indemnisation peuvent toucher des violations de déclarations ou de garanties ou des réclamations futures à l'égard de certains passifs, notamment en ce qui a trait à des questions fiscales ou environnementales. Ces dispositions d'indemnisation sont de durées variées et peuvent s'échelonner sur une période illimitée. De plus, les modalités de ces dispositions d'indemnisation comportent des montants variés, et certaines dispositions d'indemnisation ne prévoient pas de montant d'indemnisation maximal éventuel. Les montants d'indemnisation dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont, pour le moment, ni la nature ni la probabilité ne peuvent être prévues. Par conséquent, la société n'est pas en mesure d'estimer de façon raisonnable le total de son passif éventuel maximal relativement aux dispositions d'indemnisation. Par le passé, la société n'a versé aucun montant important au titre de telles dispositions d'indemnisation.

Note 20. Transactions entre parties liées

Fonds de capital de risque En 2020, Loblaw, Weston et une filiale entièrement détenue de Wittington sont devenues les commanditaires d'une société en commandite constituée par Wittington (le « fonds de capital de risque I »). Le commandité du fonds de capital de risque I est une filiale entièrement détenue de Wittington, qui a retenu les services d'un gestionnaire de fonds externe pour veiller sur le fonds de capital de risque I. Le fonds de capital de risque I a pour objectif de réaliser des investissements de capital de risque dans des entreprises novatrices nord-américaines axées sur les technologies des secteurs du commerce, des soins de santé et de l'alimentation, à chaque étape du cycle de démarrage. Chacun des trois commanditaires détient une participation de 33 % dans le fonds de capital de risque. Le montant en capital engagé par la société s'élève à 33 millions de dollars sur une période de 10 ans. À ce jour, la société a investi 21 millions de dollars dans le fonds de capital de risque I, dont 4 millions de dollars au cours du troisième trimestre de 2022 (2 millions de dollars en 2021) et 6 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (8 millions de dollars en 2021) (voir la note 11).

Au cours du troisième trimestre de 2022, Loblaw est devenue le commanditaire d'une autre société en commandite constituée par Wittington (le « fonds de capital de risque II »). Une filiale entièrement détenue de Wittington est également le commandité du fonds de capital de risque II, dont l'objectif général est le même que celui du fonds de capital de risque I. La société détient une participation de 50 % dans le fonds de capital de risque II et un montant en capital engagé s'élevant à 60 millions de dollars sur une période de 10 ans. Aucun montant n'a été investi au cours du troisième trimestre de 2022.

Cession d'un immeuble à Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix Au cours du troisième trimestre de 2022, la société n'a cédé aucun immeuble à Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix »). Au cours du premier trimestre de 2022, la société a cédé un immeuble à Propriétés de Choix pour un produit de 26 millions de dollars et a comptabilisé un profit de 19 millions de dollars. L'immeuble n'a pas été reloué par la société. La société n'avait cédé aucun immeuble à Propriétés de Choix au cours des trois premiers trimestres de 2021.

Contrats de location conclus avec Propriétés de Choix Au cours du troisième trimestre de 2022, la société a renouvelé 42 des 44 contrats de location de commerces de détail qui seraient venus à échéance en 2023. Lors du renouvellement, la société a comptabilisé des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives de 133 millions de dollars.

Au deuxième trimestre de 2022, la société a annoncé son intention de construire une installation industrielle sur une partie d'un terrain situé à East Gwillimbury, en Ontario, qui appartient à une coentreprise dans laquelle Propriétés de Choix détient une participation véritable. La société prévoit mettre en service l'installation industrielle au cours du premier trimestre de 2024. Pour la première phase d'aménagement, la société a conclu un bail foncier d'une durée de 25 ans avec la coentreprise. La société a pris possession du terrain le 1^{er} octobre 2022 et, par conséquent, a comptabilisé un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative de 120 millions de dollars. Le bail foncier prévoit une période de construction de 15 mois et des paiements au titre de la location commençant en 2024.

Passifs financiers Au cours du troisième trimestre de 2022, la société n'a cédé aucun immeuble de commerce de détail à Propriétés de Choix. Pour l'exercice à ce jour, la société a cédé deux immeubles de commerce de détail à Propriétés de Choix pour un produit totalisant 15 millions de dollars. Les immeubles avaient été reloués par la société. Ces transactions ne répondaient pas aux critères de vente d'actifs aux termes de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, puisque la société n'a pas cédé le contrôle des immeubles aux termes des contrats de location. Le produit total a été comptabilisé à titre de passifs financiers. Au 8 octobre 2022, un montant de 4 millions de dollars (3 millions de dollars au 9 octobre 2021; 3 millions de dollars au 1^{er} janvier 2022) était comptabilisé dans les fournisseurs et autres passifs et un montant de 68 millions de dollars (43 millions de dollars au 9 octobre 2021; 54 millions de dollars au 1^{er} janvier 2022), dans les autres passifs (voir la note 14) pour tous les immeubles qui ont été vendus jusqu'à présent et qui ne remplissaient pas les critères de vente d'actifs. Au troisième trimestre de 2022, des charges d'intérêts de 2 millions de dollars (1 million de dollars en 2021) ont été comptabilisées dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières (voir la note 4) et un remboursement de 1 million de dollars (1 million de dollars en 2021) a été effectué sur les passifs financiers envers Propriétés de Choix. Pour l'exercice à ce jour, des charges d'intérêts de 4 millions de dollars (2 millions de dollars en 2021) ont été comptabilisées dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières (voir la note 4) et un remboursement de 3 millions de dollars (2 millions de dollars en 2021) a été effectué sur les passifs financiers envers Propriétés de Choix.

Note 21. Informations sectorielles

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada :

- le secteur Vente au détail comprend principalement les magasins d'alimentation au détail détenus par la société et par des franchisés et les pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires. Il comprend également les pharmacies situées en magasin et les services de soins de santé, les produits de soins de santé et de beauté, ainsi que les vêtements et autres articles de marchandise générale et il soutient le programme *PC Optimum*^{MC}. Ce secteur se compose de plusieurs secteurs d'exploitation qui sont regroupés principalement en raison de la nature similaire des produits et services qu'ils offrent dans les activités de vente au détail et à la clientèle;
- le secteur Services financiers offre des services de cartes de crédit et d'opérations bancaires courantes, le programme *PC Optimum*^{MC}, des services de courtage d'assurance et des services de télécommunications.

Le principal décideur en matière d'exploitation de la société évalue les résultats sectoriels en se fondant sur le montant ajusté du BAIIA²⁾ et le montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾, tels qu'ils sont présentés périodiquement à la direction interne.

L'information portant sur chaque secteur d'exploitation à présenter est incluse ci-dessous :

| (en millions de dollars canadiens) | 8 octobre 2022 (16 semaines) | | | | 9 octobre 2021 (16 semaines) | | | |
|---|---------------------------------|---------------------|----------------------------|------------------|---------------------------------|---------------------|----------------------------|-----------|
| | Vente au détail | Services financiers | Éliminations ⁱ⁾ | Total | Vente au détail | Services financiers | Éliminations ⁱ⁾ | Total |
| Produitsⁱⁱ⁾ | 17 130 \$ | 350 \$ | (92) \$ | 17 388 \$ | 15 831 \$ | 297 \$ | (78) \$ | 16 050 \$ |
| Résultat d'exploitation | 949 \$ | 42 \$ | — \$ | 991 \$ | 816 \$ | 47 \$ | — \$ | 863 \$ |
| Charges d'intérêts nettes et autres charges financières | 194 | 23 | — | 217 | 187 | 16 | — | 203 |
| Bénéfice avant impôt sur le résultat | 755 \$ | 19 \$ | — \$ | 774 \$ | 629 \$ | 31 \$ | — \$ | 660 \$ |
| Résultat d'exploitation | 949 \$ | 42 \$ | — \$ | 991 \$ | 816 \$ | 47 \$ | — \$ | 863 \$ |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles | 851 | 13 | — | 864 | 807 | 10 | — | 817 |
| Éléments d'ajustement | 142 | — | — | 142 | 149 | — | — | 149 |
| Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark | (151) | — | — | (151) | (155) | — | — | (155) |
| Montant ajusté du BAIIA | 1 791 \$ | 55 \$ | — \$ | 1 846 \$ | 1 617 \$ | 57 \$ | — \$ | 1 674 \$ |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ⁱⁱⁱ⁾ | 700 | 13 | — | 713 | 652 | 10 | — | 662 |
| Montant ajusté du résultat d'exploitation | 1 091 \$ | 42 \$ | — \$ | 1 133 \$ | 965 \$ | 47 \$ | — \$ | 1 012 \$ |

- i) Les colonnes Éliminations comprennent le reclassement des produits liés aux récompenses axées sur la fidélisation du programme MasterCard^{MD} PC^{MD} du secteur Services financiers.
- ii) Les produits tirés du secteur Services financiers comprennent des produits d'intérêts de 136 millions de dollars (108 millions de dollars en 2021).
- iii) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA²⁾, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'une charge d'amortissement de 151 millions de dollars (155 millions de dollars en 2021) liée aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

| (en millions de dollars canadiens) | 8 octobre 2022 (40 semaines) | | | | 9 octobre 2021 (40 semaines) | | | |
|---|---|---------------------|----------------------------|------------------|---------------------------------|---------------------|----------------------------|-----------|
| | Vente au détail | Services financiers | Éliminations ⁱ⁾ | Total | Vente au détail | Services financiers | Éliminations ⁱ⁾ | Total |
| Produitsⁱⁱ⁾ | 41 798 \$ | 921 \$ | (222) \$ | 42 497 \$ | 39 783 \$ | 822 \$ | (192) \$ | 40 413 \$ |
| Résultat d'exploitation | 2 450 \$ | 21 \$ | — \$ | 2 471 \$ | 2 077 \$ | 155 \$ | — \$ | 2 232 \$ |
| Charges d'intérêts nettes et autres charges financières | 455 | 56 | — | 511 | 476 | 48 | — | 524 |
| Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat | 1 995 \$ | (35) \$ | — \$ | 1 960 \$ | 1 601 \$ | 107 \$ | — \$ | 1 708 \$ |
| Résultat d'exploitation | 2 450 \$ | 21 \$ | — \$ | 2 471 \$ | 2 077 \$ | 155 \$ | — \$ | 2 232 \$ |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles | 2 093 | 35 | — | 2 128 | 2 011 | 30 | — | 2 041 |
| Éléments d'ajustement | 360 | 111 | — | 471 | 379 | — | — | 379 |
| Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark | (382) | — | — | (382) | (389) | — | — | (389) |
| Montant ajusté du BAIIA | 4 521 \$ | 167 \$ | — \$ | 4 688 \$ | 4 078 \$ | 185 \$ | — \$ | 4 263 \$ |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ⁱⁱⁱ⁾ | 1 711 | 35 | — | 1 746 | 1 622 | 30 | — | 1 652 |
| Montant ajusté du résultat d'exploitation | 2 810 \$ | 132 \$ | — \$ | 2 942 \$ | 2 456 \$ | 155 \$ | — \$ | 2 611 \$ |

- i) Les colonnes Éliminations comprennent le reclassement des produits liés aux récompenses axées sur la fidélisation du programme MasterCard^{MD} PC^{MD} du secteur Services financiers.
- ii) Les produits tirés du secteur Services financiers comprennent des produits d'intérêts de 371 millions de dollars (316 millions de dollars en 2021).
- iii) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA²⁾, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'une charge d'amortissement de 382 millions de dollars (389 millions de dollars en 2021) liée aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

Les produits de la société, en fonction du type de biens ou de services, font l'objet d'un rapprochement avec les produits sectoriels de la société dans le tableau qui suit :

| (en millions de dollars canadiens) | 8 octobre 2022 (16 semaines) | 9 octobre 2021 (16 semaines) | 8 octobre 2022 (40 semaines) | 9 octobre 2021 (40 semaines) |
|--|---|---------------------------------|---|---------------------------------|
| | Alimentation au détail | 12 221 \$ | 11 382 \$ | 29 884 \$ |
| Pharmacies au détail | | | | |
| Médicaments sur ordonnance et services de soins de santé | 2 466 \$ | 2 226 \$ | 6 003 \$ | 5 496 \$ |
| Produits de l'avant du magasin | 2 443 | 2 223 | 5 911 | 5 548 |
| | 4 909 \$ | 4 449 \$ | 11 914 \$ | 11 044 \$ |
| Total du secteur Vente au détail | 17 130 \$ | 15 831 \$ | 41 798 \$ | 39 783 \$ |
| Services financiers | 350 | 297 | 921 | 822 |
| Éliminations ⁱ⁾ | (92) | (78) | (222) | (192) |
| Total | 17 388 \$ | 16 050 \$ | 42 497 \$ | 40 413 \$ |

- i) Les colonnes Éliminations comprennent le reclassement des produits liés aux récompenses axées sur la fidélisation du programme MasterCard^{MD} PC^{MD} du secteur Services financiers.

| (en millions de dollars canadiens) | Au 8 octobre 2022 | Au 9 octobre 2021 | Au 1 ^{er} janvier 2022 |
|------------------------------------|------------------------------|----------------------|------------------------------------|
| Total des actifs | | | |
| Vente au détail | 32 254 \$ | 31 490 \$ | 31 613 \$ |
| Services financiers | 5 441 | 4 468 | 5 001 |
| | 37 695 \$ | 35 958 \$ | 36 614 \$ |

| (en millions de dollars canadiens) | 8 octobre 2022 (16 semaines) | 9 octobre 2021 (16 semaines) | 8 octobre 2022 (40 semaines) | 9 octobre 2021 (40 semaines) |
|---|---|---------------------------------|---|---------------------------------|
| Entrées d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles | | | | |
| Vente au détail ⁱ⁾ | 423 \$ | 324 \$ | 898 \$ | 773 \$ |
| Services financiers | 9 | 6 | 22 | 18 |
| | 432 \$ | 330 \$ | 920 \$ | 791 \$ |

- i) En 2022, il n'y a eu aucune entrée d'immobilisations corporelles du secteur Vente au détail liée à des paiements anticipés qui ont été effectués en 2021 et transférés en provenance des autres actifs. En 2021, les entrées d'immobilisations corporelles du secteur Vente au détail comprenaient des paiements anticipés de néant au troisième trimestre de 2021 et de 1 million de dollars pour les neuf premiers mois de 2021 qui ont été effectués en 2020 et transférés en provenance des autres actifs.

Sommaire financier¹⁾

Au 8 octobre 2022 et au 9 octobre 2021 et pour les périodes closes à ces dates
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

| | 2022 (16 semaines) | 2021 (16 semaines) |
|--|-------------------------------------|-----------------------|
| Résultats d'exploitation consolidés | | |
| Produits | 17 388 \$ | 16 050 \$ |
| Augmentation des produits | 8,3 % | 2,4 % |
| Résultat d'exploitation | 991 \$ | 863 \$ |
| Montant ajusté du BAIIA ²⁾ | 1 846 | 1 674 |
| Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾ | 10,6 % | 10,4 % |
| Charges d'intérêts nettes et autres charges financières | 217 \$ | 203 \$ |
| Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ²⁾ | 217 | 203 |
| Bénéfice net | 575 | 488 |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société | 559 | 434 |
| Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société | 556 | 431 |
| Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾ | 663 | 540 |
| Résultat consolidé par action ordinaire (en dollars) | | |
| Bénéfice net dilué | 1,69 \$ | 1,27 \$ |
| Montant ajusté du bénéfice net dilué ²⁾ | 2,01 \$ | 1,59 \$ |
| Situation financière et flux de trésorerie consolidés | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements à court terme | 1 708 \$ | 2 373 \$ |
| Entrées nettes liées aux activités d'exploitation | 1 499 | 1 316 |
| Dépenses d'investissement | 432 | 330 |
| Flux de trésorerie disponibles ²⁾ | 519 | 455 |
| Mesures financières | | |
| Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA ²⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle | 2,4 x | 2,6 x |
| Montant ajusté du rendement des capitaux propres ²⁾ sur une base annuelle | 20,1 % | 16,7 % |
| Montant ajusté du rendement du capital ²⁾ sur une base annuelle | 10,6 % | 9,8 % |

Sommaire financier¹⁾

Au 8 octobre 2022 et au 9 octobre 2021 et pour les périodes closes à ces dates
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

| | 2022 (16 semaines) | 2021 (16 semaines) |
|--|-------------------------------------|-----------------------|
| Résultat d'exploitation du secteur Vente au détail | | |
| Chiffre d'affaires | 17 130 \$ | 15 831 \$ |
| Résultat d'exploitation | 949 | 816 |
| Montant ajusté de la marge brute ²⁾ | 5 272 | 4 856 |
| Montant ajusté de la marge brute en pourcentage ²⁾ | 30,8 % | 30,7 % |
| Montant ajusté du BAIIA ²⁾ | 1 791 \$ | 1 617 \$ |
| Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾ | 10,5 % | 10,2 % |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles | 851 \$ | 807 \$ |
| Statistiques d'exploitation du secteur Vente au détail | | |
| Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail | 6,9 % | 0,2 % |
| Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail | 7,7 % | 4,4 % |
| Superficie totale de vente au détail (en millions de pieds carrés) | 70,9 | 71,2 |
| Nombre de magasins détenus par la société | 542 | 550 |
| Nombre de magasins franchisés | 550 | 546 |
| Nombre de pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires | 1 344 | 1 343 |
| Résultats d'exploitation du secteur Services financiers | | |
| Produits | 350 \$ | 297 \$ |
| Bénéfice avant impôt sur le résultat | 19 | 31 |
| Mesures et statistiques d'exploitation du secteur Services financiers | | |
| Montant net moyen des créances sur cartes de crédit trimestrielles | 3 520 \$ | 3 050 \$ |
| Créances sur cartes de crédit | 3 679 | 3 154 |
| Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit | 202 | 205 |
| Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit trimestrielles | 13,0 % | 12,8 % |
| Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit trimestrielles | 2,6 % | 2,7 % |

Notes de fin de document des résultats financiers et du sommaire financier

- 1) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire du Rapport annuel de 2021 – Revue financière de la société, à la page 162.
- 2) Voir la rubrique 11, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du rapport de gestion de la société, qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.

Profil de la société

Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») est le chef de file canadien dans les domaines de l'alimentation et de la pharmacie ainsi que le plus important détaillant au pays. Loblaw offre aux Canadiens des produits alimentaires, de pharmacie, de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale, des services financiers ainsi que des produits et services de téléphonie mobile. Loblaw, ses franchisés et ses pharmaciens propriétaires figurent parmi les plus importants employeurs du secteur privé au Canada, comptant plus de 190 000 employés à temps plein et à temps partiel travaillant dans plus de 2 400 magasins détenus par la société, magasins franchisés et établissements détenus par des pharmaciens propriétaires.

La raison d'être de Loblaw, soit *Vivre bien, vivre pleinement*^{MD}, met à l'avant-plan les besoins et le bien-être de l'ensemble des consommateurs qui visitent ses magasins et y effectuent un milliard de transactions annuellement. Loblaw est en mesure de répondre à ces besoins, voire de dépasser les attentes de la clientèle, de multiples façons, ce qui inclut notamment ses établissements bien situés; ses quelque 1 050 magasins d'alimentation, tant de type escompte que de spécialité; ses pharmacies offrant des services complets situées dans près de 1 400 établissements *Shoppers Drug Mart*^{MD}/*Pharmaprix*^{MD} et près de 500 magasins de Loblaw; ses services financiers offerts par l'entremise des *Services financiers le Choix du Président*^{MD}; ses vêtements mode de marque *Joe Fresh*^{MD} à prix abordables pour toute la famille; et quatre des marques les plus populaires au Canada, soit *Life Brand*^{MD}, *Délices du marché*^{MC}, *sans nom*^{MD} et *le Choix du Président*^{MD}.

Marques de commerce

Les Compagnies Loblaw Limitée et ses filiales sont propriétaires d'un certain nombre de marques de commerce. Plusieurs filiales utilisent sous licence d'autres marques de commerce. Ces marques de commerce sont la propriété exclusive de Les Compagnies Loblaw Limitée ou du concédant de licence et, lorsqu'elles sont mentionnées dans le présent rapport, elles figurent en italique.

Renseignements à l'intention des actionnaires

Agent comptable des registres et agent des transferts

Services aux investisseurs Computershare Inc.
100, University Avenue
Toronto (Ontario), Canada
M5J 2Y1

Sans frais : 1-800-564-6253 (Canada et États-Unis)
Télécopieur : 416-263-9394
Télécopieur sans frais : 1-888-453-0330
Accès direct à l'échelle internationale : 514-982-7555

Pour procéder à un changement d'adresse ou mettre fin à des envois multiples, ou pour toute autre requête concernant votre compte d'actionnaire, veuillez communiquer avec les Services aux investisseurs Computershare Inc.

Relations avec les investisseurs

Personne-ressource pour les investisseurs :
Roy MacDonald
Vice-président, Relations avec les investisseurs
905-861-2243
investor@loblaw.ca

Personne-ressource pour les médias :
Kevin Groh
Vice-président principal, Affaires corporatives et communications
905-861-2437
pr@loblaw.ca

Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et du Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque le Choix du Président, filiale de la société. La société procède à un appel à l'intention des analystes peu de temps après la publication de ses résultats financiers trimestriels. Ces appels sont archivés sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à l'adresse loblaw.ca.

Téléconférence et webémission

Les Compagnies Loblaw Limitée tiendra une téléconférence et une webémission le 16 novembre 2022 à 10 h (HE).

Pour accéder à la téléconférence, prière de composer le 416-764-8688 ou le 888-390-0546. La rediffusion sera disponible deux heures environ après la téléconférence au 416-764-8677 ou au 888-390-0541, code d'accès 576182#. Pour accéder à la webémission, veuillez cliquer sur l'onglet « Investisseurs » du site loblaw.ca. Préinscription possible.

De plus amples renseignements sur la téléconférence et la webémission se trouvent sur le site Web de Les Compagnies Loblaw Limitée à l'adresse loblaw.ca.

loblaw.ca

pcexpress.ca

shoppersdrugmart.ca

pharmaprix.ca

pcfinancial.ca

lechoixdupresident.ca

pcoptimum.ca

joefresh.com

sansnom.ca

tntsupermarket.com

wellwise.ca

Applis

PC Express^{MC}

PC Optimum^{MC}

PC Santé

Shoppers Drug Mart^{MD}

PC Finance^{MD}

Joe Fresh^{MD}

T&T^{MD}

Les Compagnies
Loblaw
Limitée